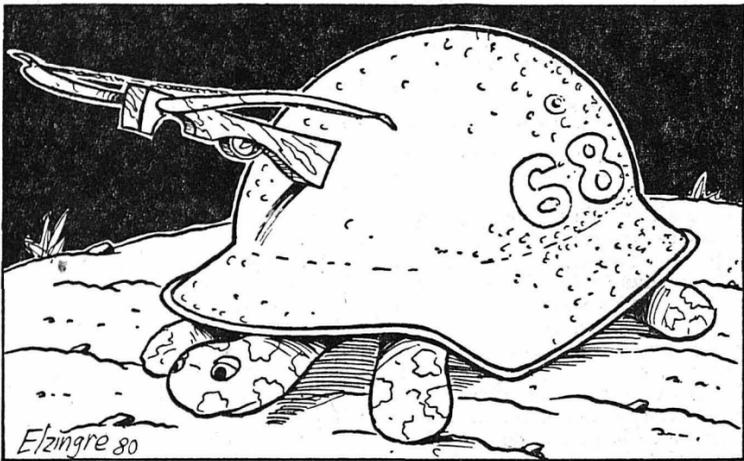


# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction

Chars 68: réputation à refaire

## Version améliorée à l'essai

Les Ateliers fédéraux de Thoun ont remis hier à la troupe et au Groupement de l'armement 19 prototypes améliorés du char 68. Sur la base de ces essais, le Département militaire fédéral (DMF) décidera, avant la fin de cette année, des mesures à prendre pour les 350 chars 68 dont dispose déjà la troupe ainsi que pour les véhicules logistiques de la même famille. Ces épreuves seront également déterminantes pour l'avenir de la 4e série de chars 68 dont la production a été suspendue, en juin 1979, par le chef du DMF.

Les prototypes ont subi des modifications dans les domaines du système de visée et de la stabilisation du canon, de la protection atomique-chimique, de la boîte de vitesses, du différentiel de conduite et de la motricité, annonce le DMF. Six des 19 modèles subiront un examen technique par le Groupement de l'armement. Les 13 autres serviront à des essais dirigés par l'Office des troupes mécanisées et légères sur différentes places d'armes (Bure, Bière, L'Hongrin, notamment).

Rappelons qu'à la suite d'une lettre rendue publique du chef d'armes des

troupes mécanisées et légères, une section de la Commission des affaires militaires du Conseil national s'est occupée des défauts du char 68. Toute une série de ces défauts a pu être éliminée dans le courant de 1979 déjà. Sur les 19 prototypes distribués mardi, les Ateliers fédéraux - qui assurent l'entreprise générale - se sont attachés à éliminer les défauts les plus importants, notamment en ce qui concerne le système de visée et la protection AC. (ats)

1800 victimes du terrorisme en 18 mois

## La Turquie au bord de l'anarchie

Une personnalité syndicale turque, M. Kemal Turkler, a été abattue hier par un commando de tueurs alors qu'elle quittait son domicile. Peu après, une organisation terroriste islamique, «Les vengeurs de l'union turco-islamique», a revendiqué la responsabilité de l'attentat.

Il s'agit d'un groupe peu connu qui lutte pour l'avènement d'une révolution islamique en Turquie. C'est cette même organisation qui aurait enlevé et assassiné un journaliste du quotidien de gauche «Demokrat», Recai Unal, dont le corps criblé de balles a été découvert lundi soir dans une rue d'Istanbul.

M. Turkler a été président de la Confédération des syndicats révolutionnaires (Disk) jusqu'en 1977. Il était dirigeant de Maden-Is, syndicat affilié à l'organisation des mineurs et des métallurgistes. La Disk est la deuxième organisation syndicale turque en importance, avec plus de 600.000 adhérents. Elle a soutenu le Parti républicain populaire de M. Bulent Ecevit lors des élections législatives de 1973 et de 1977.

Selon des témoins entendus par la police, les tueurs, au nombre de trois, ont ouvert le feu sur leur victime au pistolet, d'une voiture en marche.

Ce nouvel assassinat confirme la recrudescence des attentats en Turquie. Samedi dernier, l'ancien premier minis-

tre turc M. Nihat Erim avait été abattu par des terroristes. Au cours des huit derniers mois, on a dénombré 1800 morts du fait de la violence politique en Turquie.

### DÉBAT PARLEMENTAIRE

L'assassinat du chef syndicaliste de gauche, Kemal Turkler, a précédé de quelques heures les «funérailles d'Etat» faites dans la grande métropole à l'ancien premier ministre M. Nihat Erim, tué samedi par un commando de «Dev-Sol» (gauche révolutionnaire).

Alors que les forces de sécurité poursuivent leurs opérations qui auraient abouti jusqu'à présent à l'arrestation d'une centaine de militants de «Dev-Sol», de nouvelles recherches doivent être entreprises pour retrouver les meurtriers du leader syndicaliste. Selon la police, il est fort possible qu'il s'agisse de représailles exercées par les extrémistes de droite contre une personnalité considérée par ses adversaires comme «le représentant en Turquie du Parti communiste illégal turc».

La nouvelle escalade de la violence coïncide avec les efforts déployés par M. Ihsan Sabri Caglayan, président de la République par intérim, en vue d'assurer un rapprochement entre le Parti républicain du peuple (PRP, social-démocrate, opposition) et le Parti de la justice (PJ, conservateur, au pouvoir). M. Caglayan-

gil est appuyé par un fort courant d'opinion pour lequel seule une coopération entre M. Suleyman Demirel, premier ministre, et M. Bulent Ecevit, chef de l'opposition, pourrait briser «l'épine dorsale du terrorisme».

Le Parlement turc engagera aujourd'hui un débat sur l'anarchie et le terrorisme qui «menace désormais l'Etat».

(ats, afp)

JO de Moscou

## Trois titres pour les occidentaux

Les athlètes du bloc de l'Est ont dominé la troisième journée de compétition des Jeux de Moscou. Sur les dix médailles d'or décernées hier, ils en ont remporté 7. Seuls l'Anglais Duncan Goodhew qui a gagné le 100 m. brasse, l'Italien Luciano Giovannetti qui s'est imposé au tir à la fosse olympique et le Grec Stilianos Migiakis en lutte gréco-romaine sont parvenus à sauver l'honneur pour l'Occident.

Au cours de cette journée, plusieurs records du monde ont encore été battus. En natation, Vladimir Salnikov a battu le record du monde du 1500 m. nage libre. En réalisant 14'58"27, il est devenu le premier homme à nager cette distance en moins de quinze minutes, ce qui représente une moyenne fabuleuse de moins d'une minute par 100 mètres. Pour sa part, l'Allemande de l'Est Rica Reinisch, lors des séries éliminatoires, a amélioré celui du 100 m. dos. En cyclisme, Lothar Thoms (RDA) a battu en finale le record du monde du kilomètre départ arrêté, record qui a été amélioré à trois reprises dans les séries.

## Ils ont gagné de l'or

- TIR, fosse olympique (pigeons d'argile): Luciano Giovannetti (It).
- GYMNASTIQUE, exercices libres par équipes masculines: URSS.
- LUTTE GRÉCO-ROMAINE, mini-mouche: Zaksilik Uchkempirov (URSS). Plume: Stilianos Migiakis (Gre). Mi-lourd: Norbert Novenyi (Hon).
- CYCLISME, kilomètre individuel contre la montre sur piste: Lothar Thoms (RDA).
- NATATION, 1500 m. nage libre masculin: Vladimir Salnikov (URSS). 400 m. nage libre féminin: Ines Diers (RDA). 100 m. brasse masculin: Duncan Goodhew (GB).
- HALTÉROPHILIE, catégorie 60 kg.: Victor Mazine (URSS).

Lire en pages 11 et 12

Rapport alarmant du professeur Jean Bernard

## Un record du monde français: l'alcoolisme!

- par Olivier ROBERT -

La France a le record du monde de consommation d'alcool pur: 16 litres par an et par habitant, toutes catégories d'âge confondues, loin devant la R.F.A. (12,4) et presque le double des Etats-Unis (8,5). On y a enregistré en 1978 21.947 décès directement dus à l'alcool, sans compter les cancers, les

accidents de la route ou les violences qui lui sont liées. C'est «le premier fléau national», pour reprendre l'expression du ministre de la santé, M. Jacques Barrot.

Selon les chiffres officiels, il y a deux millions d'alcooliques avérés et l'alcoolisme coûte à la collectivité française, chaque année, «l'équivalent de trois fois le budget» du ministre de la santé.

En présentant hier matin à la presse les propositions que le président de la République lui avait demandé d'étudier en août dernier, le professeur Jean Bernard n'a pas caché que «le plus dur reste à faire».

«Il y a trois scandales qu'il faut dénoncer», a-t-il déclaré: «celui de la non-application des mesures, des décrets et des lois existants, celui de la publicité impliquant le sport et la jeunesse et celui des tarifs des boissons alcoolisées qui n'ont pas suivi l'évolution des prix en France ces dernières années».

«La France est un pays de civilisation du vin, et il n'est pas question d'introduire une prohibition. Il est normal et naturel de boire modérément de l'alcool», a-t-il ajouté, «mais précisément, il faut que cette consommation reste modérée».

«C'est, si l'on veut, boire peu pour boire mieux, ou même boire très peu pour boire beaucoup mieux».

Le rapport, auquel ont été associés notamment le Dr. Alain Calmat, médaille d'argent de patinage artistique aux Jeux olympiques de 1960, et le sociologue Edgar Morin, souligne que le vin, jugé responsable à 70 % du phénomène alcoolique, «constitue un des éléments traditionnels les plus authentiques de la France» ou il est «investi d'une valeur mythique surnaturelle».

Le groupe d'étude propose cependant aux pouvoirs publics une «ordonnance prescrivant un traitement de longue durée» susceptible d'atténuer «massivement» l'alcoolisme en France «dans un délai de dix ans».

Le rapport relève que les règlements français sont «trop souvent restés en partie, ou totalement, lettre morte» et recommande que soit élaborée une réglementation européenne, au sein de la C.E.E., en s'appuyant sur certains articles du traité de Rome.

«Il s'agit de faire valoir que les produits alcooliques ne sont pas des produits comme les autres», indique le rapport avant de souligner la nécessité de faire obstacle à certaines importations.

Pour rendre «le rapport alcoolique moins nocif», il faut, notent les experts, favoriser en particulier les «vins personnalisés» (A.O.C., V.D.Q.S.) et empêcher un développement anarchique de la viticulture.

Suite en dernière page

## OPINION

### Drôle de K. Doe

Quand une poule pond du perch, elle casse son œuf. Celui du Libéria était en «r».

Paradis fiscal pour d'innombrables sociétés plus ou moins fictives, havre d'une multitude de pavillons de complaisance qui ont fait la fortune des armateurs de l'Ouest comme de l'Est, son nom serait resté inconnu du public si d'habiles gestionnaires n'en avaient fait un bouillon d'affaires. Qui restait chaud depuis longtemps.

Il a suffi d'un coup de feu tiré par un sous-officier sur le président en exercice, par ailleurs président de l'Organisation de l'unité africaine, le 12 avril dernier pour que ce paradis devienne un enfer, et qu'il se coupe du monde civilisé. En abattant le chef de l'Etat, William Tolbert, le sergent K. Doe prenait du même coup un pouvoir qu'il était bien incapable d'assumer autrement que par la violence la plus primaire. Quelques mois de terreur lui ont permis d'éliminer tout ce qui était supposé représenter une opposition potentielle. Et comme le sergent Doe est aussi cultivé que le non moins sinistre ex-dictateur d'Ouganda, Amine Dada, le fait de pouvoir écrire plus que son nom, à Monrovia, représente déjà pour lui un danger potentiel et peut mener au poteau d'exécution.

Dans ce petit Etat d'Afrique équatoriale, fondé en 1821 par la Société philanthropique américaine de colonisation pour les esclaves libérés des Etats-Unis, premier pays libre du continent noir, indépendant depuis 1841 et qui n'a pratiquement jamais connu la violence, K. Doe est apparu comme un accident de la nature. Mais un accident qui a déjà coûté la vie à une bonne partie de l'élite du pays, livrée au crime politique officiel, à la vendetta, au désordre et à la famine.

Pour ses deux millions d'habitants, la notion de paradis fiscal ou de pavillons de complaisance est vide de sens. Samuel K. Doe n'y est guère plus perceptible. Pourtant, quelles ressources avaient créées William Tubman, président depuis 1942, et son successeur William Tolbert, régulièrement élu en 1972. En deux ou trois décennies, le Libéria était devenu, sur le papier, la première «puissance maritime civile» du monde, avec quelque 3000 bâtiments, dont nombre de pétroliers géants, immatriculés chez lui, loin devant Panama, second avec 2000 immatriculations. Ce qui permettait aux affrèteurs et aux armateurs d'échapper aux règles strictes en matière de sécurité et de qualification du personnel sur les navires.

Cette corne d'abondance, le sergent Doe ne pouvait en comprendre la fonction. Ces jours derniers encore, il a fait libérer le capitaine grec d'un tanker qui avait sabordé son bâtiment après en avoir vendu clandestinement la cargaison de pétrole en Afrique du Sud. Sans doute l'une des plus grosses tentatives d'escroquerie à l'assurance de l'Histoire. Plus que l'exécution sommaire des anciens membres du gouvernement Tolbert, c'est ce genre de bévues qui discrédite définitivement Monrovia et mettra le Libéria en marge des affaires internationales.

Le président Doe n'en a cure. Il ira frapper à la porte de Moscou, là où vient de l'inviter Leonid Brejnev. La plus vieille démocratie d'Afrique virera au rouge. A moins qu'un autre sergent fasse un sort au premier. Il ne reste, en effet, plus beaucoup de généraux, de diplomates ou d'administrateurs à Monrovia où les fusillades font partie des joies tribales.

J.-A. LOMBARD

Un super-pétrolier se brise en deux

## Catastrophe évitée à Rotterdam

Une catastrophe pétrolière a été évitée de justesse, dans la nuit de lundi à mardi, dans le port de Rotterdam où un super-pétrolier de 240.000 tonnes s'est brisé en deux, le long du quai, sans provoquer d'autres dommages que de libérer dans les eaux du port une dizaine de tonnes de pétrole brut, soit le chargement d'un camion de moyenne contenance.

Tout danger n'est pas encore écarté: les deux parties du pétrolier, le «Energy Concentration», battant pavillon libérien et long de 326 mètres, forment entre elles un angle de 20 degrés. La partie centrale se dresse à plusieurs dizaines de mètres au-dessus des eaux, tandis que sur la proue et la poupe les bastingages ne sont plus qu'à quelques mètres de la surface de l'eau. Selon les techniciens du port, le bateau touche le fond par ses deux extrémités. La marée montante pourrait élargir la brèche qui s'est ouverte entre les deux parties.

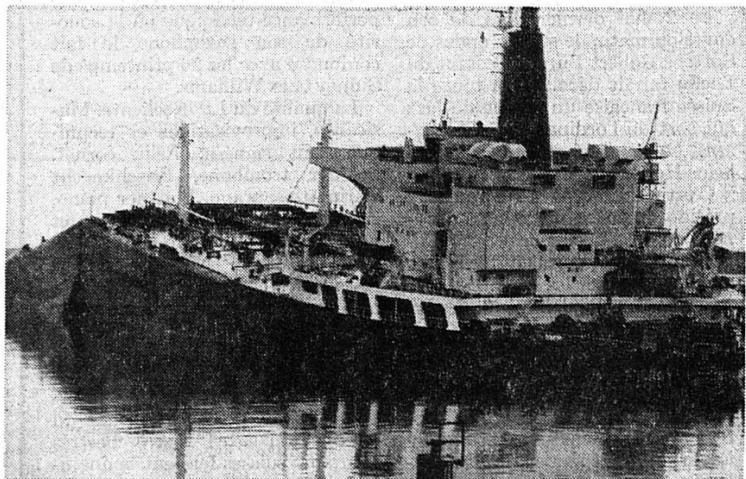
L'accident, qui n'a pas fait de victimes, serait dû à une mauvaise conduite des opérations nocturnes de déchargement qui aurait entraîné une répartition inégale de la charge. Selon un surveillant des installations, la cuve qui se trouve à l'emplacement de la fracture ne contenait que de l'eau de ballast. Aucune animation particulière ne régnait autour du bateau que surveillaient mardi matin de

petites équipes de pompiers. Amenés à bord de deux camions, des boudins flottants ont été installés sur quelques centaines de mètres autour du navire afin de contenir une éventuelle marée noire.

La cargaison encore contenue dans les soutes est estimée à 100.000 tonnes.

Dans la matinée les services de secours s'approprièrent à pomper le pétrole à peine visible à la surface du bassin, et à amener à pied d'œuvre le matériel nécessaire pour éviter que le navire ne se brise davantage.

(ats, afp)



Le «Energy Concentration» aux trois quarts immergés dans le port de Rotterdam (Belino ap)



## Un sourire

## Inventions

Un inventeur vient de gagner le premier prix au concours Lépine. Et vous savez comment? En présentant au jury une passoire à trous carrés pour le bouillon Kub...

## Technique

## Un dispositif précieux: les éoliennes!

L'augmentation du prix du pétrole au cours des dernières années a fait prendre conscience de la nécessité d'exploiter de nouvelles sources d'énergie compétitives. On s'est intéressé ainsi à l'éolienne qui, en somme, n'est que le procédé classique des moulins à vent. Encore ne leur demandait-on pas de produire de l'électricité.

La première éolienne conçue pour produire du courant électrique paraît avoir été réalisée au Danemark en 1890. Par la suite, de grandes éoliennes ont été construites en plusieurs points du globe: ainsi aux Etats-Unis, à Smith-Putnam, dans le Vermont, on a réalisé dans les années 1940 une machine de type classique d'une puissance de 1250 kw. Elle a été utilisée pendant trois ans jusqu'à ce que l'une de ses pales (de huit tonnes) se brise et soit projetée par le vent à plus de deux cents mètres. Elle n'a pas été réparée.

En France, des machines de 800 kw et de 1000 kw ont été expérimentées. Mais comme on disposait jusqu'à une date récente de combustibles fossiles à bon marché (charbon et pétrole), le développement de l'éolienne était freiné par la faible rentabilité de son exploitation.

## IL FAUT DU VENT!

L'intérêt des éoliennes paraît se circonscrire aux endroits où, bien entendu, il y a du vent, mais aussi où il y est coûteux ou malaisé d'apporter du combustible ou d'apporter de l'énergie électrique. Il peut être aussi économique d'en faire une énergie d'appoint, en combinant moteur Diesel et moteur mu par le vent.

C'est ainsi que l'on a pensé depuis une trentaine d'années à utiliser les machines éoliennes pour alimenter en courant électrique les phares en mer. Les premiers essais furent des échecs,

## Lecture

## «L'homme aux herbes» de Maurice Zermatten

Le personnage principal de *L'homme aux herbes* est ce «médecin» des hautes vallées qui propose les frictions et les tisanes comme remèdes à tous les maux et qui nous paraît un homme du Moyen Age bien qu'il en existe encore, rendus célèbres d'ailleurs par les médias.

Colas Bourdin tient ce don de guérisseur de son père et de son grand-père; il l'a en héritage du fond des âges; et il y croit comme à une vocation, comme à un sacerdoce: souvent il guérit, toujours il soulage; il aide aussi à mourir. L'échec le plonge parfois dans une tristesse profonde, comme si sa raison d'être même était en cause; après la mort d'Emile le fromager, tout chancelle: il voudrait être lui-même anéanti.

Et les accusations pèsent alors sur lui: on dit qu'il est coupable, qu'il n'a pas reconnu la maladie et que ses re-

mèdes sont des herbes à vache; on dit qu'il est un charlatan: ah! cette injure, comme elle fait mal!

## SEUL, SEUL...

Et Colas n'a rien à quoi se raccrocher: sa femme est morte; sa fille l'abandonne; Dieu est sûrement bon, mais il n'est pas de ce monde; et surtout, il est rejeté par la civilisation, celle de la route, de la caisse-maladie, des diplômes et des factures. Un pouvoir disparaît, la civilisation des herbes aussi, et toutes les vocations qu'elle suscitait. Colas se sent inutile; il devient un de ces êtres fantomatiques qui survivent aux civilisations mortes: il faut qu'il meure, il le sent et il le veut...

Le titre du livre, les personnages, le décor, l'époque tout ce qui est l'aspect anecdotique et «historique» du roman semble appartenir au folklore, à une civilisation morte, à une littérature régionaliste... Mais cela est tout à fait secondaire par rapport au fondement de l'œuvre romanesque.

## UN DESTIN

L'histoire de Colas tiendrait en quelques pages, mais l'homme et son destin, il faut bien les deux cent cinquante pages du roman pour les révéler: l'histoire de Colas devient en effet un destin, celui de l'homme dont les raisons de vivre sont effacées; et Maurice Zermatten va profond dans le cœur de l'être humain. Colas, ses herbes et ses flacons, c'est l'homme, ses croyances et ses raisons de vivre.

Colas quitte le village avec sa chèvre et son chien pour une nouvelle «course aux herbes». Il sait qu'elle va durer plus longtemps que les autres et à l'épicerie du village, il demande à

## Ruée sur les Bermudes

En plein Atlantique, à un millier de kilomètres des côtes de la Caroline du Sud, l'archipel des Bermudes, formé de quelque 360 îles, dont une vingtaine sont habitées, exerce un tel attrait sur les touristes américains que le flot de leurs dollars suffit à équilibrer la balance commerciale et à dispenser les habitants d'impôts.

## A Chiny

## Exposition pour un millénaire

Dans le cadre du Millénaire de Chiny, la seconde exposition a ouvert ses portes au Centre Culturel d'Izel, samedi dernier, sous le titre *Histoire et traditions d'Ardenne et Gaume*; elle est réalisée par Madame de Buochs, vice-présidente du marché des antiquités et du livre du Sablon qui y présente sa collection privée, avec la collaboration active des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, section folklore, des Amis du Pays de Chiny, de la Commission française de la Culture de l'agglomération de Bruxelles, du Service Historique de l'armée et des habitants de Chiny.

Rétrospective de la vie en Ardenne et Gaume au siècle passé, l'exposition présente quelques objets de la verrerie ancienne, de nombreux objets en verre mercure, mais aussi la mode en passant par les jouets et les poupées, les croyances populaires et les objets familiaux de la vie rurale. Des documents historiques sur la région ainsi qu'un coin consacré aux Chasseurs ardennais avec la collection d'armes de Monsieur Hanneuse complètent cet ensemble.

## Sentier-nature près d'Yverdon



La Ligue suisse pour la protection de la nature a inauguré un sentier-nature ainsi qu'une exposition «Des Marais et des Hommes» dans le futur centre du château de Champ-Pittet. Voici le sentier-nature près d'Yverdon. (asl)

## éphéméride

Journée du mercredi 23 juillet 1980, 205<sup>e</sup> jour de l'année.

## FÊTE À SOUHAITER:

Brigitte

## PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1974. - Le régime militaire grec annonce que le pays va revenir à une régime civil. M. Constantin Caramanlis rentre d'exil et prête serment en tant que premier ministre.

1973. - Le Pérou rompt ses relations diplomatiques avec la France à la suite d'un essai nucléaire dans l'Océan pacifique.

1970. - Le conseil de sécurité de l'O.N.U. adopte une résolution demandant le respect total de l'embargo militaire à l'encontre de l'Afrique du Sud.

1962. - Le satellite de communication Telstar relaie la première émission en direct des Etats-Unis à l'Europe.

1958. - La reine Elisabeth nomme pour la première fois des femmes - quatre - à la Chambre des lords.

1945. - Procès du maréchal Pétain.

## IL EST NÉ UN 23 JUILLET:

Salvadore de Madaraga, écrivain espagnol (1886-)

## Santé

## Insomnie et rythmes biologiques

L'insomnie que certains considèrent comme une sorte de maladie peut aussi être à l'origine de troubles psychiques et organiques.

D'où l'intérêt que présentent les recherches sur le sommeil qui ne sont toutefois pas encore pleinement reconnues par la médecine officielle.

Sans se soucier de ces préjugés, Uros Jovanovic, directeur de l'Institut de diagnostic et de thérapie des troubles des rythmes biologiques, a récemment fondé à Wurzburg un centre de «chronomédecine». A noter qu'il existe depuis 1973 en République fédérale d'Allemagne une société pour la lutte contre les troubles du sommeil.

Le chercheur qui est originaire de Yougoslavie est docteur en médecine et en philosophie. Il se consacre depuis une vingtaine d'années de manière intensive à l'étude du sommeil chez l'homme. Dans sa petite clinique située aux environs de Wurzburg, on ne rencontre pas seulement des insomniaques. Les patients viennent le consulter aussi pour de nombreuses affections qui ne peuvent être guéries avec les méthodes de la médecine classique. Le Dr Jovanovic fait aussi appel à l'hypnose pour le traitement de diverses affections psychosomatiques.

Dans son «laboratoire du sommeil» équipé d'appareils modernes et de nombreux écrans de contrôle pour l'observation des patients durant leur sommeil, il a examiné plus de 1000 sujets malades et en bonne santé. Il a pu constater qu'une bonne moitié d'entre eux sont soumis à un rythme biologique caractérisé: c'est ainsi que les

sujets dont les phases de sommeil profond se situent avant minuit sont au mieux de leur forme le matin très tôt et dans la matinée alors que les sujets dont la période de sommeil profond se situe dans les dernières heures de la nuit ne deviennent véritablement actives que vers midi et conservent leur entrain tard dans la soirée.

L'étude des biorhythmes est particulièrement utile pour le traitement de l'insomnie et ses multiples effets. Le Dr Jovanovic jouit d'une grande réputation auprès de nombreux confrères allemands et étrangers. Il bénéficie du soutien financier de plusieurs instituts allemands qui se consacrent à l'étude des effets du bruit pendant le sommeil. (dad)

## MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT. - 1. Choses insignifiantes. 2. Diversité des couleurs des fleurs. 3. Sont moins dangereux que leur mère. 4. Sont données aux chiens et chat; élimine. 5. A retroussé les lèvres. 6. Massif montagneux marocain; Ne sont pas tous des terribles. 7. Qui ne passe pas souvent sous la douche. 8. Romancier populaire; Dans un autre moi-même; Quatre termes. 9. Utilisé par ceux qui sont au régime. 10. Surprit; Département.

VERTICALEMENT. - 1. Ce que sont les usuriers. 2. Fleuve côtier; Canton suisse. 3. Faux dévôt et bon comédien. 4. Démonstratif; Initiales de l'auteur de «la paix chez soi». 5. Fera passer à l'état de gaz. 6. Nettoyage. 7. Point de départ d'une dépêche truquée; Poisson de mer. 8. Cordage; Connu. 9. Renversé; Sans inégalités; Élément. 10. Habite le pays de l'Il.

(Copyright by Cosmopress 10-001)

## Solution du problème paru samedi 19 juillet

HORIZONTELEMENT. - 1. Germandrée. 2. Arain; Oust. 3. Latran. 4. If; An; Oise. 5. Clabaudeur. 6. Iules; Oté. 7. Er; Pâtée. 8. Négus; Ce. 9. Oursin. 10. Eburine; Li.

VERTICALEMENT. - 1. Galicienne. 2. Eraflure. 3. Rat; Al; Glu. 4. Mirabeau. 5. Ananas; Soi. 6. Un. 7. Do; Odoacre. 8. Rubiettes. 9. Es; Suée; Il. 10. Ethérée; Ni.

## Jazz suisse 1980

## Les New-Orleans Hot Lips



Beiderbecke, le phénomène blanc plein de jeunesse, qu'Armstrong lui-même allait fréquemment voir et écouter à Chicago (ce qu'il nous a d'ailleurs confirmé). Une importante partie du succès des Hot Lips semble être due aux sources puisées chez Morton et ses Red Hot Peppers, avec *Cannon ball blues*, *Kansas city*, *Someday sweetheart*, *Sidewalk blues*, tous sur leur LP Megaphone 2008. *Melancholy blues* semble sorti d'une pochette marquée Armstrong Hot 7! Citons aussi *Jackass blues* et une mention particulière à *She's crying for me*.

Dans ses soli «blue Five» le soprano Frischknecht réussit une performance technique où la sonorité de son saxophone le fait confondre avec les 26 printemps de Sidney chez Williams.

La qualité du LP excellente. Musicalité, improvisations et technique sont signées: Felix cornet, Schider trombone, Frischknecht clarinette-soprano, Plattner piano, Zitzer banjo, Merz tuba, drums et washboard Urs Philipp Hug.

L'atmosphère Nouvelle-Orléans est idéale, et paraît-il, meilleure qu'actuellement dans la capitale du jazz: un de nos correspondants nous écrit ces jours du berceau du jazz «A part Preservation Hall, le jazz a disparu, juin 1980, de Bourbon Street. On n'y trouve que du disco et du sexe! Nos orchestres amateurs suisses feraient bonne figure ici...» Roger QUENET

Le 2 mai dernier, lors de son émission matinale sur les ondes de Sottens Robert Burnier (enfant du Locle) faisait découvrir à toute la Suisse française un disque de jazz qui sort de l'ordinaire: *Cake walking babies* joué par les New-Orleans Hot Lips...

C'est à Bâle qu'Urs Philipp Hug préside depuis dix ans aux destinées de ces émules de «King Oliver», inspirés pour leur technique par Papa Bue et les DSC. Leur répertoire sort de plein-pieds des orchestres Oliver, Hot 5 et 7 de Louis, sans oublier les Blue Five de Clarence Williams.

*Cake walking babies* ou *Everybody loves my baby* nous remémorent effectivement Louis et Sidney à leur grande époque chez Cl. Williams. *Sorry* est un emprunt à Bix

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Pour les vacanciers restés au pays

# L'autocar: une certaine redécouverte

Tous les Chaux-de-Fonniers n'ont pas déserté leur ville. Peu s'en faut. Avec le beau temps enfin de retour, il a été possible de s'en aller goûter les joies de l'excursion dans nos régions. Le soleil retrouvé n'aura fait en définitive que des heureux. Et parmi eux, les exploitants des entreprises de transports, les caristes en particulier. Il est vrai que le temps cette année n'incitait guère les gens à partir à la découverte du pays derrière une vitre où la buée et les gouttelettes de pluie gênaient la vision des paysages les plus merveilleux.

Va et découvre ton pays... En autocar, ce n'est pas si mal. Ce sont bien sûr essentiellement les personnes du 3e âge qui choisissent le plus souvent ce mode de transport. Mais ils ne sont pas les seuls, nous a affirmé un exploitant de la région. Les jeunes commencent, semble-t-il à redécouvrir les avantages indéniables de l'autocar. Plus de soucis de conduite, moins de fatigue, les cars modernes offrant un confort de plus en plus sophistiqué. De plus, les entreprises spécialisées s'occupent de toutes les formalités inhérentes au voyage. Elles réservent l'endroit où vous allez manger. En une seule journée, vous pouvez effectuer un grand nombre de kilomètres sans vous fatiguer le moins du monde. Mais au fait, où va-

t-on lorsque l'on prend un autocar pour une excursion ?

### LES CLASSIQUES EN VOGUE

Il semble que les buts de promenade préférés des Neuchâtelois ne varient guère d'une année à l'autre. La plupart des compagnies proposent un programme qui, régulièrement, comporte ce qu'on est tenté d'appeler des «classiques». Ce sont bien sûr les régions de notre pays qui bénéficient généralement d'un temps plus clément que chez nous qui sont le plus en vogue: le Valais, le Tessin, voire les Grisons. Sont aussi régulièrement demandés, les cols alpins (quand ils sont ouverts bien entendu), l'île de Mainau (pour les fleurs). On s'intéresse aussi beaucoup au Musée rural de Ballenberg, mais semble-t-il beaucoup moins à Grün 80 à Bâle. C'est presque un fiasco, déclarent les entreprises de cars. Le mauvais temps est certes sûrement pour une bonne part dans le désintérêt du public, mais il n'y a certainement pas que cela. Ou alors les gens préfèrent prendre le train pour une course de cette nature. L'immense majorité des courses organisées dans le canton se font sur une seule journée, certaines même sur une demi-journée. Mais il n'empêche que des circuits et des séjours sont également mis sur pied, sur plusieurs jours. Certains pour la Suisse, le Tessin notamment, d'autres pour l'étranger, les pays limitrophes, France, Allemagne et Italie principalement. Certaines entreprises n'hésitent pas à choisir des destinations plus éloignées, la Hongrie par exemple.

Toujours en ce qui concerne l'étranger, il est aussi possible de participer à des courses d'un seul jour, ceci bien entendu dans les régions proches de nos frontiè-

res. Les «hits» dans ce domaine sont l'Alsace et la Bourgogne pour la France, la Forêt-Noire et le Titisee pour l'Allemagne.

Toutes ces destinations sont heureusement pour les caristes ce qu'il convient d'appeler des valeurs sûres. Il est en effet nécessaire de pouvoir se baser sur quelque chose de plus ou moins solide pour établir les programmes. Il devient difficile, note un organisateur, mis à part ces classiques, de prévoir quelque chose qui marche à coup sûr. Les demandes ont été cette année si peu conformes aux prévisions que les statistiques n'ont pas servi à grand-chose. Certaines entreprises préfèrent de plus en plus se référer à la demande avant de se lancer dans certains projets.

Enfin, s'il fallait établir un bilan provisoire à mi-année, les caristes seraient unanimes à indiquer que 1980, du moins les six premiers mois, n'a pas tenu ses promesses. Mais si le temps consent à rester aussi beau qu'hier, il leur est permis d'espérer.

CAJ

## état civil

N.B.: Les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

### MARDI 22 JUILLET

#### Naissances

Humair Sarah, fille de André Humbert et de Patricia Lina, née Stöhr. - Willemien Florian, fils de Jacques Ferdinand et de Marie Jeanne Emélie, née Hugli. - Perrin Nathalie, fille de René Roland et de Danièle Edith, née Schwaar. - Brusa Raphaël, fils de Roberto Paolo et de Françoise Nicole, née Humbert. - Rossello Patrizia, fille de Francesco et de Maria Carmela, née Marguccio. - Desvoignes Martin, fils de Christophe et de Monique Renée, née Donzé.

## Un vol imbécile

Devrait-on, lorsque l'on pense bien faire en égayant sa façade par des fleurs, prendre la précaution de munir ces dernières d'un antivol. C'est la question que doivent se poser les propriétaires de l'immeuble Numa-Droz 116, la famille Jeanmaire, qui s'étaient donné la peine d'orner le devant de leur maison de géraniums. Il semble que pourtant, ce genre de fleurs, qui sont loin d'atteindre la valeur d'une orchidée rare, devrait être à l'abri des voleurs. Pourtant, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, plusieurs bacs à fleurs ont disparu. De quoi décourager ceux qui pensent encore à rendre nos rues un peu plus gaies !

## Le temps hier dans les montagnes De quoi se plaint-on?

«La nouvelle plage de Neuchâtel n'a pas pu être inaugurée dimanche.

En effet...

Il neigeait à La Vue-des-Alpes»

Nous avons redécouvert cette petite information dans une «Note d'un Passant» du Père Piquerez datée du... 15 juillet 1930.

Comme quoi nous aurions tort de nous plaindre. Non seulement, il n'a pas neigé ce mois-ci à La Vue-des-Alpes, mais l'été, le vrai, a fait son

apparition hier. Et de manière plutôt spectaculaire. Les Chaux-de-Fonniers se sont réveillés hier matin sous un soleil éclatant, et sous un ciel dans lequel les nuages brillaient par leur absence. Dans l'après-midi, vers 15 h. 30, le thermomètre affichait une température résolument optimiste de 17 degrés (à l'ombre). Le baromètre semble s'être fixé entre beau et très beau et il n'y a pas lieu de prévoir de grands changements dans l'immédiat. Plus de quoi se plaindre.

## mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 20 h. 30.  
Piscine Numa-Droz: fermée jusqu'au 2 septembre.  
Vivarium: 14-17 h.  
Musée paysan: 14-17 h.  
Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.  
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
Biblioth. de la Ville: fermée jusqu'au 26 juillet.  
Bibliothèque des Jeunes: fermée jusqu'au 4 août.  
Bibliothèque S.F.: Recrètes 29, 17 - 19 h.  
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
Le Scotch: Bar-Dancing.  
Club 55: Dancing, attractions.  
Le Domino: Cabaret-Attractions.  
La Boule d'Or: Bar-dancing.  
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.  
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.  
Accueil du Soleil 4: fermé.  
Consultations pour nourrissons, Forges 14: 14 h. 30 - 18 h., tél. 22 22 89.  
Pro Senectute: Fond. pour la vieillesse, tél. 23 20 20.  
Centre Rencontre: fermé jusqu'au 4 août.  
Permanence de jeunes: 9-21 h.  
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.  
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.

Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.  
La Main-tendue: No 143  
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 1, rue Neuve 9.  
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.  
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
Soc. prot. animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.  
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.  
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.  
Police secours: tél. No 117.  
Feu: tél. No 118.

### CINÉMAS

Corso: 20 h., Le Dr Jivago.  
Eden: 18 h. 30, Désirs profonds; 20 h. 30, Yanks.  
Plaza: fermé pour rénovation.  
Scala: relâche jusqu'au 3 août.

Fleuriste de service cet après-midi: Turtzschy, Léopold-Robert 57

LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE

Vie culturelle à Gérardmer, jumelle du Locle

# «La Perle des Vosges» se défend bien

III

Le troisième feuillet de notre carnet de routes des vacances consacré à Gérardmer permettra de faire mieux connaissance avec la vie culturelle de cette agglomération. Dans ce domaine, cette petite ville, par ailleurs très fleurie - elle a obtenu deux fleurs au classement national des cités les mieux parées - se défend fort bien. Située au milieu d'une région à maints égards privilégiée, ses habitants vivent essentiellement grâce aux industriels textiles, du bois, métallurgiques et au tourisme. Que font les Géromois durant leurs loisirs ? Quelles sont les possibilités, dans le secteur culturel notamment, qui leur sont offertes ? Sans oublier que les touristes - avec raison - sont devenus exigeants dans ce domaine. Gérardmer s'est doté de solides infrastructures afin que la culture soit bien vivante.

Derrière la mairie, dans un bel immeuble neuf est installée la Bibliothèque municipale comprenant deux sections: celle pour les adultes et celle pour les enfants. Son responsable, M. Ferry est un bibliothécaire heureux. Disposant d'environ 60.000 livres il constate que les dix mille habitants de Gérardmer font un large usage de son service. Deux ouvrages sur Le Locle «Histoires locloises» de Fr. Faessler et un usuel sur l'horlogerie figurent en bonne place dans

ses rayons. Toutefois, ni l'un ni l'autre n'ont un grand succès. Le premier, disponible dès 1965 a été emprunté... six fois seulement. Rappelons que «Gérardmer la vallée des lacs» de Fuy Voirin accessible à la Bibliothèque du Locle depuis 1975 ne fut pas davantage demandé. «Les gens de Gérardmer lisent beaucoup, relève M. Ferry et la Bibliothèque des jeunes marche aussi très bien. Un seul regret: nous manquons de place. Qu'en pense Mme Rattaire, la maire

de la ville ? «La culture, je le déplore mais c'est un fait, est toujours une affaire de sous. Grâce à cette bibliothèque, nous avons déjà doté Gérardmer d'un bel instrument. Elle n'est pas si mal lotie».

### UN ATELIER: «LA MAIN CRÉATRICE»

Toujours dans le domaine culturel, il faut relever l'existence de l'atelier «La main créatrice» ouvert deux jours par semaine. Les petits peuvent y goûter «l'heure du conte» tandis que les plus grands peuvent prendre part à diverses activités créatrices et artistiques de groupe sous la conduite d'animatrices qualifiées. S'agissant notamment de linogravure, peintures, etc...

Il faut enfin mentionner la présence d'un autre pilier culturel important constitué par la Maison de la culture.

Son directeur, M. Jean-Paul Séclét explique: «Régié par le loi de 1901, notre Maison de la culture et des loisirs ne dépend pas contre pas du tout de l'organisation des maisons de la culture style André Malraux. Elle se reconnaît dans la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture, elle-même créée au lendemain de la guerre et héritière des actions et œuvres laïques, péris, para et post scolaires. C'est dire notre pluralisme.»

En fait, un langage de spécialiste que M. Séclét ainsi que M. Jean-Paul Laruelle, président de cette association «décodent» volontiers.

### DE TOUT POUR TOUS

«Nous avons pour but d'organiser et encourager les activités communautaires, créatives, sociales et culturelles. Toute la



La Maison de la culture et des loisirs de Gérardmer. Un lieu où fourmillent les activités.

population, les enfants comme eux du 3e âge, doivent avoir ici la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et par conséquent favoriser leur épanouissement.»

Ces principes généraux qu'énoncent en général tous les centres culturels ne restent pas vides de sens à Gérardmer. Il s'agit véritablement d'un lieu de rencontre fréquenté - selon les activités il est vrai - aussi bien par les ouvriers que par les cadres ou les représentants patronaux. La Maison de la culture et des loisirs (MCL) du lieu est maintenant entrée dans les mœurs. Syndicats, comités d'entreprises, aussi bien que les membres du Lion's Club y organisent leurs réunions. Les genres d'activités qui s'y tiennent sont multiples. Leur énumération - plus d'une vingtaine - serait fastidieuse. Elles tiennent essentiellement dans deux volets: la diffusion de spectacles ainsi que l'animation culturelle.

### DU POINT DE VUE FINANCIER

Il convient encore de souligner le rôle social de la MCL de Gérardmer qui apporte aide et soutien aux personnes âgées et organise un service de garderie pour les enfants.

Sous le titre «Le p'tit écho de Forgottes» paraît occasionnellement un petit bulletin d'information et de liaison publié par la MCL. Il a essentiellement pour but d'établir un contact entre la MCL, ses membres et les Géromois.

### Carnet de deuil

LA CHAUX-DU-MILIEU. - Un nouveau décès, celui de Mme Edmée Perrenoud, âgée de 67 ans, vient d'attrister la population. Après avoir supporté une grave maladie avec beaucoup de courage et de patience, la défunte, qui habita tout d'abord au Cachot pour ensuite veir s'installer au village, laissera le souvenir d'une personne estimée de toute la population. Elle vouait par ailleurs une très grande affection à toute sa famille.

Membre assidue de la Société de couture paroissiale, Mme Perrenoud faisait aussi partie du Groupe local des femmes paysannes et était toujours prête à rendre un service. (my)

C'est en 1971 que s'ouvrit cette Maison de la culture dont la création fut décidée en 1966. Sa construction (15 millions de nouveaux francs français), à l'exception d'une petite aide de l'Etat, fut entièrement à charge de la commune. Son équipement fut assuré à 43 % par l'Etat et à 67 % par la ville, tandis que la subvention de la municipalité de Gérardmer représente le 22 % des produits, dans le compte d'exploitation général. Cette somme, 261.000 ff, permet d'assumer le 80 % des dépenses de fonctionnement.

Le total des charges de l'exercice 1979 de la MCL s'est élevé à quelque 770 mille francs.

MM. Séclét et Lasuelle expriment un seul regret: «Que l'augmentation des subventions n'ait pas suivi le réel développement de la vie culturelle qu'a connu Gérardmer grâce à la MCL. Cette augmentation fut en fait seulement mathématique, constatent-ils.»

Jean-Claude PERRIN

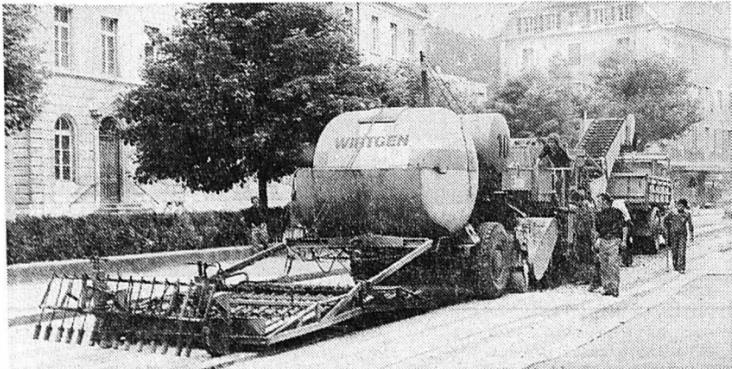
Prochain article: des traditions artistiques et populaires bien vivantes.

## mémento

### Le Locle

Grand-Cachot-de-Vent: Exposition Paul Klee.  
Bibliothèque des jeunes: fermée.  
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.  
Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 19 h. (horaire de vacances). Ensuite le No 117 renseignera.  
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
Permanence dentaire: No 117 renseignera.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.  
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.  
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.  
La Main-Tendue: tél. No 143.

## Réfection du revêtement de la rue Daniel-JeanRichard



Bon nombre de Loclois ont sans doute été passablement surpris, durant la journée de vendredi, de voir une énorme et bruyante machine appartenant à une entreprise suisse alémanique, qui arrachait le goudron recouvrant la rue Daniel-JeanRichard.

Grâce à cette technique très spectaculaire, il sera possible de poser un nouveau revêtement très rapidement, soit aujourd'hui. Devant ce monstre «avalant de goudron» sont disposés de nombreux brûleurs qui portent le revêtement à une haute température. Cet engin équipé d'une fraiseuse enlève alors le goudron sur une épaisseur de quatre centimètres. Ce matériau conduit dans des bennes de camions par un élévateur a été immédia-

tement récupéré et conduit dans divers quartiers périphériques de la ville où il a permis l'aménagement de plusieurs espaces.

Ainsi, depuis l'horloge florale jusqu'à la hauteur de la Société de Banques Suisses, soit environ 600 mètres, la route a été fraisée par le puissant engin, sur une largeur de quatre mètres. Pour ce faire, deux passages ont été nécessaires puisque seuls deux mètres peuvent être arrachés d'une seule fois.

La pose d'un nouveau tapis a été rendue nécessaire en raison de l'usure de l'ancien revêtement devenu passablement bosselé à certains endroits.

(texte et photo jcp)

## Un robinet saute: petite inondation

Malgré la température très estivale qu'il a fait durant la journée d'hier - mais tout à fait normale pour la saison - et l'absence totale de pluie, les pompiers du Locle ont néanmoins dû intervenir pour... une inondation. Au premier étage de l'immeuble Jaluse 25, un robinet s'est rompu. Alertés, les pompiers ont récupéré l'eau au moyen d'un aspirateur. Le locataire de l'appartement ayant eu, entre-temps, l'excellente réaction d'installer un chéneau depuis le robinet défectueux jusqu'à la fenêtre la plus proche. Les pompiers ont encore protégé quelques machines appartenant aux FAR qui occupent différents locaux au rez-de-chaussée de cet immeuble. (jep)

**Feuille d'Avis des Montagnes**  
**LE LOCLE**

**HÔTEL DE LA GARE**  
**RÔTISSERIE**

MONTMOLLIN - Tél. 038/31 11 96  
Famille Aimé Bongard

PENDANT LES VACANCES  
OUVERT TOUS LES JOURS

Spécialités à la carte  
et service sur assiette.  
Belle terrasse.

La qualité extra des pâtes aux œufs frais Tipo M\*\*\*

**Nouilles en spirales**

paquet de 500 g, 1.20

2 paquets

**Multipack**  
23.7.-29.7.

**2.-** (100 g -- .20)  
au lieu de 2.40



Il est revenu le temps des grillades...

**Cervelas**

de qualité Migros tant appréciée.

1 paire, 200 g,  
emballage VAC

**Offre spéciale**  
23.7.-29.7.

**1.10** (100 g -- .55)  
au lieu de 1.50

**MIGROS**  
**data**

**Bouilli en vinaigrette**

prêt à servir

les 100 gr **.95**  
(au lieu de 1.20)

Un régal sans pareil pour toute la famille!

Sur toutes nos

**crèmes glacées**

en emballages de 400 g

**Offre spéciale**  
jusqu'au 29.7.

**-.50** de réduction  
par emballage!

par exemple:  
vanille/fraise, Cassata,  
Forêt Noire, etc.



**MIGROS**  
**data**

Des Alpes valaisannes...  
**Eau de table «Aproz»**

Au goût de chacun et de toute la famille.

**Citron**

bouteille de 1 litre, -.70

2 bouteilles **1.-**  
au lieu de 1.40 (+ dépôt)

**Citron minical ou Novi Cola**  
bouteille de 1 litre, -.80

2 bouteilles **1.20**  
au lieu de 1.60 (+ dépôt)

**Multipack**  
23.7.-5.8.

**-.20**  
de réduction

par bouteille  
dès l'achat  
de deux  
bouteilles  
au choix!

minical = pauvre en calories,  
édulcoré artificiellement



Un best-seller à l'attention des amateurs  
de fleurs et de plantes

**«Les fleurs - mon bonheur»**

Ses 162 pages vous  
livreront une foule  
de suggestions  
et de conseils.

**2.80**

**NOUVEAU**

**NOUVEAU**

Un dessert  
surprenant  
dont raffolent  
petits et grands.

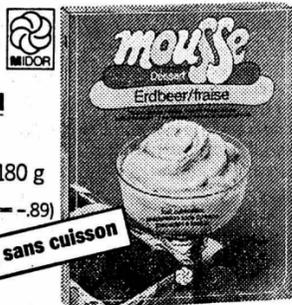
**Dessert  
mousse**

**Fraise ou  
Ananas**

emballage de 180 g

**1.60** (100 g -- .89)

préparation sans cuisson



**NOUVEAU**

En vente dans les principaux  
marchés Migros.

**Huile  
de germes de maïs**

Une huile entièrement végétale, de  
goût neutre, riche en vitamine E  
et en acides gras essentiels.  
Ces derniers aident à influencer  
favorablement le taux  
des lipides du sang.

bouteille de 7,5 dl  
**3.30** (1 dl -- .44)

En vente dans les principaux  
marchés Migros.



**MIGROS**

**FO**

**LE PAPIER SUISSE**  
assure travail  
et existence

**TOM  
and  
JERRY**



• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE • PAYS NEUCHÂTELOIS •

Maire de Courtelary

# Brusque décès de M. Frédéric Racle

Comme nous l'annoncions brièvement dans notre édition de lundi, c'est avec une profonde consternation mêlée de stupeur que la population du chef-lieu d'Erguel a appris le brusque décès de M. Frédéric Racle, industriel et maire de Courtelary. Alors qu'il passait ses vacances en terre tessinoise en compagnie de sa femme et de l'une de ses filles, il a succombé aux premières heures de la matinée de dimanche, immédiatement après avoir plongé dans la piscine de l'hôtel dans lequel il était descendu.

Le défunt naquit le 6 juin 1916 à Courtelary; il fréquenta l'école du lieu puis fut admis à l'École secondaire de St-Imier. Sa scolarité ache-

vée, il entra à l'École d'horlogerie de la cité imérienne, aujourd'hui Technicum. Son diplôme de technicien-mécanicien en poche, il travailla successivement dans des entreprises de St-Imier, Bienne et Bévillard. En 1946, il fonda, en compagnie de son frère, sa propre entreprise, «Radex», une fabrique de fraises dentaires qui a pris aujourd'hui un bel essor et qu'il exploitait avec son fils depuis une quinzaine d'années.

En 1941, il épousa Mlle Elsa Zehr, une enfant de Courtelary également. Ensemble, ils élevèrent une belle famille de six enfants, cinq filles et un garçon. Cruelle ironie du sort, M. Racle, entouré de tous les siens et de ses douze petits-enfants notamment, à



l'occasion de son 64e anniversaire, le 6 juin dernier, avait déjà échafaudé quantité de projets pour fêter, l'an prochain, à la fois ses 65 ans et ses 40 années de mariage.

### L'HOMME AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

En 1977, M. Racle, sollicité par son parti - il était libéral-radical - acceptait la charge de maire. Très vite, il devait se rendre compte que ce titre n'était pas qu'honorifique mais qu'il exigeait un engagement total de la part de celui qui l'accepte. Aussi, prit-il d'emblée sa tâche à cœur, ne ménageant ni son temps ni sa peine pour le bien de la commune. Rien de ce qui touchait au développement de son village ne le laissait indifférent. Il déplorait aussi vivement l'état de tension, les luttes stériles et la mécontente issues, notamment, de la question jurassienne et souhaitait ardemment voir le jour où ses administrés pourraient à nouveau fraterniser, comme au «bon vieux temps», d'où le sens et l'importance qu'il accordait à la Fête villageoise, une occasion rêvée et un endroit de prédilection, disait-il, pour tendre à ce but.

Dans le cadre de ses fonctions, il fut l'homme répondant à toutes les sollicitations. Pour s'en convaincre, il n'est que de citer les nombreux comités, groupements et associations dont il accepta de faire partie: président de la Commission «Développement économique» de Centre-Jura; représentant de la région «Centre Vallon» à l'assemblée des délégués de la FJB et membre de la Commission I de ladite FJB; membre du comité de l'Association des maires et présidents de bourgeoisie du district de Courtelary; membre du Syndicat pour l'épuration des eaux usées du Bas-Vallon de St-Imier; membre de l'organe directeur de la Chambre d'économie publique du Jura bernois; membre de la Commission de construction de l'École des Prés-de-Cortébert.

Il est un secteur également où M. Racle déploya une intense activité, celui des assurances-maladie. Ses compétences en la matière étaient unanimement reconnues. C'est ainsi qu'il faisait partie du comité de la Fédération suisse des caisses-maladie, du Conseil d'administration de la caisse-maladie «La Jurassienne» et qu'il présidait la toute jeune Fédération des caisses-maladie du Jura bernois. Dans ce même domaine, mais sur le plan local, il était l'un des piliers de «La Prévoyance» dont il était le président depuis 1952.

Le défunt fut aussi un adepte de la musique de cuivre et, à ce titre, tenait la fanfare en haute estime. Il en faisait partie depuis 1932. Cette fidélité à cette société lui valut d'être nommé membre d'honneur.

La Société de développement lui doit aussi beaucoup. Il en était par ailleurs le vice-président.

Avant d'accéder à la mairie, M. Racle occupa en outre de longues années durant la fonction de vice-président, puis de président des assemblées.

L'Amicale de la brigade montagne 10 et l'Association des contemporains de 1916 perdent enfin en M. Racle un membre estimé et apprécié.

Cette longue énumération des fonctions qu'occupait le défunt ne doit cependant pas faire oublier le père de famille, prévenant, attentif à tout ce qui touchait aux siens; le chef d'entreprise, soucieux du bien-être de ses ouvriers; l'homme, tout simplement, un homme sensible au cœur généreux.

L'Impartial présente à la famille cruellement éprouvée par ce deuil, ses respectueuses condoléances. (ot)

Voir autres informations jurassiennes en page 19

# Le nombre des logements vacants diminue au Val-de-Ruz

Il y a quelques années, nous avions montré que beaucoup de logements étaient vacants au Val-de-Ruz, comme dans le reste du canton, suite à la récession économique et au départ de beaucoup de familles de provenance étrangère, alors que l'on construisait beaucoup de nouvelles maisons. Lors du dernier relevé de l'OFIAMI, cité dans l'Annuaire statistique du canton de Neuchâtel pour l'année 1979, on dénombrait, dans le district, sur 4747 logements disponibles, seulement 82 logements vacants, dont la moitié étaient des trois pièces. Voici, par commune, le nombre de logements disponibles, approximativement selon l'OFIAMI, avec, entre parenthèses, le nombre de ceux qui restent vacants: Cernier: 800 (23), Chézard - Saint-Martin: 455 (6), Dombresson: 451 (15), Villiers: 122 (-), Le Pâquier: 86 (-), Savagnier: 266 (-), Fenin - Vilars - Saulles: 180 (-), Fontaines: 244 (-), Engollon: 22 (-), Fontainemelon: 608 (11), Les Hauts-Geneveys: 294 (2), Boudevilliers: 192 (5), Valangin: 175 (1), Coffrane: 183 (4), Les Geneveys-sur-Coffrane: 528 (15) et Montmolin: 141 (-).

Le nombre de logements vacants est donc le plus élevé dans les plus grands villages du district, et c'est à Cernier qu'on atteint le chiffre le plus élevé. Sept communes n'avaient aucun logement vacant. Enfin, relevons que, sur les 82 logements vacants, seuls 3 d'entre eux ont été construits en 1977/78. (jlc)

### VAUMARCUS

#### Motocycliste blessée

Hier à 15 h. 45, une motocycliste domiciliée en France, dans le département du Doubs, Mlle Sabine Jouvanceau, âgée de 21 ans, circulait sur la route de Vernéaz à Vaumarcus. Dans un virage à droite, à la suite d'une vitesse inadaptée, elle a perdu la maîtrise de sa machine qui est sortie de la route à droite où elle s'est renversée dans un champ. Souffrant des vertèbres cervicales et d'une plaie au cuir chevelu, Mlle Jouvanceau a été transportée à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

# L'année scolaire débutera-t-elle en automne ?

La question de la coordination scolaire revient sur le tapis dans le canton de Berne. Et ceci, précise un communiqué de l'Office cantonal bernois d'information et de documentation, parce que le problème ne se présente plus politiquement comme en 1972, année où les deux tiers du peuple bernois avaient refusé de placer le début de l'année scolaire à l'automne plutôt qu'au printemps.

Le canton de Berne vit actuellement, et jusqu'en 1982, une période transitoire qui fixe la rentrée scolaire à la fin de l'été dans les écoles de langue française. Il s'agit donc de trouver de toute façon une solution nouvelle pour Bienne et le Jura bernois.

En conséquence, la Direction de l'instruction publique a élaboré un projet de loi modifié sur l'Ecole primaire ainsi qu'un décret pour une période transitoire en vue de fixer le début de l'année scolaire à la fin de l'été. Ces deux objets font actuellement l'objet d'une procédure de consultation auprès des partis, des autorités ecclésiastiques, des Directions des écoles, des Commissions scolaires des Ecoles secondaires supérieures, des directions administratives concernées, de la Commission consultative du DIP et de la Société bernoise des enseignants. Le rapport final de cette procé-

dure sera adressé début septembre au Conseil exécutif et les délibérations au Parlement bernois sont prévues en février et mai 1981. La modification de la loi étant soumise au référendum facultatif, une votation éventuelle pourrait avoir lieu en novembre 1981 et, en cas d'acceptation par les votants, la première année scolaire débutant en automne serait 1983. Selon le décret transitoire, l'année scolaire 1982-83 serait de ce fait prolongée de dix mois.

Toutes les prises de position adressées jusqu'à présent au DIP sont favorables, indiquant ainsi un changement de mentalité par rapport à 1972, relève le communiqué. Le DIP note ainsi qu'il ne cherche pas à fire acte d'autorité avec le nouveau projet de loi qu'il a élaboré, mais bien plutôt qu'il répond aux tendances actuelles. (ats)

• CANTON DU JURA •

# L'allocation de renchérissement sera versée en septembre

Au cours de sa séance hebdomadaire, le Gouvernement jurassien a décidé de verser l'allocation de renchérissement aux magistrats et fonctionnaires de l'Etat au mois de septembre. On se souvient que le Parlement avait décidé de verser à tous les fonctionnaires et magistrats une allocation unique de mille francs pour 1980.

Ainsi que l'annonçait hier le Service de presse cantonal, le Gouvernement a en outre octroyé trois crédits d'un montant global de près de 95.000 francs à la police cantonale pour l'acquisition d'équipements vestimentaires, d'un appareil radio police et d'un microscope stéréosco-

pique destiné au Service d'identification judiciaire. L'exécutif jurassien a en outre adopté un arrêté concernant le transfert d'immeubles, par le conservateur des registres fonciers, de la Banque Cantonale de Berne à la Banque Cantonale du Jura. Il s'agit d'immeubles sis dans les communes de Porrentruy, Delémont, Bassecour et Saignelégier. Enfin, le Gouvernement a approuvé un arrêté portant adhésion de la République et canton du Jura à la fondation «Ecole supérieure de viticulture, d'œnologie et d'arboriculture et Technicum supérieur des branches agricoles spéciales de Changins». (ats)

# Archives jurassiennes rapatriées

Deux grosses démenagements ont rapatrié hier de Berne à Porrentruy des archives des trois districts jurassiens concernant principalement les XIXe et XXe siècles mais aussi la période française, voire l'ancien régime. Les dossiers représentent près de 130 mètres de rayons constitués d'environ deux mille liasses et livres.

Au cours des deux derniers siècles, les districts ont accumulé une grande masse d'archives qui illustrent l'activité des administrations de district. Faut de place pour conserver leurs archives, les autorités des districts jurassiens en avaient déposé une partie à Berne, notamment à la suite des classements de ces fonds ou au moment de la restauration des préfectures, en 1929 aux Franches-Montagnes et en 1966 à Delémont. Les administrations de district devaient remettre en premier lieu les archives antérieures à 1831. Les archives déposées à Berne concernent tous les siècles de l'histoire des districts jurassiens ou presque. Celles de l'ancien régime ont généralement été intégrées dans les archives de l'ancien Evêché de Bâle, déjà déposées à Porrentruy, mais certains documents se trouvent dans les fonds rapatriés mardi. Ces archives révèlent notamment le fonctionnement de l'administration des biens nationaux ou de la contribution foncière sous le régime napoléonien. On y trouve en outre les correspondances des préfets du XIXe siècle, les jugements des tribunaux, des minutes de notaires.

Les archives seront déposées à l'Hôtel des halles de Porrentruy dans les locaux actuellement disponibles. Celles de la

préfecture de Saignelégier y sont déjà partiellement logées. Dans un proche avenir, celles des autres préfectures viendront enrichir le fonds. Ces archives sont d'un grand intérêt pour l'histoire jurassienne car elles permettent de suivre l'évolution générale de la région par l'histoire du peuple et des districts, qui a permis la résurgence d'une véritable identité jurassienne. Le rapatriement de ces archives n'a pas été prévu dans les accords de coopération entre Berne et le Jura mais il s'est déroulé sous l'égide des deux gouvernements. (ats)

### mémento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue des Perrières, bloc FCOM, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66. La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

### SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01. Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54. Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50. Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

tribune libre • tribune libre

## Rural de Valangin: pas d'incommunicabilité...

L'information que vous avez faite dans l'Impartial du 16 courant à propos de la très regrettable démolition du rural de Valangin était correcte et je tiens à vous en remercier.

Une petite précision toutefois:

La proposition d'un contrat de bail, à raison d'un loyer annuel de 7000 fr. émanait du propriétaire lui-même et non de notre section. C'est même l'un des points essentiels sur lequel nous nous étions entendus, lui et moi, au cours d'un entretien téléphonique le vendredi 4 juillet 1980.

Les intentions des parties en présence étaient si convergentes et l'accord parfait que le propriétaire devait, dans les jours suivants, nous envoyer un projet de contrat établi par son notaire et à signer par devant lui. Au lieu de cela, le lundi 7 juillet, le propriétaire m'a fait écrire par sa fiduciaire qu'il mettait fin aux pourparlers, irrévocablement.

Ceci, pour l'information. Quant au commentaire que vous faites sous le titre «Incommunicabilité» en imputant sans grands détours au style de notre ami Philippe Graef l'échec des pourparlers, vous êtes, permettez-moi de vous le dire, dans l'erreur.

Il est des intellectuels qui savent mettre la main à la pâte lorsqu'il le faut. Philippe Graef est de ceux-là et il l'a montré dans le terrain où il vous est peut-être arrivé de le rencontrer.

Non. Il n'y a pas eu, à Valangin, un fossé entre le propriétaire et notre délé-

gué et d'autres membres de notre Comité, il y a eu plutôt des volte-face successives de notre interlocuteur. La preuve? Au moment où nous avions accepté sa dernière proposition, sans crier gare, au lieu de nous envoyer son projet de contrat, il a fait entrer en action la pelle mécanique sur la grange de la Dime, puisque c'est ainsi que s'appelle ce rural.

Une démolition pour rien? tirait l'Impartial du 16 courant; l'avenir le montrera. Le propriétaire, lui, sait certainement ce qu'il va faire de cette surface, de cette bâtisse devenue gravats.

Au surplus, il conserve bonne conscience; pensez donc, le Heimatschutz n'a pas su négocier. Il ne lui a délégué qu'un interlocuteur qui n'a su se mettre au diapason ou trouver le dénominateur commun qui convenait au niveau du langage.

Tous les efforts ont été vains; ont-ils été maladroits? Une chose est certaine, ils portaient d'une bonne intention: la sauvegarde d'un témoin architectural tout à fait valable, avec ou sans législation que vous qualifiez de fantaisiste.

En tout état de cause, le moins que l'on puisse dire est que, dans cette affaire, les responsabilités sont largement partagées. Sous une forme ou une autre, il me paraît qu'un rectificatif s'imposerait.

J.C.I. Jaggi, président de la section neuchâtelaise du Heimatschutz

Philippe Graef et le Heimatschutz font un travail admirable, il ne nous viendrait pas à l'idée d'en douter. Dans notre commentaire nous avons tenté d'expliquer une des raisons qui ont provoqué les volte-faces du propriétaire du rural. C'était notre opinion, que vous êtes en droit de contester.

Quoi qu'il en soit, malgré son échec, le Heimatschutz sort grandi de cette affaire. Il a retrouvé une certaine cohésion et a livré, avec un comité rajeuni, une première bataille riche d'espérance. (jlc)

### mémento

**Neuchâtel**  
Jazzland: 22-2 h., Jerome van Jones et Denis Progin  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Kreis, Croix-du-Marché. Ensuite tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143.

**CINÉMAS**  
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Morsures; 17 h. 45, Macadam Cow-Boy.  
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Tendre Combat.  
Bio: 18 h. 30, Le Pull-over rouge; 15 h., 20 h. 45, Laura les Ombres de l'été.  
Palace: 15 h., 20 h. 45, Emmanuelle, l'anti-vierge.  
Rex: 15 h., 20 h. 45, Hair.  
Studio: 21 h., La Prof et les Cancres.

**Val-de-Ruz**  
Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiovani, Fontainemelon, tél. 53 22 56 et 53 22 87.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.  
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

**Val-de-Travers**  
Môtiers, Château: 10-23 h., expos. céramique.  
Couvét, cinéma Colisée: relâche.  
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.  
Fleurier: bar-dancing l'Alambic, 21 h. - 2 h.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêts publics. Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

# Pour un linge moelleux...

## offre spéciale

23.7.-5.8.

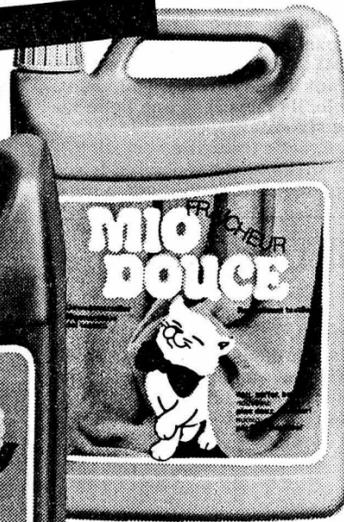
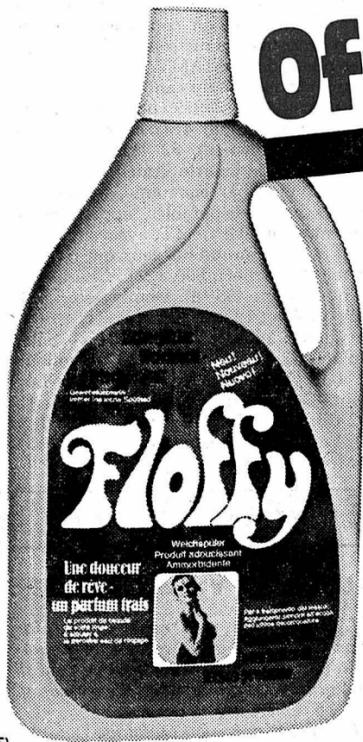
### Flossy

Le produit adoucissant qui soigne votre linge et lui donne une merveilleuse fraîcheur. Les couleurs retrouvent leur éclat, le linge est plus facile à repasser et plus agréable à porter.

bidon de 4 kg

**5.-** (1 kg = 1.25)

au lieu de 6.-



Nouvelle  
qualité:  
plus doux,  
meilleur!

### MIO DOUCE

Revitalisant textile  
Fleurette - au frais parfum  
de fleurs. Fraîcheur - au  
parfum âpre et frais.

bidon de 5 kg

**4.80** (1 kg = .96)

au lieu de 5.80



# MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

## OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons un

### garde-fortifications

Attributions :

- travaux généraux d'entretien dans les ouvrages fortifiés
- tâches de surveillance.

Exigences :

- si possible apprentissage complet d'une profession artisanale
- être apte au service militaire (app ou adt); avoir moins de 35 ans
- caractère irréprochable.

Nous offrons :

- place stable; activité variée et indépendante
- bonnes prestations sociales.

Lieu de service :

Neuchâtel.

Adresser les offres au commandement de la compagnie de gardes-fortifications 2, 2006 Neuchâtel.  
Téléphone (038) 24 43 00

Nous cherchons pour entrée au 1er août

### UN MANOEUVRE

pour un nouveau procédé d'isolation thermique.

Permis de conduire et connaissances d'allemand.

Veillez prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 70 90 ou 55 31 52.

THERMECON Suisse SA, Evole 27, Neuchâtel.

### Immeubles « LA SUZE », à Sonceboz-Sombeval,

appartements tout confort, à 2 min. de la gare

A louer pour tout de suite ou date à convenir:  
2 appartements de 1½ pièce, dès Fr. 230.- + charges.

Renseignements: CIMENTS VIGIER SA,  
2603 Reuchenette, tél. 032/96 12 71.

On cherche

### MAÇON

à la retraite, pour faire quelques travaux d'entretien.

Ecrire sous chiffre 91-205 aux annonces Suisses S.A. « ASSA », 31, Av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.



PRÉFABRIQUÉS en béton armé  
BÂTIMENTS à usages industriels et agricoles  
ATELIERS-REMISES tous usages  
GARAGES individuels/ GARAGES collectifs (boxes)

**JACKY CHAPPUIS**

2882 St-Ursanne - Téléphone (066) 55 35 60



Seul le  
**prêt Procrédit**  
est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»  
vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....  
à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide  
simple  
discret



## FÊTE DU 1er AOÛT

(nouvelle formule)

dès 20 h. 30: Pouillerel  
Fête de la montagne

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot  
(minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce  
commerciale ou ayant  
une certaine importance

#### Demandes à acheter

POUPÉES, POUPONS, achetés dès Fr. 100.  
- pour créer musée. Egalement tous jouets,  
accessoires, objets, même miniatures. Avant  
1930. Mme Forney, tél. 039/23 86 07. Dépla-  
cements.

FOURNEAU ANCIEN en catelles et  
autres. Tél. 039/23 15 62.

#### Perdus - Trouvés

BRACELET-GOURMETTE argent  
ciselé. Souvenir. Grosse récompense.  
Tél. (039) 22 58 90.

#### Chiens - Chats à donner

JOLI CHAT noir, à donner contre très  
bons soins. Très affectueux. Tél. (039)  
23 17 40 ou 22 36 95.

PUBLICITÉ ACTIVE,  
COMMERCE ACCRU!

# Une initiative soumise à la procédure de consultation Pour une augmentation des vacances

Que pensez-vous d'un nouvel article constitutionnel qui donne à tout travailleur le droit à quatre semaines de vacances au moins et même à cinq semaines jusqu'à l'âge de 20 ans et à partir de 40 ans ? C'est ce que demande en substance le Conseil fédéral aux cantons, partis politiques et organisations économiques auprès desquels il a ouvert une procédure de consultation concernant l'initiative «pour une extension de la durée des vacances payées». Les milieux interrogés peuvent donner jusqu'au 30 novembre prochain, leurs réponses sur la base desquelles le Conseil fédéral arrêtera sa décision de principe. Après le débat aux Chambres, le peuple aura le dernier mot, vraisemblablement en 1982, voir en 1983 si un contre-projet devait être adopté.

Portant 122.888 signatures, l'initiative sur les vacances a été déposée en octobre 1979 par l'Union syndicale suisse (USS) et le Parti socialiste suisse (PSS). Elle revêt la forme d'un projet rédigé de toutes pièces. Tout en fixant des durées minimales pour les vacances, elle réserve des réglementations cantonales plus avantageuses pour les travailleurs.

Il n'existe actuellement aucune disposition constitutionnelle sur la durée minimale des vacances. Celle-ci est réglée par des lois et des ordonnances lorsqu'il s'agit d'employés du secteur public, par le Code des obligations pour les travailleurs de l'économie privée. Dans le domaine public, la Confédération, les cantons et les communes sont chacun compétents pour édicter des règles autonomes pour la durée des vacances. Les employés de la Confédération ont, par exemple, droit à quatre semaines de vacances jusqu'à l'âge de 50 ans, à cinq semaines jusqu'à 60 ans et à six semaines jusqu'à 65 ans.

## CONTRATS COLLECTIFS PLUS LARGES

Le Code des obligations accorde aux travailleurs de l'économie privée un droit minimal de deux semaines de vacances. Ce droit est de trois semaines pour les jeunes travailleurs jusqu'à l'âge de 19 ans ainsi que pour les apprentis jusqu'à l'âge de vingt ans. Les cantons peuvent prolonger d'une semaine ces durées minimales. Il y a une année, la durée

minimale des vacances était de quatre semaines dans 19 cantons pour les jeunes travailleurs et dans 24 cantons pour les apprentis. Pour les autres travailleurs, la durée minimale s'élevait déjà à trois semaines dans 20 cantons. Les autres cantons prévoyaient deux semaines.

D'une manière générale, les contrats collectifs passés entre organisations patronales et ouvrières dépassent large-

ment le minimum fixé par le droit fédéral. En 1970 déjà, aucun contrat ne prévoyait moins de trois semaines de vacances. Selon une statistique réalisée en 1979 par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Ofiamt), presque tous les contrats fixaient un minimum de trois semaines et demie. Dans le 77 % des cas, la durée était fixée à quatre semaines. (ats)

# 33e Festival international du film à Locarno Sans Godard, mais avec Tarkowski

Au cours d'une conférence de presse, tenue lundi, le directeur du Festival du film de Locarno, M. Jean-Pierre Brosard a présenté le programme de la 33e édition qui se déroulera du 1er au 10 août prochain en présence du réalisateur soviétique Tarkowski mais sans Godard qui s'est vu refuser le droit de présenter sa dernière œuvre à Locarno par les télévisions co-productrices du film.

Malgré les grandes difficultés financières rencontrées par le Festival - la Confédération a décidé de ne pas aug-

menter sa subvention - les responsables présenteront cette année à Locarno environ 90 films dont 29 feront partie du concours officiel. Outre 13 premières visions mondiales, le cinéma polonais sera à l'honneur de la manifestation. Chaque jour sera projetée une œuvre polonaise soit dans l'une des sessions traditionnelles du Festival soit dans la rubrique «Panorama». L'affiche présente en outre une rétrospective (18 films) consacrée à Marcel L'Herbier, réalisateur français récemment décédé.

Le jury international est composé par la scénariste italienne Cecchi-d'Amico, le producteur brésilien Carlos Diegues, l'actrice française Marie Dubois, la technicienne suisse Madeline Fonjallaz et les réalisateurs soviétique et de la République populaire du Bénin Vitas Jelavicius et Richard de Madeiros. (ats)

# La villa du chah toujours à vendre

L'ex-chah d'Iran recherche discrètement un acheteur pour la villa Suvretta, sa somptueuse résidence dans les Alpes suisses où il avait l'habitude de passer les vacances. L'ancien souverain n'est pas revenu dans cette villa depuis l'hiver 1975-76, date à laquelle le terroriste Carlos avait pris en otages les participants à la conférence de l'OPEP. A l'époque, il avait déclaré que le chah serait la prochaine cible.

Les autorités helvétiques avaient informé le chah qu'elles ne pouvaient plus lui garantir sa sécurité. Depuis la villa qui compte 105 lits n'a été utilisée que très occasionnellement par les membres de la famille.

Le chah avait acheté en 1968 cette villa à proximité de Saint-Moritz pour la somme de 3.200.000 francs français. Elle vaudrait actuellement six millions de francs suisses. (ap)

# Les journalistes zurichois dans la rue ?

Trois syndicats zurichois des mass media vont utiliser le moyen de la manifestation pour protester contre les entraves portées à l'exercice de leur profession. Ces entraves ont été nombreuses lors des émeutes qui ont débuté le 30 mai devant l'Opéra de Zurich.

C'est pourquoi l'Union suisse des journalistes (USDJ), le syndicat suisse des mass media (SSM) et la Fédération des employés de la radio et de la télévision ont décidé lundi soir de manifester prochainement pour le libre exercice de leur profession et pour la liberté de la presse. (ats)

# Armée: changement de classes et libérations

Le Conseil fédéral a publié la nouvelle ordonnance concernant le passage dans d'autres classes de l'armée dès le 1er janvier 1981 et la libération des obligations militaires le 31 décembre 1980.

Les soldats, appointés et sous-officiers nés en 1948 et ceux, nés en 1947, qui ont été maintenus dans les compagnies de chars légers I-I et II-I ainsi que I-3 et II-3 passent dans la Landwehr. Les soldats, appointés et sous-officiers nés en 1938 passent dans la Landsturm.

Les officiers subalternes sont transférés dans la Landwehr ou la Landsturm en général lorsqu'ils atteignent la limite d'âge fixée. Lorsque le maintien des effectifs réglementaires l'exige, ils peuvent exceptionnellement rester plus longtemps dans une classe de l'armée ou être transférés prématurément dans les formations de Landwehr ou de Landsturm. Les capitaines et les officiers supérieurs sont transférés dans la Landwehr ou la Landsturm suivant les besoins.

Dès la fin de cette année, les soldats, appointés, sous-officiers et complémentaires de toutes les classes de fonction nés en 1930 sont libérés des obligations militaires, exceptés les officiers aptes au service complémentaire. Cette disposition touche également les officiers subalternes et capitaines nés en 1925 ainsi que les militaires nés en 1915, jusqu'au grade de colonel compris, tout comme les officiers généraux nés en 1919 qui sont restés incorporés au delà de la limite d'âge.

La dernière inspection des hommes libérés des obligations militaires le 31 décembre prochain aura lieu le plus tard

possible, mais pas avant le 1er novembre. L'inscription de la libération dans le livret de service et l'enlèvement de la fiche de mobilisation et, le cas échéant, des ordres spéciaux la complétant, peuvent être faits avant le 1er novembre 1980. (ats)

# Les tours d'Aminona sont vendues

En ce début de semaine s'est terminée à Sierre la vente aux enchères publiques des fameuses tours d'Aminona, tours créées il y a une dizaine d'années dans un style tibétain qui entraînent une faille retentissante dont fit surtout les frais la Banque Leclerc de Genève.

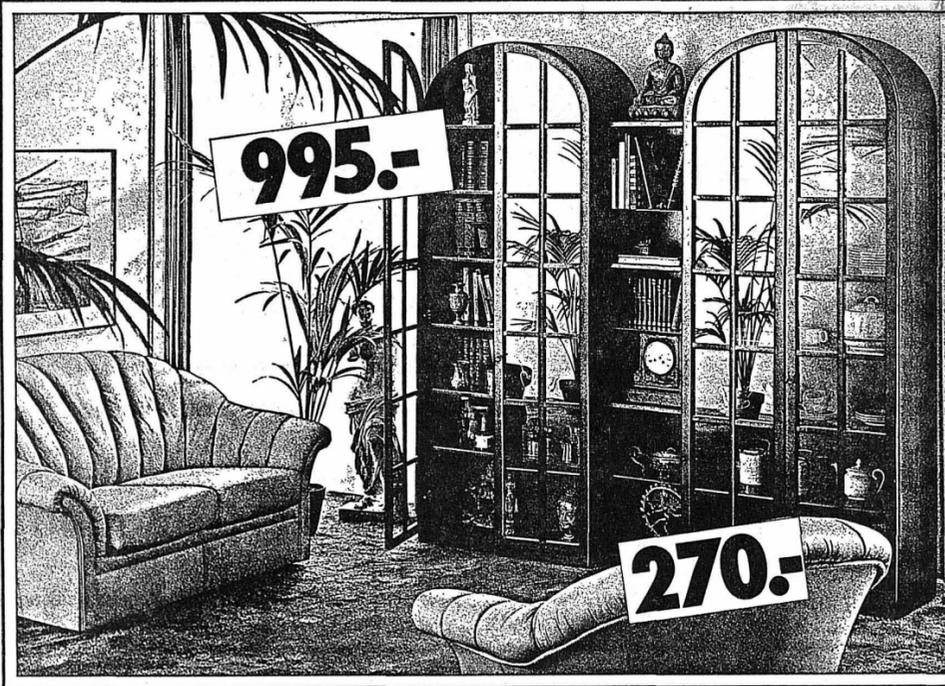
Cette vente aux enchères a duré trois semaines. Elle a permis de liquider pratiquement la totalité des 180 studios, appartements, piscine et locaux divers soumis aux divers acquéreurs. Quelque onze millions de francs ont été ainsi récupérés.

# Un avion s'écrase à Ecuivillers

Hier, vers 11 heures, un avion monomoteur «Robin TR-400» immatriculé «HB-EXM», s'est écrasé peu après le décollage à Ecuivillers (FR). L'avion s'est fracassé dans un champ de froment. Le pilote est indemne. Les trois passagers, un homme et deux femmes, ont été légèrement blessés. L'avion, valant plus de 100.000 francs avait été loué pour un voyage d'agrément. (ats)

# Tirage de la Loterie romande

La Loterie romande a procédé au tirage de sa 463e tranche à Pully, dont voici les résultats:  
8000 billets gagnant chacun 10 francs se terminant par 3, 9.  
520 billets gagnant chacun 20 francs se terminant par: 21, 825, 018, 510.  
180 billets gagnant chacun 30 francs se terminant par: 089, 671, 810, 0265, 0940, 9933, 4524, 4050, 1085, 0342, 5958, 2995, 4804, 3258, 8190, 2148, 2460, 3831.  
Les 10 billets suivants gagnent 200 francs: 829349, 823916, 834976, 811439, 847904, 832144, 833751, 825957, 842570, 842777.  
Les 4 billets suivants gagnent 500 francs: 827437, 810968, 818652, 841404.  
Le gros lot de 100.000 francs porte le numéro: 818266.  
Les 2 billets de consolation suivants gagnent 500 francs chacun: 818265, 818267.  
Attribution de 97 lots de 10 francs chacun aux billets dont les quatre premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot: 8182.  
Attention: sans garantie, seule la liste officielle fait foi.



# Un intérieur peut être élégant sans être cher!

**BOGOTA** - Programme par éléments en acajou pour salles à manger et séjours (existe aussi en frêne blanc et brun). Vitrine, largeur 85 cm (sur désir avec éclairage intérieur) 1080.-/995.-, étagère, largeur 40 cm 290.-/270.-, combinaison 3 éléments, largeur 210 cm, livrée et montée 2450.-/à l'emporter 2260.-.

Pour compléter l'ensemble, vous trouvez chez nous le plus vaste choix de Suisse en meubles rembourrés, tapis d'Orient, tapis de fond et sols PVC, rideaux et lampes.

- Acompte selon entente et le solde jusqu'à 90 jours sans supplément
- Garantie contractuelle et service à la clientèle
- Reprise de vos meubles usagés
- ESSENCE GRATUITE, remboursement du billet de chemin de fer ou du car postal pour tout achat dès Fr. 500.-.

**Pfister Meubles**  
La grande maison aux petits prix

**NEUCHÂTEL** Terreaux 7  
Seyon, 3 min. à pied. Tél. 038/25 79 14  
**BIENNE** Place du Marché Neuf  
Jeudi vente du soir, Téléphone 032/42 28 62  
**AVRY-CENTRE** près Fribourg 1400  
N1 sortie: MATRAN, LU-VE nocturne, Tél. 037/30 91 31

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 44

GEZA RADVANY

# CHANTAGE SUR CANAPÉ

Roman

Copyright by Editions de Trévisé, Paris et Opéra Mundi

- Je vous ai réuni pour vous avertir qu'il ne s'agit pas d'une affaire politique, comme nous l'avons cru tout d'abord. M. Burton, ici présent, est la seconde victime. Il y en aura une troisième, puis une quatrième. Le maître chanteur utilisera sans aucun doute toutes les bandes qui lui sembleront intéressantes.

Smith s'interrompt un court instant et un murmure parcourt l'assemblée. Chacun se demande avec anxiété qui sera le prochain inscrit sur la liste noire. Quand le calme revient, tous les yeux étaient tournés vers le psychanalyste. Il poursuivait:

- Il n'y a que deux solutions: payer et se taire, étouffer l'affaire, ou refuser de le faire, mais ceci signifie que nous avertissons la police et que nous consentons à prendre certains risques. Nous de-

vons rester unis et prendre cette décision à l'unanimité. Chaque action isolée porte préjudice aux autres. Est-ce bien clair ?

De nouveau un murmure indistinct s'éleva. La police leur faisait peur d'instinct. Cela voulait dire des questions embarrassantes, les fuites aux journaux, la suspicion, le scandale. Les quatre hommes se regardèrent avec méfiance, cherchant parmi eux qui serait l'ennemi, redoutant de savoir qui entraverait leurs projets. Ils restaient calmes en apparence, mais leurs traits crispés, leurs mains agrippées aux accoudoirs ou leur agitation montrait qu'ils étaient prêts à s'entredéchirer comme des rats pris au piège.

Smith ressentit l'agressivité générale avec horreur. Il aurait donné n'importe quoi pour se retrouver à Bear Mountain, au chalet près de Caroline.

Tout à coup la voix de Burton s'éleva dans le brouhaha et la confusion. Les autres se turent et prêtèrent attention. Depuis la veille au soir il avait réfléchi. Il était sûr d'une chose: il ne voulait pas entendre parler d'enquête ni de police. Pour lui, il n'y avait qu'une alternative, le silence ou l'exil. Il avait choisi le silence, l'obéissance.

- Si je ne paie pas, j'aurai peut-être le plaisir de voir quand je serai totalement ruiné et déshonoré mes persécuteurs sous les verrous. Ce sera le seul avantage.

- Exact, s'exclama Parker. Il ne faut pas prévenir la police.

- Qu'exige-t-on au juste ? demanda Richard. Smith sentit sa gorge se nouer. C'était le moment délicat. Si l'un de ces hommes prenait la décision de ne pas payer, tout était perdu.

- La demande est insolite: il veut que vous lui versiez une sorte de rente de deux mille dollars que je suis chargé de transférer chaque moi sur un compte en Suisse. Pas de grosse somme au départ. Vous n'avez pas le couteau sur la gorge. Vous payez à tempérament.

Il y eut un moment de silence. Richard reprit: - Cela nous laisse au moins le temps de nous retourner. Il est plus facile de trouver deux mille dollars que vingt ou trente mille d'un coup.

- Vous plaisantez ? demanda Rogers.

- Pardon ?

- Cela risque fort de durer plus de dix mois. Il s'agit sans doute d'une rente à vie. Il va tirer de petites ponctions sur nos comptes en banque, très régulièrement. Sans nous apercevoir de rien, nous nous achèmerons lentement vers une mort douce. Ce type est génial, il nous vampirise.

Il éclata d'un rire sarcastique. Smith eut un coup au cœur. De nouveau, il sentit sa propre sécurité vaciller. Cependant personne ne releva le propos de l'acteur. Le psychanalyste ne put attendre davantage.

- Alors que faisons-nous ?

- Nous payons, affirma Parker. Ce mode de versement à tempérament nous laisse le temps

de nous retourner, Mr Richard a raison.

Il s'interrompt et scruta les visages des hommes qui l'entouraient. Richard s'adressa au psychanalyste.

- Nous vous faisons entièrement confiance, il n'y a pas d'autre solution.

Smith se détendit. Tout se passait pour le mieux.

- Nous ne désirons pas de publicité, appuya Burton. Moins on parlera de ce chantage, mieux cela vaudra.

Jack Rogers ne disait rien. Il gardait le même air amusé. Tous deux se tournèrent vers lui. Alors, le plus calmement du monde, d'un ton étudié, il prit la parole.

- Vous permettez, dit-il, je ne suis pas d'accord. Je ne désire pas avoir affaire aux flics, c'est vrai, mais je ne veux pas payer pour autant. Cela ne m'intéresse pas.

Les hommes retinrent leur souffle. L'acteur prit le temps de savourer son effet.

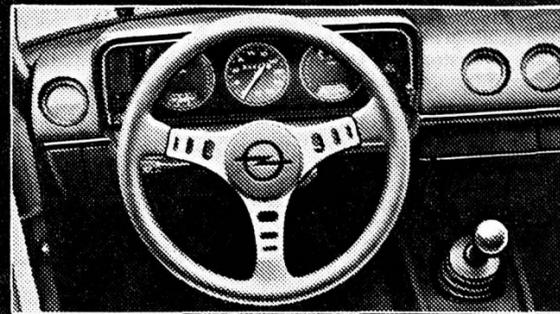
- Ce petit chantage m'arrange. Figurez-vous que cela fait quinze ans que je n'ai plus vu mon nom dans les journaux ni sur aucun programme de cinéma. Quinze ans qu'on ne parle plus de moi, qu'on m'a oublié ! Alors quand une occasion comme celle-là s'offre, je saute dessus. Je ne paierai pas, parce que cela me fera enfin de la publicité et gratuitement en plus. Et qui sait ? Peut-être décrocherai-je de nouveau un rôle ?

(à suivre)



# Jeunesse et dynamisme et déjà pour 11'675.-

La nouvelle Ascona J a tout pour plaire aux jeunes et à ceux qui le sont restés: jantes et volant sport, bandes latérales, sigle Ascona J sur le capot et sur le coffre, calandre noire, porte-cartes, signal acoustique pour phares, phares halogènes, pare-brise laminé,



essuie-glace intermittents et encore bien d'autres raffinements!

Moteurs super-modernes OHC de 1,3 litre (44 kW, 60 CV-DIN et 55 kW, 75 CV-DIN) ou puissant moteur S de 2.0 litres (74 kW, 100 CV-DIN).

La nouvelle Ascona J perpétue fidèlement la tradition de la grande famille Ascona: comportement routier sportif et sûr, moteurs sobres de haut rendement. Economique à l'usage et valeur de revente élevée. Offrez-vous le plaisir de l'essayer, sans plus tarder.

Consommation Ascona J (selon DIN 70030)			
Moteur CV	90 km/h	120 km/h	en ville
1,3 S 75 CV	6,5 l	8,9 l	9,8 l
2,0 S 100 CV	7,1 l	9,5 l	11,6 l

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: moteurs 2.0 l avec boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.



## La nouvelle ASCONA J

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; St. Imier/Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Garage de la Vallée, Bettex Frères; Sonceboz Garage P. Hürzeler

### OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons des

#### caissiers-caissières

en possession du certificat fédéral de capacité (CFC) d'employé(e) de banque ou de commerce pour différents guichets de notre siège et de nos agences.

Les candidats(es) devront en plus du français avoir des connaissances d'allemand et d'anglais.

Nationalité suisse demandée.

Date d'entrée à convenir.

Les intéressés(es) voudront bien adresser leurs offres de service avec curriculum-vitæ, références et prétentions de salaire au :

**CRÉDIT SUISSE – GENÈVE**  
Bureau du personnel  
2, place Bel-Air – 1211 Genève  
Tél. 22 11 11



CREDIT SUISSE  
CS



FRANCHES-MONTAGNES  
pays du tourisme pédestre

#### La carte journalière des chemins de fer du Jura

est délivrée tous les jours jusqu'au 10 août. Elle donne droit à un nombre illimité de courses sur tout le réseau, y compris les parcours d'automobiles.

**Lignes de chemins de fer:**  
Tavannes - Le Noirmont  
La Chaux-de-Fonds - Saïgnelégier - Glovelier  
Porrentruy - Bonfol

**Lignes d'autobus:**  
Tramelan - Les Breuleux - Saint-Imier  
Tramelan - Lajoux - Glovelier  
Saïgnelégier - Soubey - Glovelier

Le passeport du promeneur reka est un arrangement forfaitaire d'un prix avantageux comprenant les nuitées à l'hôtel ou dans une auberge, avec petit déjeuner, ainsi que le libre parcours sur tous les moyens de transports publics de la région.  
2 jours 44.- - 4 jours 104.- - 7 jours 188.-

Le nouvel horaire et guide régional peut être obtenu gratuitement dans toutes les gares CJ et CFF.

CHEMINS DE FER DU JURA,  
2710 TAVANNES, tél. 032/91 27 45

En toute saison,  
L'IMPARTIAL,  
votre source  
d'informations

JE CHERCHE

**Fr. 100 000.-**

Remboursement en 11 ans.

Intérêts à 20 %

Ecrire sous chiffre DS 18371 au bureau de L'Impartial.

A VENDRE

**Ford Fiesta 1100 S**

Toit ouvrant. Bon état.

Téléphone (039) 23 26 42 heures des repas.

## Dénonciation de l'emprunt 5 1/4 % Société des Forces Motrices du Châtelot SA, La Chaux-de-Fonds 1968-83 de Fr. 10 000 000.-

Faisant usage de son droit de dénonciation en conformité des conditions de l'emprunt, la Société des Forces Motrices du Châtelot SA dénonce au remboursement, par anticipation, au

**31 octobre 1980**

l'emprunt susmentionné. Dès cette date, les obligations cesseront de porter intérêt.

Le remboursement s'effectue sans frais contre remise des titres et coupons non encore échus aux guichets des banques suivantes: Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel, Crédit Suisse, Zurich, Société de Banque Suisse, Bâle, ainsi qu'auprès de tous leurs sièges, succursales et agences en Suisse.

No de valeur 122 894

Au nom de la  
Société des Forces Motrices du Châtelot SA :  
BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE



En toute saison,  
L'IMPARTIAL  
votre compagnon!

Finance • Economie • Finance • Economie • Finance • Economie • Finance

Des performances sportives qui seraient impossibles à réaliser

Le rôle de l'industrie chimique dans le sport

Lors des premiers Jeux olympiques qui aient pu être datés de manière sûre, c'est-à-dire en 776 avant Jésus-Christ, une seule discipline était à l'honneur dans le stade: la course à pied sur une distance de 192 mètres. Plus tard fut introduit le « double » sur 384 mètres et en 720 avant J.-C., la course d'endurance sur 1,5 km à 4,6 km.

LE MATÉRIEL, «PARTENAIRE» DU SPORTIF

Dans le sport de haute compétition, la victoire est souvent, aujourd'hui, une question de fractions de secondes qui sont dues pour une bonne part à la préparation vestimentaire, au type de ski, de souliers, de bicyclette ou de tout autre élément d'équipement utilisé par le sportif, individuellement ou en équipe.

se traduisait en son temps par un gaspillage important: nombreux étaient les déchets. D'autre part, la fabrication des bateaux, des automobiles, des avions, des bicyclettes, etc. exige aujourd'hui moins de métal qu'autrefois et permet donc de ménager nos ressources naturelles.

DU SKI EN BOIS AU SKI MÉTALLIQUE

Il y a de quoi être impressionné par les progrès foudroyants qu'a enregistrés la fabrication des skis, dont la pratique est devenue une des plus populaires du monde. On aurait tendance à sourire devant les vieux skis en bois, le plus souvent brisés, qui ornent parfois certains chalets, comme devant les vestiges d'un art bien primitif.

PLUS RAPIDES, PLUS SÛRS ET MOINS CHERS

Les vélos, autos et motos de compétition, les yachts, les bateaux, les planeurs, les ailes delta, les petits avions et bien d'autres de ces merveilleux engins qui permettent à l'homme de se dépasser et de connaître d'extraordinaires sensations doivent leur constant perfectionnement technique aux produits chimiques de synthèse.

thétiques se sont mis également à étudier la préparation des matériaux devant être encolés, leur degré de solidité et de résistance sous une charge statique ou dynamique, de même que le comportement du ski à des températures diverses.

PLUS LÉGER ET PLUS SOLIDE ENCORE: LE SKI EN MATIÈRE PLASTIQUE

La pratique du ski est devenue de plus en plus populaire. Dans le sport de haute compétition, toutefois, les tensions extrêmes auxquelles les skis ont fini par être soumis dépassaient les limites de résistance des nouveaux skis métalliques.

Une fois de plus, la branche des matières plastiques contribua notablement au développement de ces composés. Dès lors que les matières de liaison dorénavant utilisées, soit les résines époxy renforcées de fibres de verre, se comportaient parfois de manière différente des matériaux utilisés précédemment, c'est-à-dire le bois et l'aluminium et qu'en outre, leur élaboration impliquait la mise en oeuvre d'autres outils et d'autres procédés, il fallut mettre au point des critères d'analyse et de mesure spécifiques qui permettent de comparer entre divers éléments en fibres de verre et de tirer des conclusions sur le comportement de l'un ou de l'autre constituant ou du ski entier.

CONTRE LA TORSION ET LA CASSURE

L'industrie des matières plastiques n'a pas seulement mis au point certains procédés d'analyse, mais des programmes entiers. Afin de savoir si telle ou telle colle est vraiment adéquate, on soumet par exemple une pointe de ski traitée avec cette colle à des influences variables de nature thermique, climatique et physique.

ques des colles, des lamelles, des divers éléments constitutifs et enfin du ski entier sont complétés par des épreuves de dynamisme (contrôlées par des instruments de mesure électronique) tels que les essais de cassure, de vieillissement et de torsion prolongée.

LES RÉSINES ÉPOXY COLLENT ÉGALEMENT LE GRANIT

D'autres articles très importants dans l'équipement du skieur doivent énormément à la chimie; ce sont, par exemple, les vêtements de ski, composés de fibres synthétiques particulièrement résistantes à l'eau et aux déchirures, mais surtout les souliers, dans la confection desquels le polyuréthane entre sous plusieurs formes.

A propos de ces résines, notons qu'elles sont aussi capables de coller fiablement des minéraux entre eux; dans la patrie du curling, en Ecosse, les fabricants des accessoires de ce sport d'hiver les utilisent pour faire les palets destinés à glisser sur la glace.

Une année satisfaisante pour l'industrie alimentaire

Comme il ressort de la statistique annuelle publiée par la Conférence de l'industrie alimentaire suisse, l'année 1979 a été généralement satisfaisante pour l'industrie alimentaire.

Dans les 190 entreprises établies dans presque tous les cantons suisses, le nombre de personnes employées a atteint 24.000 et est resté pratiquement inchangé. Les ventes en poids ont été à peu près équivalentes à celles de l'année précédente, ceci grâce à une nette reprise durant le deuxième semestre.

Depuis septembre 1966, le renchérissement moyen du coût de la vie est de 76 % et celui de l'ensemble des denrées alimentaires (y compris les aliments de base) de 64 %.

Protection des assurés sur la vie 27,2 milliards de fr. de garantie

En Suisse, les compagnies d'assurance sur la vie sont tenues par la loi de détenir un fonds de sûreté destiné à garantir à leurs assurés qu'elles pourront, en tout temps, faire face à leurs engagements.

Le penchant des Arts et Métiers pour l'investissement

Les institutions régionales affiliées à l'USCA (Union suisse des coopératives de cautionnement des Arts et Métiers) ont accordé durant 1979, 816 cautionnements au total de 43,08 millions.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 3 columns: Entity, 4.7, 10.7, 18.7. Rows include Confédération, Cantons, Communes, Transports, Banques, Stés financières, Forces motrices, Industries, and Rendement général.

Communiqué par la Société de Banque Suisse.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock prices for NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZURICH (Actions étrangères and Actions suisses), BÂLE, and NEW YORK.

Table for BÂLE with columns A and B, listing Girard-Perreg., Portland, Sandoz port., Sandoz nom., Sandoz b. p., and Bque C. Coop.

Table for ZURICH (Actions étrangères) listing Alcan, A.T.T., Burroughs, Canad. Pac., Chrysler, Colgate Palm., Contr. Data, Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Exon, Ford, Gen. Electric, Gen. Motors, Goodyear, I.B.M., Inco B, Intern. Paper, Int. Tel. & Tel., Kennebecott, Litton, Halliburton, Mobil Oil, Nat. Cash Reg., Nat. Distillers, Union Carbide, and U.S. Steel.

Table for NEW YORK listing Ind. Dow Jones, Industries, Transports, Services public, and Vol. (milliers).

Table for Cours indicatifs listing Billets de banque étrangers, Dollars USA, Livres sterling, Marks allem., Francs français, Francs belges, Lires italiennes, Florins holland., Schilling autr., Pesetas, and Cés cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

Table for Prix de l'or listing Lingot (kg. fin), Vreneli, Napoléon, Souverain, and Double Eagle.

Table for Communiqués par la BCN listing Dem. and Offre for VALCA, IFCA, and IFCA 73.

Table for FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES listing various funds like AMCA, BOND-INVEST, etc., with columns for Dem. and Offre.

Table for Crédit Suisse listing CS FDS BONDS, CS FDS INT., etc., with columns for Dem. and Offre.

Table for FONDS SBS listing UNIV. BOND SEL, UNIV. FUND, SWISSVALOR, JAPAN PORTOFOLIO, with columns for Dem. and Offre.

Table for Fonds de la Banque Populaire Suisse listing Automation, Eurac, Intermobil, with columns for Dem. and Offre.

Convention or: Non reçu - Invest Diamant: juillet 80: 670.

### De plage en plage...



**Louis Chedid** ne manque pas de rythme et de dynamisme et il présente un 33 tours, qui n'est pas dépourvu d'originalité. Fortement inspirés par les rites brésiliens, on pourra entendre «Monsieur Nitroglycérine», «Vade retro Satanás», ou autres «Si elle t'appelle» ou «Danseur mondain» (avec version orchestrale en double!) qui ne manquent pas d'intérêt mais ne font pas non plus hurler au génie! C'est un disque dansant sur lequel les paroles peuvent être entendues, il n'est pas indispensable de... les écouter. (CBS 84263)

Un artiste qui ne cesse d'étonner c'est **Plastic Bertrand**. On lui donnait à peine le temps d'un 33 tours et le voici à son troisième album, dont l'un des titres, «Téléphone à téléphone mon bijou», figure au hit-parade. C'est un phénomène en son genre, ce Bertrand, qui n'a pas une jolie voix, qui chante des chansons sans musique et dit des paroles souvent complètement farfelues, mais pourtant vend! «Stop ou encore», «Chacun son truc», «Une fille moche» ou «Express ça presse» feront sans doute la joie de tous les admirateurs de cet anti-chanteur à succès qui, il faut l'avouer, ne manque pas de personnalité. (Vogue Evasion 508 607)

**Julio Iglesias** est lui un chanteur de charme qui, avec son accent et sa voix chaleureuse, fait battre le cœur de nombreuses admiratrices. Le voici présentant une nouvelle série de jolies mélodies sur un 33 tours portant le titre de «Sentimental». «C'est ma vie», «Elle», «Jolie», «J'ai besoin d'un peu d'amour», «Je chante», figurent parmi les dix chansons de cet album qui permet de passer un bon moment, reposant. (CBS 84 357)

### Chez le fleuriste

Un type entre chez un fleuriste. Il voit une grande pancarte et il lit: «Dites-le avec des fleurs!» Alors il appelle une vendeuse et il lui glisse: - Je voudrais des fleurs artificielles! C'est pour un mensonge...

### Timide...

Tout juste ordonné et horriblement timide, un jeune prêtre monte en chaire pour son premier sermon:  
- Je vais à mon Père, lance-t-il d'une voix mal assurée.  
Et presque aussitôt il se trouble et ne trouve plus quoi dire.  
- Je vais à mon Père, bredouille-t-il une seconde fois. Je vais à mon Père... Je vais...  
Puis affolé, il descend de chaire dans un silence de mort. Alors le sacristain lui lâche au passage:  
- Bien des choses à votre papa...



- Vous auriez du croco? Mon caïman cherche la trace de ses ancêtres!

## Le mot caché

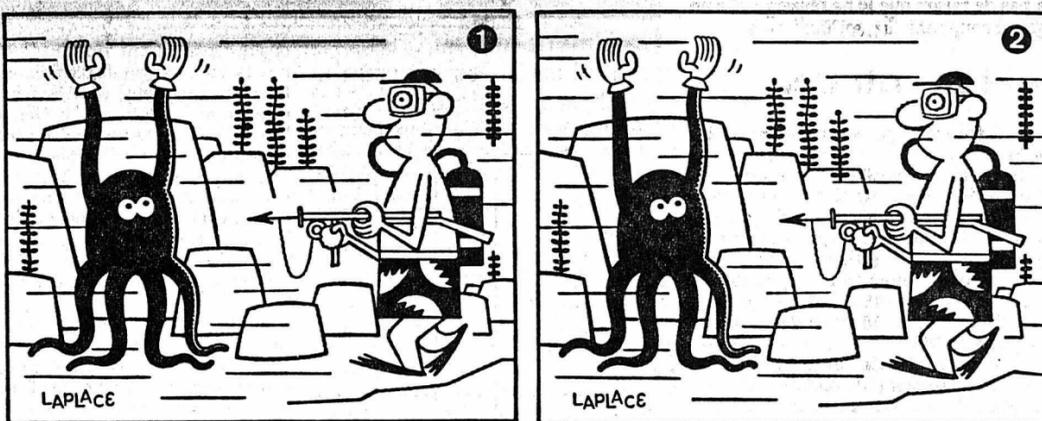
A	L	P	R	P	N	D	B	E	H	A	R	P	E	E
O	N	I	E	I	I	N	O	P	E	S	A	C	C	C
G	F	G	M	N	T	A	U	P	N	A	O	N	N	O
R	E	E	L	E	A	I	C	A	I	D	A	D	N	Q
E	U	C	E	A	L	R	H	R	M	I	E	I	O	U
E	I	R	N	F	I	F	O	G	L	F	R	S	I	I
H	L	I	I	O	O	S	N	L	D	I	F	T	T	L
T	L	T	G	R	R	N	A	A	I	G	F	R	A	L
N	A	E	M	T	O	O	E	A	N	U	U	A	G	E
I	G	A	E	L	R	N	B	M	U	E	O	I	E	P
C	E	U	E	G	I	A	V	I	S	T	G	R	L	I
A	A	H	E	S	V	D	E	L	I	T	O	E	E	N
J	C	L	S	A	D	E	R	N	I	E	R	C	D	C
E	L	A	R	E	T	T	E	U	Q	O	R	C	A	E
A	B	D	C	H	E	V	A	L	E	T	R	O	I	R

Rayez dans la grille les mots de la liste. Il vous restera alors quelques lettres avec lesquelles vous formerez le mot caché. Dans la grille les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche et de gauche à droite, de haut en bas et de bas en haut. Certaines lettres peuvent être utilisées deux fois.

GLAIS - AUTOCAR - BASSINE - BAVARD - BOUCHON - CHEVALET - COQUILLE - CROQUETTE - DELEGATION - DELIT - DERNIER - DISTRAIRE - DO - ECHE-LON - ECRITEAU - ENIGME - FEUILLAGE - FIGUE - FORT - FRIAND - GOUFFRE - GRAPPE - HARPE - JACINTHE - LATIN - LIME - MINE - NID - OGRE - PIN - PINCE - RE - ROI - SAC - VIS.

ALLEGRO - ALLIANCE - AN-

## HUIT ERREURS



Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir?

# impar



# VACANCES



POLLUX - Il doit être sourd et aveugle, celui-là...

### Le hic

L'agence matrimoniale lui avait donné l'adresse d'une ravissante jeune fille à marier, dotée seulement d'un léger défaut physique. Il est allé la voir chez elle. Et vraiment il ne comprend pas. Elle est belle à croquer. De longues jambes fines. Une merveilleuse chute de reins. Des seins en poire tout à fait insolents. Un visage de princesse avec des cheveux doux et cendrés.

Alors il lui demande:

- Mais qu'est-ce que c'est, ce défaut physique?

Et elle répond:

- Vous inquiétez pas! En ce moment, il est à l'école...

## Etes-vous un vacancier prudent ?

Pour le savoir, il vous suffit de répondre par OUI ou NON aux 10 questions suivantes, puis de confronter vos réponses avec notre tableau d'interprétation.

- |  | OUI | NON |
|--|-----|-----|
| 1. Prenez-vous une assurance individuelle chaque fois que vous partez en vacances ?                            |     |     |
| 2. Préférez-vous les chèques de voyage à l'argent liquide ?  |     |     |
| 3. Préférez-vous le train à la voiture ?   |     |     |
| 4. A la mer, allez-vous vous baigner dans les endroits où vous n'avez pas pied ?                               |     |     |
| 5. Pourriez-vous passer une nuit à la belle étoile dans un endroit isolé ?                                     |     |     |
| 6. Vous êtes-vous déjà fait voler votre portefeuille en vacances ?   |     |     |
| 7. A l'étranger, buvez-vous l'eau courante ?   |     |     |
| 8. Pourriez-vous visiter, seul (e) New York la nuit ?  |     |     |
| 9. A l'étranger, transportez-vous toujours avec vous un petit lexique des locutions courantes de vocabulaire ? |     |     |
| 10. Avant de prendre l'avion, avez-vous pris toutes les mesures testamentaires vous concernant ?               |     |     |

Marquez un point chaque fois que vous avez répondu OUI aux questions 1, 2, 3, 9 et 10 et un point également pour avoir répondu NON aux questions 4, 5, 6, 7 et 8.

### FAITES LE TOTAL DE VOS POINTS

Si vous avez plus de 7 points: Non seulement vous êtes d'un naturel prudent, mais vous êtes précautionneux à l'extrême. Un peu trop peut-être pour passer des vacances heureuses et détendues!

Entre 3 et 7 points: Vous êtes prudent... Juste ce qu'il faut, et vous prenez les précautions d'usage pour vous et les vôtres.

Moins de 3 points: Votre insouciance vous jouera peut-être un mauvais tour et vous regretterez alors de n'avoir pas pris les assurances essentielles et les précautions de base qui s'imposaient. (APEI)

# MOTS CROISÉS

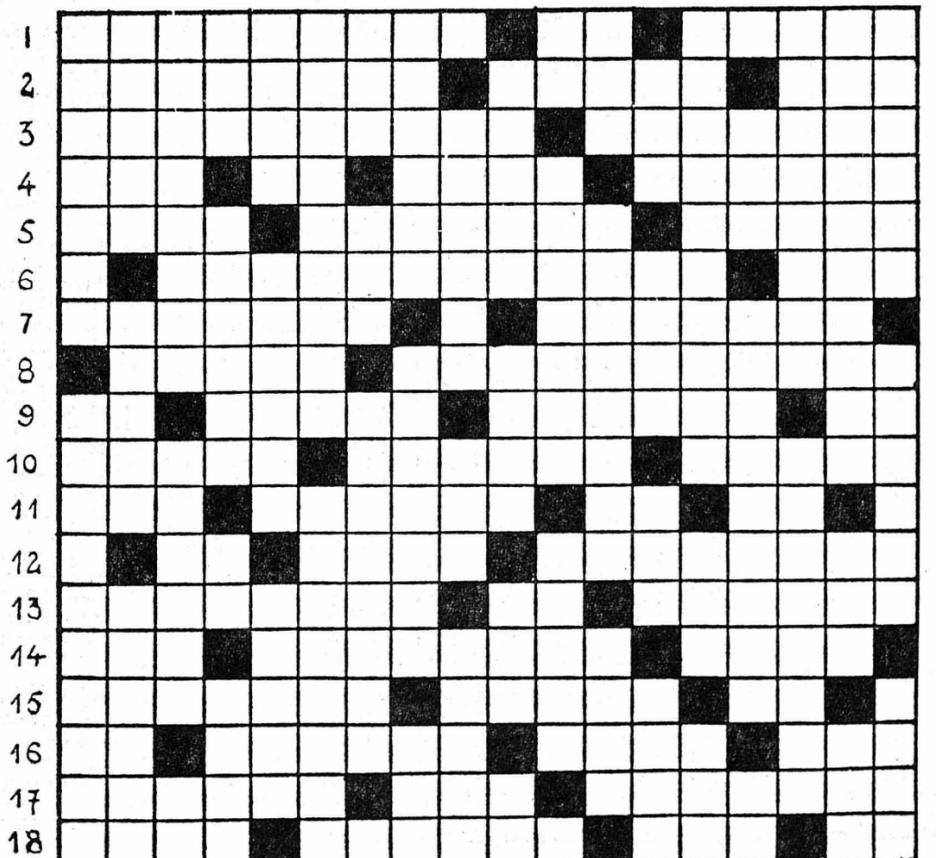
### Horizontalement

1. Indicateur; Possessif; Sur l'Aube. 2. Bonne pomme; Mesuraient des capacités; D'un auxiliaire. 3. Qui n'est pas au dehors; Qui n'a qu'une faible incidence. 4. Mesure de surface; Préposition; On est sûr d'y trouver le leader; Dans la tête de ceux qui s'inquiètent. 5. Sous le tablier; Ecriture rapide; Élément d'un solénoïde. 6. Avantageux; Centre industriel de Serbie. 7. Se courbe lors de la trempe; Elle porte ses petits sur le dos. 8. Chêne vert; Plein d'animosité. 9. Pronom; L'inventeur de la machine à carder; Reconnaître; Note. 10. Couteau; Entre les roues; Mettre au point. 11. Des histoires; Débarrassés de certains parasites; Note; Lac soudanais. 12. Mot d'enfant; Sa feuille est un fleuron; Elle transmet des caractères. 13. Un homme tout à fait raisonnable; Conjonction; Elevés. 14. Change de place; Pardonner; Dans la main du maître. 15. Compositeur italien mort en 1716; Uni; Note. 16. Symbole; Un monde où les étoiles brillent généralement peu de temps; Train; Trois livres. 17. N'est donc pas isolée; Le parti en est un; Enfoui. 18. Crochet; Soudain emportement; Indispensable à la vie; Personnel.

bête; Qualifie une étoffe épurée; D'un auxiliaire; Rengaine. V. Dans le Cher; Se prend la plupart du temps au lit; Pour écrire blanc sur noir. VI. Briller; On ne les accusera pas de bigoterie! VII. Avant la bénédiction; Bête aujourd'hui disparue; Une maladie grave. VIII. Un genre; Une libellule; Son coup est une tempête. IX. Il a lieu quand les vagues rencontrent un obstacle; Côtier; Outil de propagande. X. Ni blanc, ni noir; Rayons; Mis ailleurs; Héros de Brecht. XI. Personnel; Imprécise; Manifeste ses souffrances. XII. Apprécié quand il est grand; Qui a trouvé l'âme sœur, ou du moins qui le croit; Morceau d'une île. XIII. Dans une expression, synonyme de préjudice; Ouverture; Epouque; Fleuve d'Irlande. XIV. Supprimer; L'année zéro; Grecque. XV. Sculpteur français récemment disparu; L'année 93 fut fatale à bon nombre d'entre eux; Participe. XVI. Poursuit; Protège un doigt blessé. XVII. Se rapporte à l'âme; Terme de golf; Appel. XVIII. Reçoivent des épitaphes; Le vainqueur des thermopyles; Combat singulier.

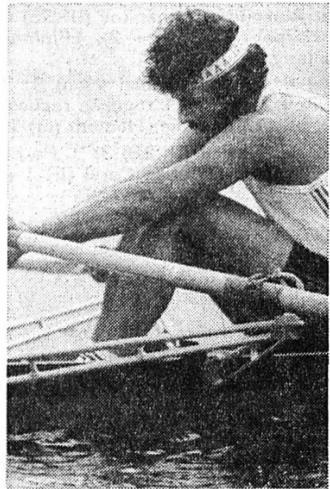
SOLUTIONS DU MOT CROISE ET DES JEUX, DEMAIN

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV XVI XVII XVIII





## Bonne journée pour les Suisses



Bonne journée pour les rameurs suisses sur le bassin de Kriatkoje: les trois bateaux en lice ont réussi à se qualifier, les deux «quatre» pour la finale, le Lausannois Bernard Destraz pour les demi-finales du skiff. Par rapport à ce qu'ils avaient fait au cours des éliminatoires, tous les rameurs suisses se sont montrés en progrès.

Le «super-quatre» de Netzle-Trumpler et de Saile-Weitnauer a confirmé qu'il pouvait prétendre à une médaille. Son départ a certes été médiocre au cours de sa série de repêchage mais la bonne cadence a rapidement été trouvée. A mi-parcours, son avance était d'une longueur. Il ne devait plus être inquiété par la suite. On peut penser que ce net succès va faire retrouver aux quatre rameurs helvétiques leur confiance perdue après la sévère défaite subie devant la RDA dans les éliminatoires.

Si, pour le quatre sans barreur, une victoire était indispensable sur le plan psychologique, le quatre avec barreur des deux stocker, de Rahn et de Homberger s'était fixé comme objectif l'obtention de la deuxième place. Il a atteint son but sans trop de difficulté. Deuxième derrière la Pologne dès le départ, il a résisté sur la fin à un retour des Brésiliens.

### AU SPRINT

En skiff, Bernard Destraz est parti plus lentement que ses principaux adversaires. Longtemps en troisième position, il s'est lancé dans les 200 derniers mètres dans un véritable sprint final qui lui a permis de devancer le Hongrois Odor et le Bulgare Radev. Sa troisième place lui aurait suffi pour se retrouver en demi-finale. Il n'a cependant pas voulu s'en satisfaire: «Au début, j'ai eu un peu peur en voyant les autres partir si vite. Mais ils n'ont pas pu tenir la cadence» a déclaré le Vaudois, qui va maintenant tenter «l'impossible»: une qualification pour la finale.

Les Britanniques et les Français ont été beaucoup moins heureux que les Suisses au cours de ces repêchages. Les Anglais avaient deux bateaux en lice: le deux avec de Christie-McLeod et leur quatre avec, un adversaire redouté des Suisses mais qui courait dans la deuxième série. Aucun de ces deux bateaux n'est parvenu à se repêcher. Les bateaux français étaient au nombre de quatre. Ils n'ont pas obtenu la moindre qualification.

### SATISFACTION DU CHEF !

Au terme de ces repêchages, Urs Fankhauser, le «chef» des rameurs suisses, ne cherchait pas à cacher sa satisfaction: «en qualifiant nos trois bateaux, nous avons atteint notre objectif. Ces résultats démontrent que lorsqu'il nous a fallu trancher au moment de la sélection, nous avons choisi la bonne solution».

Urs Fankhauser avait été à l'origine de la décision de déléguer deux «quatre» aux Jeux de Moscou, le «super-quatre», et celui des stocker, de Rahn et de Homberger, primitivement prévu sans barreur et auquel il fut demandé de s'aligner en quatre barré. On notera que les quatre rameurs se sont qualifiés pour la finale des Jeux olympiques alors qu'ils ne disputaient que leur deuxième course avec un barreur. La finale de dimanche sera la troisième et la dernière car les quatre rameurs se sépareront après Moscou. Pour arracher cette qualification, tous quatre ont vraiment donné leur maximum. Comme le disait Peter Rahn: «nous avons eu le sentiment que tout allait vraiment bien aujourd'hui. Mais la course fut dure et nous sommes heureux de pouvoir bénéficier maintenant de quatre jours de repos avant la finale».

# Les records mondiaux encore mis à mal hier à Moscou

## Le kilomètre contre la montre en 1'02''95 pour l'Allemand de l'Est Lothar Thoms

### Autres performances mondiales en natation pour la RDA et l'URSS

Le premier titre des épreuves olympiques de la piste des Jeux olympiques de Moscou est revenu, comme on pouvait le prévoir, à la RDA: inamovible champion du monde depuis trois ans, Lothar Thoms a encore manifesté une supériorité étonnante sur le superbe anneau de 333 mètres du vélodrome moscovite. Il a du même coup remis les montres à l'heure pour ce qui concerne l'UCI et son record du monde officiel de 1'06''76 réussi par le Belge Patrick Sercu en... 1964. Thoms a tourné en 1'02''95, sensationnel exploit qui démontre l'excellente qualité de cette piste. Par ailleurs, cette épreuve du kilomètre a donné lieu à une énorme surprise: la médaille de bronze est en effet revenue à un noir jamaïcain de 23 ans, David Weller. Très grand (1 m. 86) et très puissant (81 kg), Weller a surpris tous les

spécialistes en réussissant 1'05''24, ce qui lui valut de prendre cette étonnante troisième place. Côté suisse, Heinz Isler a encore été devancé par l'Italien Guido Bontempi et par le Français Yave Cahard. Si cette sixième place est parfaitement honorable, elle laissera tout de même une légère amertume au champion suisse. Ce dernier a en effet été victime d'un incident: alors qu'il s'appretait à prendre le départ, sa combinaison a lâché. Le jury lui a accordé cinq minutes pour se changer. Un laps de temps tout juste suffisant. Ce n'est certes pas là la meilleure manière de préparer une course aussi importante. Résultats: 1. Lothar Thoms (RDA) 1'02''95; 2. Alexandre Panfilov (URSS) 1'04''84; 3. David Weller (Jam) 1'05''24; 4. Guido Bontempi (It) 1'05''47; 5. Yave Cahard (Fr) 1'05''58; 6. HEINZ ISLER (S) 1'06''27.

## Ines Diers (RDA) remporte le 400 m. nage libre

### La Suissesse Schrepfer: «Je suis partie trop rapidement»

Pas plus que Stéphane Volery et Carole Brok la veille, la troisième nageuse helvétique engagée dans ces Jeux olympiques n'est parvenue à améliorer son meilleur temps. En lice hier dans la deuxième série éliminatoire du 400 mètres nage libre, Carole Schrepfer a en effet été créditée de 4'28''40 et a terminé sixième et avant-dernière de sa série. Pourtant, ce «chrono», supérieur d'un peu plus d'une seconde au record suisse de la jeune Thurgovienne (16 ans), est tout à fait honorable. Surtout sur cette distance.

### DÉCEPTION, PUIS...

La tignasse ébouriffée, le sourire un peu crispé, Nicole Schrepfer ne cachait pas sa déception. Un rapide regard au tableau électronique et une main rageuse qui frappait le rebord de la piscine du «Olimpisky Komplex» en disaient long sur son état d'esprit. Une demi-heure plus tard, le calme revenu, elle tentait

d'analyser sa course. «Je crois que je suis partie trop vite et je n'ai pas pu tenir le rythme dans la deuxième moitié de la course, estimait-elle.

Il est vrai que ses temps de passage sont assez étonnants: 1'03''08 aux premiers cent mètres, 2'10''66 aux 200 mètres, c'est-à-dire légèrement plus d'une seconde que le record suisse de la distance de Claudia Zierold. Par la suite, Nicole Schrepfer devait sensiblement faiblir: 3'19''52 aux 300 mètres et finalement 4'28''40 à l'arrivée. «Que voulez-vous? Il allait bien que je suive les autres...», soupirait-elle après la course.

### L'ESPOIR SUBSISTE

D'ores et déjà, Nicole Schrepfer reporte ses espoirs sur la course du 800 mètres, qu'elle disputera samedi. «C'est là ma véritable spécialité. Même si je n'ai pas battu mon record, je crois tout de même avoir démontré ma bonne forme en descendant sous les 4'30''. Alors, il n'y a pas de raison que je ne réussisse pas un grand coup samedi», estimait-elle.

## Triplé pour les Allemandes de l'Est

La finale de cette épreuve était une «affaire» allemande. En effet les trois médailles étaient remportées par les nageuses de la RDA! Résultats:

1. Ines Diers (RDA) 4'08''78 (record d'Europe, ancien record: 4'08''91 par Petra Thuemer/RDA, depuis 1977); 2. Petra Schneider (RDA) 4'09''16; 3. Carmela Schmidt (RDA) 4'10''86; 4. Michele Ford (AUS) 4'11''65; 5. Irina Aksyonova (URSS) 4'14''40; 6. Annelies Maas (HO) 4'15''79.

## Le nageur russe Salnikov intouchable

Pour la première fois depuis le début des Jeux olympiques, la voûte de la piscine Olympiski a vibré sous les applaudissements nourris de la foule moscovite. Elle saluait ainsi le nouveau «tsar» du 1500 mètres, Vladimir Salnikov.

Le Soviétique, seul de bout en bout, a repoussé les limites humaines en franchissant le «mur» des 15 minutes (14'58''27) soit moins d'une minute à chaque cent mètres. Il a nagé son 1500 m. à la même vitesse que celle qui lui avait permis à l'Américain Johnny Weissmuller, premier homme sous la minute, de remporter la finale du 100 m. libre aux Jeux olympiques de Paris en 1924!

L'exploit de Salnikov, quoique attendu, a bien sûr éclipsé les autres courses. Il faut pourtant noter le triplé allemand au 400 m. libre dames, remporté par Ines Diers (nouveau record d'Europe) devant Petra Schneider, et le 100 m. brasse qui est revenu au Britannique Duncan Goodhew devant le Soviétique

que Miskarov et l'Australien Peter Evans.

**1500 m. nage libre messieurs:** 1. Vladimir Salnikov (URSS) 14'58''27 (record du monde, ancien record: 15'02''40 par Brian Goodell/USA depuis 1976); 2. Alexandre Chaev (URSS) 15'14''30; 3. Max Metzker (Aus) 15'14''49; 4. Rainer Strohbach (RDA) 15'15''29; 5. Borut Petric (You) 15'22''78; 6. Rafael Escalas (Esp) 15'21''88.

**Messieurs, finale 100 m. brasse:** 1. Duncan Goodhew (GB) 1'03''34; 2. Arsen Miskarov (URSS) 1'03''82; 3. Peter Evans (Aus) 1'03''96; 4. Alexandre Fedorovski (URSS) 1'04''00; 5. Janos Dzvonnyar (Hon) 1'04''67; 6. Lindsay Spencer (Aus) 1'05''04.

## Demain

**Finale:** tir, sanglier courant, 2e série, 07.00-14.00; lutte, gréco-romaine, coq, légers, moyens et super lourds, 16.00-21.00; haltérophilie, 75 kg, 12.00-21.00; pentathlon moderne, course d'obstacles, 14.00-16.00; gymnastique, concours complet masculin, 12.30-15.00; pentathlon féminin, poids et marche des 20 km., 15.00-19.30; cyclisme, poursuite individuelle avec éventuellement Robert Dill-Bundi, 16.00-22.00; natation, 400 m. libre masculin, 100 m. papillon féminin, 200 m. libre dames et 4 x 100 m. 4 nages masculin, 17.00-20.00; gymnastique, concours complet féminin, 18.00-20.30.

**Eliminatoires:** tir de vitesse au pistolet, 1re série, 07.00-14.00; skeet, 1re série, 07.00-14.00; escrime, sabre individuel, 07.00-15.00; hippisme, militaire (dressage), 07.00-16.00; athlétisme, éliminatoires avec Franz Meier sur 400 m. haies, 07.30-11.00 et 15.00-19.30; natation, éliminatoires, 08.00-10.00; aviron, demi-finales masculin-féminin avec éventuellement des Suisses, 08.00-21.00; hockey sur terre, tour préliminaire masculin, 09.00-16.30; waterpolo, 09.00-17.00; yachting, 4 régates avec les Suisses, 10.00-15.00; boxe, éliminatoires, 10.00-20.00; basketball, tour préliminaire féminin, 11.00-20.00; handball, tour préliminaire masculin avec Suisse-Koweït, 15.00-19.15; volleyball, tour préliminaire masculin, 15.30-19.30; natation, éliminatoires, 16.30-19.00; football, tour préliminaire, 17.00-20.00.

### PENTATHLON MODERNE

## Szombathely en tête

Le Hongrois Tamas Szombathely a conservé la tête en pentathlon moderne au terme de la troisième journée, consacrée au tir. Son avance sur le Soviétique Anatoli Starostin a cependant diminué. Elle n'est plus que de 36 points (contre 58 la veille). Un autre Hongrois, Laszlo Horvath, avant tout spécialiste en escrime, a lui aussi perdu du terrain. Il a même cédé la troisième place du classement provisoire au Soviétique Pavel Lednev, le quadruple champion du monde. Le Polonais Janusz Pyciakpeciak, détenteur du titre olympique, doit pour sa part toujours se contenter de la 12e place. Malgré ses 328 points de retard, tout n'est pas perdu pour lui. Il reste en effet à disputer la natation et le cross-country, qui sont ses deux meilleures spécialités.

## Disqualifications en yachting

A Tallin, les membres du jury international ont siégé jusqu'à minuit pour prendre une décision au sujet des nombreux protêts déposés à l'issue de la première des régates olympiques. Ils ont prononcé plusieurs disqualifications, dont celles des vainqueurs des Finns et des FD, respectivement le Grec Ilias Hatzipavlis et les Danois Moeller-Moeller.

## Les médailles

L'Union soviétique, avec quatre médailles d'or supplémentaires, a accentué son avantage au tableau des médailles au cours de la 3e journée des Jeux olympiques de Moscou. La répartition des médailles à l'issue de la 3e journée:

1. URSS, 10 or, 8 argent, 3 bronze, total 21; 2. RDA 5, 8, 5, 18; 3. Hongrie 2, 1, 2, 5; 4. Grande-Bretagne 1, 2, 0, 3; 5. Cuba 1, 0, 0, 1; 6. Grèce 1, 0, 0, 1; 7. Italie 1, 0, 0, 1; 8. Suède 1, 0, 0, 1; 9. Bulgarie 0, 1, 2, 3; 10. Corée du Nord 0, 1, 1, 2; 11. Roumanie 0, 1, 1, 2; 12. Australie 0, 0, 4, 4; 13. Pologne 0, 0, 2, 2; 14. Tchécoslovaquie 0, 0, 1, 1; 15. Jamaïque 0, 0, 1, 1.



La Suissesse Schrepfer éliminée en série du 400 m. libre. (bélino AP)

## Nouvelles du camp helvétique

### Grezet: «Je vais rentrer au pays»



Déjà absent des 100 kilomètres par équipes, Jean-Marie Grezet ne pourra pas non plus disputer la course sur route individuelle lundi prochain. Le Neuchâtelois songe d'ailleurs à rentrer en Suisse mercredi ou jeudi. «J'ai tenté de m'entraîner mardi mais j'étais complètement «cuit» au bout de quarante kilomètres déjà. J'ai été trop affaibli par tous les médicaments que j'ai dû prendre. Je préfère rentrer chez moi afin de préparer tranquillement le Grand Prix Guillaume Tell. Domage...» (Red: Souhaitons au sympathique Chaux-de-Fonniers un total rétablissement et une bonne fin de saison.

### DILL-BUNDI:

#### «LA PISTE EST UN BIJOU»

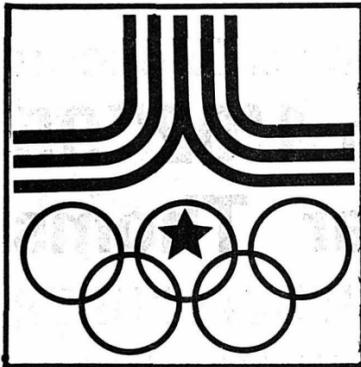
De savoir qu'il allait affronter Vladimir Osokin en quarts de finale de la poursuite ne paraissait pas émouvoir outre mesure Robert Dill-Bundi. «Ce sera certes difficile, car Osokin court devant son public. Mais j'ai fait mieux que lui en éliminatoires et je possède toutes mes chances», assurait le solide Valaisan. Ce dernier s'extasiait également sur cette piste olympique de Moscou: «C'est un véritable bijou», assurait-il à son propos.

### PLATTNER SE FÂCHE !

Oscar Plattner ne cachait pas sa satisfaction. «Robert a fait exactement la course prévue. Nous avions établi une table de marche basée sur 1'40'' et elle a été presque parfaitement respectée. Que dire de mieux?».

Mais si le comportement de Dill-Bundi lui donnait satisfaction, Oscar Plattner ne décollerait pas à la suite de l'incident survenu à Heinz Isler. «C'est un scandale», tempêtait-il. «Son maillot a cédé au moment où il allait se mettre en piste. Je ne pouvais pas l'envoyer tout nu... et le président du jury, le Danois M. Hansen, lui a donné cinq minutes pour se changer. Cela ne figure dans aucun règlement. Et si c'était la chaîne qui s'était cassée, il aurait bien fallu réparer?».

«Nous faire cela précisément à des Jeux olympiques, je ne peux le pardonner. Isler en a perdu tous ses moyens. C'est vraiment un scandale que cette décision du Danois», appuyait l'entraîneur national.



## LUTTE GRÉCO-ROMAINE

## Un Grec, un Russe et un Hongrois vainqueurs

En gréco-romaine, les résultats des trois premières catégories en lice n'ont pas tout à fait répondu aux espoirs soviétiques. Ils ont bien remporté la médaille d'or en mini-mouche par Uchkempirov, mais les deux autres titres ont couronné le Grec Styliakos Migiakis (62 kg) et le Hongrois Norbert Novenyi (90 kg). Résultats:

48 kg: 1. Zaksilik Uchkempirov (URSS) 3,5 pts; 2. Constantin Alexandru (Rou) 6,0; 3. Ferenc Seres (Hon) 7,0; 4. Pavel Christov (Bul) 7,5; 5. Reijo Haaparanta (Fin) 9,0; 6. Alfredo Olvera (Mex) 7,5.

62 kg: 1. Styliakos Migiakis (Grèce); 2. Istvan Toth (Hon); 3. Boris Kramorenko (URSS); 4. Ivan Frigic (You); 5. Panayot Kirov (Bul); 6. Kazimierz Lipien (Pol).

90 kg: 1. Norbert Novenyi (Hon); 2. Igor Kanigin (URSS); 3. Petre Dicu (Rou); 4. Frank Andersson (Su); 5. Thomas Horschel (RDA); 6. Jose Poll (Cuba).

## POURSUITE INDIVIDUELLE

## Dill-Bundi a passé

Avant cette première finale, s'étaient déroulées les éliminatoires de la poursuite individuelle. Seuls quatorze concurrents étant inscrits, les huit meilleurs temps se retrouvaient automatiquement en quarts de finale. Là aussi, la RDA a manifesté sa supériorité, mais de façon moins nette. C'est en effet Harald Wolf qui a réussi le meilleur temps, en 4'39"96, nettement sous le record mondial officiel qui appartenait depuis l'an dernier au Suisse Robert Dill-Bundi, en 4'43"89. Ce dernier a obtenu le quatrième temps en 4'40"71. En quart de finale, il affrontera le Soviétique Osokin.

## HALTÉROPHILIE

## Titre à un Russe

Détenteur des records du monde de l'arraché, de l'épaulé-jeté et des deux mouvements, dans la catégorie des poids plume, le Soviétique Viktor Masin a très logiquement remporté la médaille d'or aux Jeux de Moscou. Résultats:

Poids plume (60 kg): 1. Viktor Masin (URSS) 290,0 kg (arraché 130,0 + épaulé-jeté 160,0); 2. Stefan Dimitrov (Bul) 287,5 (127,5 + 160,0); 3. Marek Seweryn (Pol) 282,5 (127,5 + 155,0); 4. Antoni Pawlak (Pol) 275,0 (120,0 + 155,0); 5. Julio Loscos (Cuba) 275,0 (125,0 + 150,0); 6. Frantisek Medwed (Tch) 272,5 (122,5 + 150,0).

# Au tir au pigeon, la tradition italienne se maintient

## Lors des éliminatoires de l'escrime au fleuret le champion du monde Flament a été battu !

### En gymnastique, les Soviétiques ont pris le commandement

L'élimination, au deuxième tour, du fleuretiste français Didier Flament, champion du monde 1978, a été le fait majeur des éliminatoires du tournoi individuel du fleuret masculin, au centre sportif de l'armée. Dans une compétition qui regroupe son plus petit nombre d'engagés (36) depuis les Jeux de Melbourne en 1956, en l'absence des militaires italiens, dont le champion olympique en titre, Fabio dal Zotto, et de la RFA, championne olympique par équipes en 1976, les représentants des pays de l'Est ont, comme prévu, dominé les deux premiers tours éliminatoires. URSS, Pologne et RDA ont qualifié leurs trois tireurs pour l'élimination directe de mercredi (finale en soirée) contre deux à la France.

C'est le Soviétique Vladimir Smirnov, le plus régulier depuis le début de la saison, qui a fait la plus forte impression. Il a terminé en tête du classement à l'indice sur l'ensemble des deux premiers tours. Outre Flament, trahi par ses nerfs, on a enregistré avec surprise l'élimination du seul représentant italien, Federico Cervi (blessé à un bras il est vrai et qui pensait déclarer forfait) et celle du Romain Mihail Tiu, qui participait pour la

cinquième fois aux Jeux olympiques. Résultats du deuxième tour éliminatoire (quatre poules de six, les quatre premiers de chaque poule qualifiés pour l'élimination directe):

POULE A: Petru Kuki (Rou) 4 v.; 2. Jaroslav Jurka (Tch) 3; 3. Hartmuth Behrens (RDA) 3; 4. Gregori Benko (Aus) 2 (+ 1). Éliminés: Robert Briniges (GB) 2 (- 7) et Thierry Soumagne (Be) 1.

POULE B: 1. Lerch Koziejowski (Pol) et Alexandre Romankov (URSS) 4; 3. Frédéric Pietruszka (Fr) 3; 4. Pierre Harper (GB) 2 (- 2). Éliminés: Stéphane Ganess (Be) 2 (- 5) et Laszlo Demeny (Hon) 0.

POULE C: 1. Vladimir Smirnov (URSS) 4; 2. Istvan Zelei (Hon) 3; 3. Klaus Kotzman (RDA) 3; 4. Bogdan Zych (Pol) 2 (- 2, 21 touches reçues). Éliminés: Heriberto Gonzales (Cuba) 2 (- 2, 23 t.r.) et Didier Flament (Fr) 1.

POULE D: 1. Adam Robak (Pol) 4; 2. Sabir Ruziev (URSS) 3; 3. Pascal Jolyot (Fr) 3; 4. Klaus Haertter (RDA) 3. Éliminés: Federico Cervi (It) 1 et Miguel Roca (Esp) 1.

## Sur le plan individuel, Ditiatin devant son camarade Andrianov

Simple formalité pour les gymnastes soviétiques, au Palais des sports du stade Lénine. Eblouissants dans les exercices libres, ils ont parachevé dans le tournoi par équipes un triomphe qui ne faisait plus aucun doute dès dimanche, après les imposés.

Les Soviétiques ont obtenu 295,85 points sur 300 dans les libres pour totaliser 589,60 et reprendre ainsi près de 5 points supplémentaires à l'Allemagne de l'Est, seconde, reléguée à 8,45 pts, le plus gros écart depuis 1952. La Hongrie est beaucoup plus loin à 12 points.

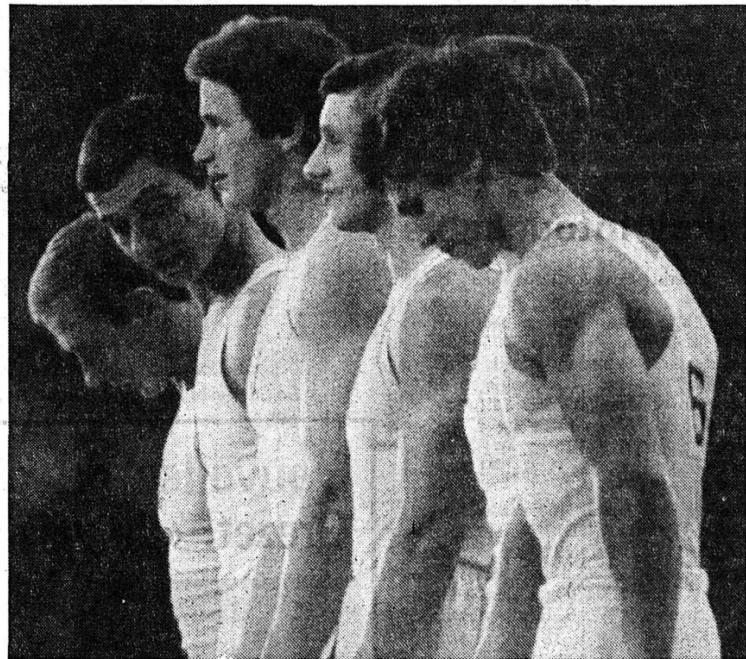
Ce titre, que l'URSS retrouve pour la première fois depuis vingt-quatre ans et qu'elle «caressa» déjà à Munich, a ravi un public de vraisemblants. Il n'a toutefois pas le label véritablement olympique

en l'absence des maîtres japonais, qui détenaient le titre depuis vingt ans, et ne l'ont défendu pour cause de boycottage.

## RÉSULTATS

Classement final: 1. URSS 589,60 p; 2. RDA 581,15; 3. Hongrie 577,00; 4. Roumanie 572,30; 5. Bulgarie 571,55; 6. Tchécoslovaquie 569,80. - Puis: 8. France 559,20.

Classement individuel: 1. Alexandre Ditiatin (URSS) 118,40 (libre: 59,35); 2. Nikolai Andrianov (URSS) 118,15 (59,20); 3. Stoyan Deltchev (Bul) 117,50 (59,00); 4. Edouard Azarian (URSS) 117,40 (58,95) et Alexandre Tkatchev (URSS) 117,40 (59,25); 6. Bogdan Makuts (URSS) 116,95 (58,80).



Sur la plus haute marche, de gauche à droite, Andrianov, Azarian, Dityatin, Makuts, Markelov (caché) et Tkachyov. (bélino AP)



Le futur médaillé d'or Giovannetti en action. (bélino AP)

## Nouveau succès d'un tireur néophyte

### A la fosse l'Italien Giovannetti s'impose

La troisième épreuve olympique de tir, le trap (ou fosse olympique) s'est terminée par la victoire d'un néophyte, l'Italien Luciano Giovannetti. Malgré ses 34 ans, le nouveau champion olympique est en effet un nouveau venu sur la scène internationale. Il ne fait partie de l'équipe d'Italie que depuis trois ans. A Moscou, il a maintenu la tradition qui veut que dans cette spécialité du tir de chasse, un champion olympique sur deux soit Italien. Il y avait eu Rossini en 1956, Mattarelli en 1964, Scalzone en 1972 et il y a maintenant Giovannetti. Celui-ci, avec ses 198 pigeons en huit séries, a approché d'un pigeon le record du monde détenu conjointement par son compatriote Scalzone et par le Français Carrega.

Derrière Giovannetti, trois tireurs ont totalisé 196 pigeons. Deux barreaux furent nécessaires pour les départager. Le premier a éliminé le Tchécoslovaque Hojny, qui ne toucha que 23 pigeons contre 24 au Soviétique Jambulatov et à l'Allemand de l'Est Damme. Dans la seconde série de 25 coups, le Soviétique s'est assuré la médaille d'argent en obtenant le maximum de 25 contre 24 à l'Allemand de l'Est. Résultats:

1. Luciano Giovannetti (It) 198 pigeons; 2. Rustam Jambulatov (URSS) après barrage; 3. Joerg Damme (RDA) 196/24/24 après barrage; 4. Josef Hojny (Tch) 196/23, après barrage; 5. Eladio Vallduvi (esp) 195; 6. Alexandre Asanov (URSS) 195.

## Pas de victoire helvétique en handball

Non seulement les handballeurs suisses ne sont pas parvenus à provoquer la surprise ardemment espérée face à la Yougoslavie mais de surcroît, ils ont été largement dominés dans la seconde partie du match.

A neuf minutes de la fin, les Balkaniques comptaient 11 buts d'avance et ils terminaient en parfaite déconcentration sur la marque de 26-21 (mi-temps 12-8).

Ainsi, la perspective de se qualifier directement pour le tournoi mondial de 1982 du groupe «A» s'estompe singulièrement. Les témoins de la rencontre perdue devant la Yougoslavie ne nourrissent plus d'illusions.

Salle de Sokolniki, 500 spectateurs. - ARBITRE: MM. Rodil/Ohlsen (Dan). - PÉNALTIES: 2 fois 2 minutes contre Schaer, Muller et Jovicic, 1 fois 2 minutes contre Isakovic, Rnic

et Koso. - SUISSE: Wickli (31e à 40e Lutz), Maag (1), Robert Jehle (6), Schaer (1), Zullig (6/4), Brand, Affolter, Muller (1), Weber, Peter Jehle (2), Huber (4).

## RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE «A»: Pologne - Cuba 34-19; Espagne - Danemark 20-19; RDA - Hongrie 14-14. - Classement: 1. Pologne, 2 matchs, 3 points (54-39); 2. RDA, 2-3 (35-31); 3. Danemark, 2-2 (49-38); 4. Hongrie, 2-2 (34-34); 5. Espagne, 2-2 (37-40); 6. Cuba, 2-0 (37-64).

GROUPE «B»: Roumanie - Algérie 26-18; URSS - Koweït 38-11; Yougoslavie - Suisse 26-21. - Classement: 1. URSS, 2-4 (60-26); 2. Roumanie 2-4 (58-30); 3. Yougoslavie, 2-4 (48-39); 4. Suisse et Algérie, 2-0 (36-48); 6. Koweït, 2-0 (23-70).

Hier soir à Anet, dans le cadre de la Coupe Anker

## FC La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel Xamax, 1-2

LA CHAUX-DE-FONDS: Laebli; Claude, Hofer, Dubois, Salvi; Laydu, Sandoz, Nussing; Jaccard, Coinçon, Rufi. - NEUCHÂTEL XAMAX: Engel; Facchinetti, Trincherio, Mundwiler, Kuffer; Perret, Morandi, Garcia; Grossmann, Moret, Pellegrini. - BUTS: 11' Pellegrini, 0-1; 71' Musitelli, 1-1; 74' Moret, 1-2. - NOTES: terrain Rötschmatte. - Arbitre: M. Corminboeuf, de Domdier. 750 spectateurs. - Changements: 45' Chammartin et Musitelli pour Rufi et Coinçon. Wuthrich pour Engel. 78' Bouzenada pour Dubois.

## SUR UN AIR DE VACANCES

Neuchâtel Xamax engagé en Coupe d'été était venu avec une formation mixte comprenant des joueurs de la première équipe et des réservistes. De son côté La Chaux-de-Fonds, après une semaine d'entraînement, présentait les éléments qui seront à disposition de Blaise Richard. Trois absents: Mercatti, à l'École de recrues et les deux vacanciers Bristot et Capraro. Une telle situation donna à cette partie un air de vacances. Malgré tout les acteurs se dépensèrent beaucoup ce qui permit aux entraîneurs de faire d'excellentes constatations.

On a été surpris en bien par les «Neuchâtelois du Haut». Il y a des promesses. La Chaux-de-Fonds 1980-81 sera un bon cru.

## NE XAMAX SE QUALIFIE

Les joueurs au bénéfice d'une préparation poussée depuis près d'un mois manifestèrent un avantage qui leur valut d'enlever une victoire serrée, mais tout de même méritée.

Après onze minutes un coup de tête de Pellegrini surprenait Laebli. Il fallut attendre la 71e minute pour qu'enfin l'espoir revienne chez les «horlogers» à la

suite d'une «pichenette» ajustée par Musitelli. Ayant le vent en poupe les Montagnards poussèrent l'attaque en vue d'obtenir la victoire finale. Cette montée générale favorisa les Xamaxiens. En effet sur un long dégagement Moret laissa tout le monde sur place et d'un tir puissant il qualifiait son team pour la finale. La Chaux-de-Fonds jouera donc mardi pour la 3e ou la 4e place contre le perdant du match Lausanne-Bienne qui se disputera ce soir. P. G.

## Début des «lutteuses» helvétiques !

Attention, messieurs ! L'un des derniers bastions de votre domination est en train de s'écrouler. En effet, une semaine avant la Fête suisse de lutte qui aura lieu à Saint-Gall, 60 représentantes du beau sexe s'affronteront, au cours de la première Fête féminine de lutte. C'est à Aeschi (près de Spiez, BE), que ces dames lutteront le 17 août 1980: 3000 places attendent les spectateurs.

Si, dans les cercles lutteurs mâles, on a accueilli cette nouvelle avec quelque réserve, il faut pourtant relever que le virus qui s'est emparé de ces dames est «de famille», puisque la grande majorité des lutteuses ont, qui un père, qui un frère, qui un cousin, pratiquant ce sport. Un nom à retenir pour cette Fête féminine de lutte, celui d'une fille Zumbrunn (Meiringen), qui a eu tout le loisir de se faire aux mille et une astuces de la lutte en observant ses frères et ses cousins à l'œuvre.

Mme Dora Hari, présidente du comité d'organisation de cette «première», a déclaré à l'ATS qu'à l'origine, l'idée était plutôt de faire un gag. Mais il semble bien à présent que les lutteuses inscrites sont pleines de sérieux et nanties d'un solide bagage. Événement qu'il s'agit de commémorer dignement: une assiette sera remise à chaque participante !



Une attaque helvétique échoue. (bélino AP)

**CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES**

**expert**  
La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

**TOUJOURS EN AUTOUR**

Sans quitter votre fauteuil, les merveilles du monde au creux de votre main!

**VACANCES DU MONDE**

**baisse!**  
**1458.-**

avec télécommande, 8 programmes PAL-SECAM

**TV couleur portable GRUNDIG Super Color 1832 PAL-SECAM**

Ecran 47 cm, tube image InLine. Recherche et tous réglages électroniques. 8 programmes par télécommande sans fil, y compris France 1, 2 et 3. Affichage lumineux des programmes. Prises écouteur et enregistreur-vidéo; 2 antennes télescopiques. Boîtier blanc ou métallisé. Longueur 53 cm, hauteur 42 cm, profondeur 39 cm. Garantie totale 1 an.

**Radio-réveil à transistors Grundig Yacht Boy 120: tout plat, 9 longueurs d'ondes dont 6 ondes courtes étalées**

OLJOMJOUOC + OC en 6 bandes étalées réglables par curseurs. Montre digitale 24 heures incorporée, affichage LCD. Timer sommeil avec arrêt automatique dans les 60 minutes, réveil sonnerie ou musique.

**248.-**

Prix EXPERT ensoleillé

**Photo-Cinéma biuogoei**

Télévision/Disques Hi-fi/ La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 - 25 Tél. 039/23 12 12

## Durant les vacances à quelques kilomètres de chez vous,

dans un cadre unique en Suisse, venez admirer et comparer notre magnifique exposition des plus «**BEAUX MEUBLES D'EUROPE**», sur plus de 3 000 m<sup>2</sup>. Un émerveillement pour les yeux !

Exposition sans cesse renouvelée en meubles de style en vieux chêne, copies de haute époque, meubles classiques et rustiques d'Europe, à des conditions très avantageuses.

Venez visiter en toute tranquillité, choisir en toute liberté des meubles qui vous feront plaisir toute la vie.

*Élégance, confort et qualité*



**MEUBLES VILLAT S. A. 2925 Buix Tél. 066 75 51 51**

**Jeudi soir, ouverture jusqu'à 21 heures**

**modhac**  
foire-exposition 80  
commerce industrie agriculture

pavillon des sports du 29 août au 7 septembre 1980  
invité les franchises-montagnes de 14 à 22h dès 22h orchestres variétés

La Chaux-de-Fonds

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre compagnon!



Rue de la Serre 79  
Tél. (039) 22 12 31

**OUVERT PENDANT LES VACANCES HORLOGÈRES**  
de 8 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30

Lisez L'Impartial

## CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

A la suite de la démission honorable de notre agent de Peseux et de la création d'une nouvelle agence à Saint-Aubin, 2 postes de

### CHEF D'AGENCE

sont à repourvoir.

Les candidats, si possible de formation bancaire, devront avoir un sens commercial développé. La connaissance d'une deuxième langue serait souhaitée.

Age idéal 30-35 ans.

Places stables, bien rémunérées, avec caisse de retraite.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitæ et d'une photographie, doivent être adressées à la direction du Crédit Foncier Neuchâtelois, 6, rue du Môle, 2001 Neuchâtel.

**Fust**

**OCCASION !**

Réfrigérateurs

Zanussi ZC 1400 T	238.-
Electrolux RE 491	358.-
Zanussi ZC 2300, 225 l.	498.-
dont case de surgélation de 40 l.	
Zanussi C16/12R 248 l.	698.-
dont case de surgélation de 100 l., 2 compresseurs	

Location/vente possible.  
Choix énorme dans les marques connues, telles que: Electrolux, Bauknecht, Siemens, Novamatic, Indesit, Bosch, etc.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65  
Bienne: rue Centrale Tél. 032/22 85 25  
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

**NUSSLE**

La Chaux-de-Fonds

**MACHINE À LAVER BAUKNECHT\***

11 programmes, choix individuel, essorage bref, 4,5 kg.

Prix catalogue Fr. 1390.-  
Notre prix ultra avantageux Fr. 990.-

Tél. (039) 22 45 31

**NUSSLE**

## OFFRES D'EMPLOIS

Si vous cherchez un emploi à temps partiel en tant que

### VENDEUSE

à Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Montreux, Nyon, Morges ou Sierre et que vous avez déjà travaillé en parfumerie, nous serions heureux de nous entretenir avec vous.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à GABA S.A., Case postale 4106 Therwil  
Téléphone (061) 73 11 25 (int. 271).

J'engagerais de suite

### JEUNE FILLE

pour aider aux travaux du ménage et des foins.

S'adresser à M. Jean-Eric TISSOT, Les Placettes, 2126 Le Brouillet.  
Tél. 039/35 13 61.

von **gunten** maître opticien diplômé fédéral  
Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

## CONSTANCE HEAVEN Interroge le vent

roman

Traduit de l'anglais par Anne Joba

Droits réservés Ed. Albin Michel et Cosmopress, Genève

En ce début de saison, les fleurs étaient rares. Une vieille femme vendait des violettes à peine écloses, blotties dans de la mousse. Il lui en acheta et me les offrit. Leur parfum doux me rappela les bois de mon enfance et, à ma surprise, je sentis un léger pincement au cœur. Ce n'était pas le mal du pays et pourtant je n'imaginai pas qu'un jour viendrait où j'aimerais la Russie et son peuple.

Je voulus poser des questions à Léon sur les propos que j'avais surpris, sur ce qu'ils impliquaient, sur les raisons de ces rencontres dans une maison délabrée. Il m'était impossible de le faire sans avouer que j'avais écouté en cachette, défaut que je méprisais.

Nous nous étions arrêtés pour observer les tours d'adresse d'un jeune paysan. Mince et souple comme un serpent, il se contorsionnait, formait des boucles, accomplissait des doubles sauts périlleux sur la chaussée boueuse. Prenant mon courage à deux mains je demandai:

- Connaissez-vous bien Jean Reynard ?

Léon me lança un regard intrigué.

- A peine. Pourquoi cette question ?

- J'ai rendu visite ce matin à Mme Lubova. Il est arrivé peu après moi et m'a dit que votre grand-père l'avait engagé.

- Oui, il s'occupera de... de Valdaya.

- Pourquoi n'exploitez-vous pas votre domaine vous-même ?

Léon fronça les sourcils et détourna la tête. Il garda un moment le silence avant de répondre d'un ton brusque:

- Pourquoi le ferais-je ? Il me suffit que les revenus soient versés régulièrement.

Je ne m'attendais certes pas à une réponse aussi arrogante qu'insouciant. Comme j'aurais voulu le comprendre !

- Quand je vous ai vu la première fois... à l'auberge, vous vous rappelez ?... Vous étiez en compagnie de M. Reynard.

J'eus un rire gêné.

- Je vous ai entendu parler de la «liberté», poursuivis-je. Je me suis inquiétée en songeant que je pénétrais dans un pays redoutable où des conspirateurs ourdissaient de terribles complots.

- Chère mademoiselle, vous lisez trop de romans.

Son visage respirait l'innocence, une lueur amusée dansait dans ses yeux.

- J'ai fait la connaissance de Jean Reynard par hasard, parce que nous voyagions ensemble, c'est tout. A ce moment-là, j'ignorais son nom... Tiens, nous voici arrivés au marché des oiseaux comme je vous l'avais promis.

Il ne dirait rien de plus. Frustrée, je regardai dans la direction qu'il m'indiquait. Il y avait des oiseaux de toutes espèces: linots verts, bouvreuils à gorge rouge, rossignols bruns, geais et corneilles noirs, tourterelles au plumage de neige, tous battant des ailes contre les barreaux de leurs cages étroites tandis que le vendeur discutait et marchandait.

- Voilà une image du peuple russe, dit Léon. Nous sommes tous en prison.

Un client sortit enfin la monnaie. Il emporta une cage, ouvrit la porte et libéra l'oiseau.

- N'est-ce pas merveilleux ! m'écriai-je. Les acheter pour leur rendre la liberté.

- Merveilleux en vérité. Malheureusement dans la plupart des cas ce n'est qu'une ruse, répondit cyniquement Léon. Ils sont bien dressés. Ils montent haut dans le ciel, volent sur une courte distance, puis reviennent et attendent tranquillement, ailes repliées, qu'un aide les rap-

porte à leur maître, lequel, bien entendu, les rendra.

- Mais c'est odieux !

- Il en est de même pour nous tous, humains. Nous aspirons à la liberté, nous en discutons nuit et jour, puis, le moment d'agir venu, nous courons nous réfugier dans nos cages et y restons assis, trop effrayés pour bouger.

Il se tourna vers moi, une flamme farouche dans ses yeux gris.

- Je vais vous dire ce que nous allons faire, vous et moi. Achetons autant de cages que nous en pourrions porter, prenons un fiacre, faisons-nous conduire sur une colline et libérons tous les oiseaux.

- Quelle idée magnifique ! m'écriai-je ravie. Est-ce possible ?

- Pourquoi pas ?

Il riait maintenant. Sans marchander, il jeta au vendeur des pièces d'or et nous primes les cages, les linots, les rossignols, les alouettes, les tourterelles sous le regard éberlué des spectateurs qui nous prenaient pour des fous ! Aux abords du marché, Léon trouva un fiacre qui nous emmena au sommet de la colline aux Moines.

Au-dessus de nous, les flèches, les dômes de la ville scintillaient. Nous ouvrîmes les cages. Il sortit un à un les oiseaux avec une telle douceur que je compris que je voyais un aspect de lui inconnu de la plupart. Quand vint le tour des colombes, il me dit:

- A vous !

Il posa les oiseaux, l'un après l'autre, dans mes mains. Je sentais battre leur petit cœur, frémir leurs ailes avant de les lancer haut dans les airs où ils s'élevaient, puis glissaient au gré de la brise légère.

Nous restâmes longtemps immobiles à les contempler. Quand ils eurent tous disparu, il se tourna vers moi et il me sembla tout naturel de me retrouver dans ses bras, de sentir sa bouche sur la mienne. Il repoussa en arrière ma capote, ses lèvres errèrent, avec douceur, sur mes cheveux, mes yeux, revinrent à ma bouche, cette fois

avec une force si brutale, si farouche que je tremblai. Ce baiser chassa le dernier lambeau de souffrance attaché au souvenir d'Edouard. C'était un baiser si passionné, si troublant, que je perdis la notion du passé et du présent.

Je ne saurais dire combien de minutes s'écoulèrent. Léon me lâcha enfin. Sans dire un mot, il me prit le visage dans ses mains en forme de coupe et le contempla comme s'il eût voulu en fixer le moindre détail dans sa mémoire.

Puis il laissa retomber ses bras, se détourna, repoussa les cages vides.

- Il faut que je vous reconduise chez vous, dit-il.

Je marchai derrière lui dans l'herbe humide jusqu'au fiacre.

Dans ma chambre, je disposai soigneusement les violettes dans un vase que je plaçai sur ma coiffeuse. Ensuite, je me contemplai dans le miroir. Mme Lubova avait raison, j'avais changé et ce n'était pas seulement à cause de mes robes élégantes. J'étais différente de la jeune fille timide, effacée, gauche, maussade qui avait, de mauvais gré, nourri de fausses rancunes, franchi des centaines de milles pour se rendre en Russie. Deux mois seulement avaient suffi pour m'adapter à cette existence nouvelle; il me semblait appartenir à ce pays et pourtant il me restait tant de choses à comprendre.

Matinée troublante en vérité. Le mystérieux inconnu dont j'avais chassé l'image comme sans importance avait soudain réapparu dans notre cercle intime. Il avait acquis un nom, une personnalité. Il fallait tenir compte de lui. A la première occasion, je demanderais à Rilla ce qu'elle savait à son sujet. Depuis le jour du duel, mes sentiments avaient changé à l'égard d'Andrei, mais il m'intimidait encore. Il était charmant, d'humeur facile, pourtant sa colère une fois éveillée il devait être redoutable, pensais-je. J'avais remarqué que si les serveurs l'aimaient et le respectaient, ils ne se permettaient aucune liberté avec lui.

Tout en déboutonnant ma jaquette, je repensais aux bribes de conversation que j'avais enten-

# Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

## Coup d'oeil sur le tennis au niveau international

### Bjorn Borg, le sportif le plus riche du monde ?

Le champion suédois Bjorn Borg, qui épousera demain à Bucarest la Roumaine Marianna Simionescu, est en passe de devenir le sportif le plus riche du monde, de l'avis de nombreux spécialistes. Sans doute n'a-t-il pas encore atteint le niveau du «sportif le mieux payé du monde», le joueur de golf Arnold Palmer, qui a gagné plus de 100 millions de francs en prix et en contrats publicitaires au cours de sa carrière, mais il en approche, estime son conseiller financier l'Américain Mark Mac Cormack.

#### LE SUÉDOIS IGNORE «TOUT»

Borg serait sans doute bien en peine de préciser quel est actuellement le montant exact de sa fortune. Comme de nombreux athlètes de haut niveau, il a recours aux services de la société «International Management Corporation» (IMC), dirigée par Mac Cormack, pour gérer son patrimoine et s'occuper des contrats publicitaires dont il n'a guère à se préoccuper des détails.

Selon un groupe d'experts internationaux cités par la presse suédoise, les revenus du numéro un du tennis mondial s'élèveraient cette année à une dizaine de millions de francs. L'ensemble des prix, pourtant souvent confortables, qu'il

arrondit de façon appréciable son capital. La marque de sa raquette lui rapporte ainsi 1,7 million de francs par an, ses vêtements de sport, le bandeau qu'il porte dans les cheveux et ses chaussures, sans parler des chaussettes et des sigles placés plus ou moins discrètement sur ses manches ou sa poitrine, sont une autre source de revenus.

Il n'est pas jusqu'à son mariage qui ne lui rapporte quelque bénéfice. Les droits exclusifs pour les photos de la cérémonie ont en effet été vendus à une agence française.

#### PRÈS DE 2 MILLIONS POUR SA RAQUETTE !

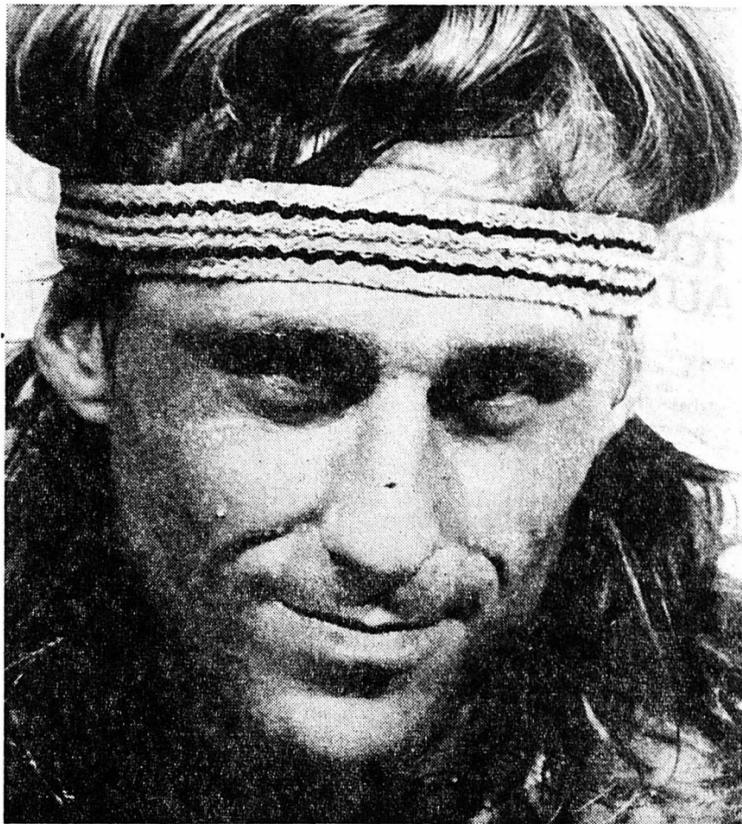
Lorsqu'il joue, le simple fait de porter sur lui les produits de telle ou telle firme,

arrondit de façon appréciable son capital. La marque de sa raquette lui rapporte ainsi 1,7 million de francs par an, ses vêtements de sport, le bandeau qu'il porte dans les cheveux et ses chaussures, sans parler des chaussettes et des sigles placés plus ou moins discrètement sur ses manches ou sa poitrine, sont une autre source de revenus.

Il n'est pas jusqu'à son mariage qui ne lui rapporte quelque bénéfice. Les droits exclusifs pour les photos de la cérémonie ont en effet été vendus à une agence française.

Si Borg est si bien payé, c'est apparemment qu'il fait vendre. La firme italienne qui produit les vêtements portés par Borg a en effet plus que doublé son chiffre d'affaires au cours des trois dernières années. Cela explique que les annonceurs se bousculent à sa porte. Il pourrait se consacrer à des films publicitaires 365 jours par an, disent ses conseillers financiers.

Ayant encore probablement quelques années devant lui avant de devoir vivre de ses rentes, Borg entrera sans doute dans l'histoire sportive comme l'un des meilleurs joueurs du monde, sinon le meilleur, mais aussi comme l'un des plus riches.



### Natation: deux succès suisses à Gênes

Comme chaque année, la Fédération suisse de natation s'est fait représenter par une équipe de dix membres du cadre national 1967-68 au Memorial Morena de Gênes. Cette compétition en bassin de 50 mètres, qui voit la participation d'autres sélections étrangères et de la totalité des meilleurs nageurs italiens, est d'un niveau très élevé sur le plan européen.

sant en outre huitième du 100 m. papillon en 1'15"7. Une autre nageuse suisse a atteint une finale: Isabelle Weibel (Kriens) quatrième du 100 m. brasse en 1'22"7.

#### Automobilisme

### Mort d'un pilote allemand

Le pilote ouest-allemand Georg Burger est mort à l'Hôpital d'Amsterdam à la suite des blessures dues à son accident dimanche dernier sur le circuit de Zandvoort ou se disputait la 9e épreuve du championnat d'Europe de formule 2.

Burger, 28 ans, était sorti dans une courbe du circuit lors du tour de chauffe, détruisant sa Tig F 280 (BMW). Transporté sans connaissance à l'Hôpital d'Haarlem, il avait été ensuite transféré, en raison de la gravité de son état, à Amsterdam. Il souffrait d'une fracture à la base du crâne et de graves blessures au cerveau. Dimanche, il avait été placé sous une tente à oxygène dans une unité de soins intensifs.

#### UNE PREMIÈRE

Dans ce contexte difficile, la sélection suisse est parvenue, pour la première fois, à figurer en tête du classement des équipes étrangères, devant, notamment, une petite délégation des Etats-Unis et une sélection égyptienne.

Les Suisses les plus en vue ont été la Genevoise Joelle Tendon et la Lausannoise Patricia Brulhart, toutes deux nées en 1968. La première a remporté le 100 m. libre en 1'04"1, s'est classée deuxième du 200 m. libre en 2'20"5 et quatrième du 100 m. papillon en 1'13"1. La seconde a gagné le 100 m. brasse en 1'20"1, se clas-

#### Escrime

### Les mondiaux juniors 1981 à Lausanne

Au cours de son congrès tenu à Moscou, la Fédération internationale d'escrime a confirmé l'attribution à la Suisse de l'organisation des championnats du monde juniors 1981. Ces championnats auront lieu à Lausanne, à Pâques.

Par ailleurs, la Fédération s'est donné un nouveau président en la personne de Giancarlo Brusati, un Milanais de 67 ans qui fut champion du monde en 1936 à Berlin. Comme le veut la tradition, le nouveau président sera entouré de deux compatriotes comme vice-présidents: Mangiarotti, ancien multiple champion du monde et Malacarne.

#### Athlétisme

### Nouvelles épreuves aux championnats du monde

A Moscou, la Fédération internationale d'athlétisme a décidé d'ajouter deux nouvelles épreuves féminines au programme des championnats du monde: le marathon et le 5 km. marché. Par ailleurs, les records du monde seront désormais officiellement reconnus pour les disciplines féminines suivantes: 5000 et 10.000 mètres, 5 km. et 10 km. marché (sur piste uniquement).

### Le championnat de France de football débute demain

## Choc à «suivre» Bordeaux - Saint-Etienne

Le championnat de France de première division débutera demain, pour prendre fin le mardi 2 juin 1981. Dès cette première journée où Nantes, champion, se rendra à Nîmes, où Sochaux accueillera Lens et où Monaco ira à Nancy, une rencontre Bordeaux - Saint-Etienne prendra un relief particulier. Elle est en effet la réplique de celle du 17 mai dernier, où les Stéphanois, battus 1-5, ont vu leurs espoirs s'envoler; elle met d'entrée aux prises deux formations qui pourraient tenir un rôle important.

Pour la conquête du titre 1981, figure au premier chef le même quatuor que l'an passé: Nantes, Sochaux, Saint-Etienne et Monaco. Il n'est pas exclu que deux autres équipes prennent part à la lutte: Bordeaux qui a poursuivi son recrutement avec la venue de Marius Trésor, François Bracci, René Girard, et le Paris Saint-Germain qui, s'il a perdu le Portugais Joao Alves (retourné au Benfica de Lisbonne), a obtenu les services de Dominique Rocheteau le Stéphanois, du Tchadien Toko (Valenciennes), et qui récupère François Brisson (prêté une saison à Laval).

Nantes et Sochaux ont conservé la même équipe mais, par contre, Saint-Etienne et surtout Monaco ont modifié leurs effectifs. Les Stéphanois, pour stabiliser une défense qui flottait quelque peu depuis le départ de l'Argentin Osvaldo Piazza, ont fait appel à l'international messin Patrick Battiston et au Monégasque Bernard Gardon. A Monaco, beaucoup de départs: Gardon, mais aussi les internationaux Dalger et Moizan, ainsi que l'attaquant noir Milla et le buteur argentin Delio Onnis.

Pour compenser cette saignée, le club

de la Principauté a obtenu les services de «Bertine» Barberis. Le Servettien aura un rôle considérable à tenir dans l'entrejeu. La venue de l'avant-centre argentin Victor Trossero (ex-Nantes) était une nécessité. Un autre attaquant, le Lyonnais Jean-Marc Valadier, doit encore s'imposer comme titulaire.

#### UNE CENTAINE DE MUTATIONS

Les mutations, au nombre d'une centaine, ont permis d'enregistrer une redistribution des joueurs; mais aucun transfert n'a eu un caractère vraiment spectaculaire.

Les deux équipes nouvelles venues en première division - Auxerre et Tours - ont effectué de gros efforts de recrutement. Tours a notamment fait appel à l'Argentin Delio Onnis qui, dans les rangs monégasques, a été pendant plusieurs années le meilleur buteur du championnat.

Le Suisse Michel Décastel s'est trouvé au centre du conflit qui oppose le président de Strasbourg, M. André Bord, et son entraîneur Gilbert Gress. Le premier nommé souhaitait le départ de l'ex-Xa-

maxien afin d'acquiescer un attaquant de pointe étranger. Les clubs français n'ont droit qu'à deux joueurs étrangers dans leur effectif. Or, Strasbourg, qui a fait signer l'Israélien Peretz, a encore sous contrat l'Argentin Carlos Bianchi et Décastel. Après l'échec des pourparlers avec le FC Zurich, le Neuchâtelois est revenu à Strasbourg et il s'est imposé comme l'un des meilleurs dans les matchs de préparation. Le dénouement de cette affaire est attendu avec curiosité.

### Sélection des juniors suisses UEFA

Voici la sélection des juniors suisses UEFA qui joueront face à Israël le 27 juillet à Wunnewil:

**Buts:** Paolo Bernasconi (Mendrisio-tar), Martin Brunner (Grasshoppers). - **Arrières:** Roger Bolli (Kilchberg), Hans-Peter Burri (Lucerne), **Franco Cavallin (Bienne)**, Didier Cavin (Lausanne Sports), Gerhard Fuchs (Frutigen), André von Niederhäusern (Schwamendingen). - **Attaque:** Marco Bernaschina (Chiasso), Armin Bischofberger (Altstätten), André Fimian (Grasshoppers), Fabio Ghisoni (Longeau), Roland Häusermann (Brugg), Joerg Kasa (Lucerne), **Gabriel Marchand (Porrentruy)**, Beat Sutter (Gelterkinden).

dues. La révolution appartenait à l'histoire. Elle évoquait la France, la guillotine, Napoléon, mais tout cela appartenait au passé.

Dix années s'étaient écoulées depuis Waterloo, la paix régnait en Europe. Peut-être que ces Russes, comme tant d'autres jeunes, aimaient à parler de leurs rêves sans jamais les réaliser.

J'enfilai une robe, incapable de chasser Léon de ma pensée. Après le chagrin que m'avait causé la trahison d'Edouard, j'avais cru être cuirassée contre tous les séduisants coureurs de femmes. Je m'étais juré de ne plus donner mon cœur, à moins d'être sûre, absolument sûre, qu'on ne se jouerait pas de moi. Or j'avais conscience que c'était folie de songer à Léon - farouche, arrogant, instable, endetté jusqu'au cou - et dont on ne pouvait croire la moindre parole. Et puis il y avait son grand-père et Olga.

Je me secouai, changeai de souliers, me lavai les mains pour descendre déjeuner. En me coiffant devant le miroir le doux parfum des violettes m'enivra et un frisson me parcourut. Une servitude effrayante s'imposa à mon esprit: quelque chose en moi avait répondu instantanément à sa tendresse, quelque chose qu'il serait difficile d'étouffer.

7

Le lendemain parès-midi, j'interrogeai Rilla sur Jean Reynard. Nous préparions notre départ pour Arachino. Aussitôt après Pâques, on fermerait l'hôtel de Moscou où ne resteraient que quelques serviteurs et nous prendrions tous le chemin du domaine situé à trois jours de route, au sud de Saint-Petersbourg.

Ma sœur leva les yeux de la liste qu'elle vérifiait.

- Jean Reynard ? Comment a-t-il osé revenir ? murmura-t-elle.

Quelque chose dans sa voix me troubla.

- Il sera à Valdaya cet été, t'a-t-il dit ? Mais c'est à trente verstes à peine d'Arachino. Es-tu certaine d'avoir bien entendu ?

- Oui, c'est ce qu'il m'a annoncé hier matin, chez Mme Lubova. Qui est ce Jean Reynard, Rilla ?

- Un orphelin que le père d'Andrei, le vieux comte Léon, a pris en pitié. Il l'a élevé, l'a fait instruire. Quand il a atteint l'âge voulu, il l'a nommé régisseur du domaine.

- Et que s'est-il passé ?

- Il s'est très mal comporté, très, très mal. Andreï a été contraint de le congédier.

- Pourquoi ? Qu'avait-il fait de mal ?

- Les preuves manquent mais nous pensons qu'il est responsable de l'attentat qui a failli coûter la vie à Dmitri.

- Quelle horreur ! L'était-il vraiment ?

- J'en suis convaincue, cependant bien des gens, dont le prince Astrov, estiment qu'Andreï s'est montré juste. Ils ignorent les faits, tout comme ils ignorent qu'il reçoit de quoi vivre.

- Tu veux dire qu'Andreï lui verse des rentes ? Pourquoi, s'il est coupable ?

Rilla ne me regardait pas. Elle arrachait les plumes de sa plume d'oie.

- Andreï a jugé qu'il le devait à la mémoire de son père. Après tout, ils avaient grandi ensemble. Aussi, Jean Reynard n'a aucune raison de nourrir une rancune contre les Kouraguine.

- Non, fis-je.

L'explication ne me satisfaisait pas. Je me rappe-lais ce qu'il avait dit à l'aube.

- Andreï a détruit la seule chose qui donnait un sens à ma vie.

Il y avait à cette haine un motif beaucoup plus grave, j'en étais convaincue, mais je connaissais ma sœur. Si Rilla avait décidé de ne pas en parler, aucune insistance de ma part ne la ferait revenir sur cette décision.

- Le diras-tu à Andreï ? demandai-je.

Rilla avait pris une autre plume et la taillait avec nervosité.

- Je souhaite qu'il ne vienne pas à Valdaya, dit-elle, mais s'il vient il n'y a pas de raison que nous nous rencontrions. Je n'en parlerai pas à Andreï. Il sera temps de le lui apprendre quand nous serons là-bas.

Jean Reynard prit soin de le faire savoir avant à Andreï. Sans doute avait-il soigneusement préparé son plan.

Pâques est de loin la plus grande fête russe. Dans les cuisines, on s'affairait. Un jour de la semaine sainte, Rilla m'appela pour regarder les œufs que, par douzaines, on plongeait dans des marmittes d'eau teintée en rouge, vert, bleu ou jaune. Sur les tables s'alignaient des pashkhas, délicieux gâteaux au fromage blanc, garnis de fruits confits, et des koulichs. Tous étaient marqués XB, initiales russes signifiant Christ est ressuscité.

Léon et Irina devaient assister avec nous à la messe de minuit dans la cathédrale de l'Assomption. Nous les attendimes en vain. Quand nous arrivâmes au Kremlin, la cathédrale était déjà pleine.

Dans la nuit claire et froide, les dômes d'or pâle brillaient sur le ciel noir. On aurait dit que les étoiles étaient descendues sur terre parce que dans la foule silencieuse chacun tenait un cierge allumé. Nous étions en proie à une vive excitation comme dans l'attente d'un miracle. Des chants nous parvenaient faiblement de la cathédrale. Puis les grandes portes s'ouvrirent, la musique et la lumière coulèrent au-dehors; bannières brodées, flambeaux, chapes dorées s'avancèrent en une procession étincelante à la recherche du sépulcre de Christ. Les voix puissantes du chœur montèrent vers le ciel. Une étoile filante glissa, puis une autre, une autre encore - de feux d'artifice ! Une pluie d'or tomba, illuminant tout le Kremlin. Dômes, croix, tours, remparts crénelés couronnés d'aigles, flottèrent tel un vaisseau magique prêt à larguer ses amarres et à s'élever dans le ciel. La terre trembla sous mes pieds quand toutes les cloches de la ville sonnèrent en signe d'allégresse. L'hymne éclata en un immense chant triomphal: «Christ est ressuscité !» Riches et pauvres se tournèrent les uns vers les autres, le visage rayonnant de joie.

Andreï embrassa sa femme et se tourna vers moi m'embrassa sur les deux joues. Je n'avais jamais ressenti pareille émotion dans l'église sombre et austère de mon quartier. Une vague de bonheur m'emporta. Le flambeau que je tenais à la main brilla d'un éclat plus vif et, incrédule, je vis non loin de moi Léon. Il devait être arrivé très en retard car il ne tenait pas de bougie à la main. Il semblait si solitaire que je ne pus le supporter. Je tentai de me frayer un chemin jusqu'à lui, mais il y avait trop de monde. Quand je le cherchai de nouveau du regard, il avait disparu, englouti par la foule.

Nous nous dirigeâmes lentement vers la calèche qui nous attendait. C'est alors que nous croîsâmes Jean Reynard. Il nous barrait le chemin. Andreï s'arrêta. Lui qui riait et me taquinait devint sombre et silencieux.

Un sourire flottait sur le beau visage de Jean sans éclairer ses yeux.

Quatre années se sont écoulées, Andreï. N'est-il pas temps d'enterrer le passé ?

Andreï le dévisagea un long moment. Une ou deux personnes nous dépassèrent et nous regardèrent avec surprise. Enfin, mon beau-frère dit d'une voix calme:

- Jamais, jamais, aussi longtemps que je vivrai.

Il voulut s'éloigner, Reynard le retint par le bras.

- Je suis l'homme que j'étais. Moi aussi j'ai le droit de vivre. Ne croyez pas que vous pourrez me renier toujours.

Dans son visage pâle, ses yeux étincelaient d'une telle haine que j'eus peur. Andreï ne répondit pas. Il s'arracha à l'étreinte de Jean et nous entraîna.

De nombreux invités avaient été priés de partager notre repas pascal.

Ils ne mangeront pas tout cela, m'étais-je écrite dans le courant de l'après-midi en inspectant les cuisines en compagnie de Rilla.

Ma sœur avait ri de bon cœur.

- On voit que tu ne connais pas l'appétit des Russes.

(à suivre)

# Plaisirs de l'été: les bains d'eau, de soleil et d'air



Un deux pièces aux teintes éclatantes et aux dessins modernes

ques: violet vif, rouge laqué, jaune soleil, rose, turquoise. Le noir est aussi de la partie, notamment pour les maillots une pièce.

Si le choix des maillots est grand, il ne faut jamais oublier que l'achat doit se faire avec un soin particulier. Vous devez, avant de vous décider, le revêtir et vous inspecter soigneusement dans une grande glace. Une pièce ? Deux pièces ? Votre silhouette seule pourra vous donner la réponse.

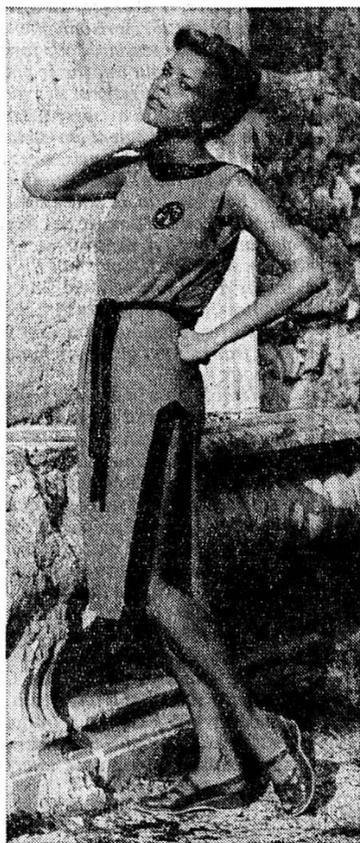
## LE SOLEIL PEUT ÊTRE UN ENNEMI

La terre se rafraîchit durant la nuit, même en plein été. Elle commence à se réchauffer le matin sous l'effet du soleil et c'est à midi que la chaleur atteint son maximum. Les fanatiques du soleil qui somnolent alors sur la plage ne se doutent pas de l'épreuve qu'ils font subir à leur peau et à leur organisme à ce moment-là.

A midi, il faut s'étendre à l'ombre d'un arbre ou d'un parasol, ou alors porter un chapeau à très larges bords. Cela ne vous empêchera pas de bronzer puisque, même à l'ombre, les ultraviolets sont réfléchis de toutes parts.

On peut parfaitement jouer sur la plage au milieu de la journée, tête couverte, et en utilisant une protection solaire qui convient à sa peau. De toute manière, le bronzage est un art qu'il ne faut pratiquer qu'avec prudence. « Plus on bronze vite, plus il y a des risques d'attraper un coup de soleil et de voir sa peau vieillir prématurément. L'observation montre qu'on reste bronzé à peu

près le temps qu'il a fallu pour acquérir son hâle. En faisant preuve de patience et de sagesse au début des vacances, en obtenant graduellement la teinte brune convoitée, on prolongera son bronzage au-delà des vacances.



En coton, cette robe peut être glissée sur le maillot de bain (Photos Payot et Triumph International)

## Le chaud et le froid d'un seul et même verre



Qui ne prendrait plaisir à « lézarder » au soleil, confortablement installé sur le balcon ou dans le jardin avec, à portée de main, tout ce qu'il faut pour étancher la soif. Mais ce plaisir estival peut être passablement gâché si l'on doit tout à coup aller à la pêche aux insectes dans le thé, le café ou le jus de fruits. Un nouveau service à boissons évite désormais de telles mauvaises surprises.

Une gamme de verres présente, outre une forme séduisante, toute une série de détails pratiques. Avant tout, le matériel: en verre de silicate de bore de qualité supérieure, solide et résistant aux éraflures. Les pots de verre (pour boissons chaudes) et les carafes (pour boissons froides) sont bouchés par un couvercle qui se visse facilement par rotation d'un quart de tour. Le couvercle peut aussi être utilisé comme dessous de verre ou comme support pour la cuillère. Par ailleurs, ce dessous de verre convient également très bien pour les noisettes ou les snacks. Autre avantage: les pots de verre et les carafes sont pourvus d'un bord courbé vers l'intérieur évitant que les gouttes débordent en versant.

Les pots de verre sont vendus en différentes tailles: pour des capacités de 0,9; 1,2 et 1,7 litres. Pour filtrer le café ou le thé, il n'est pas nécessaire d'enlever le couvercle; en effet, ce dernier dispose d'un trou de filtrage. Les verres sont dotés d'un support amovible en matière plastique servant de poignée.

Pour les boissons froides, il existe une carafe de verre d'un litre très pratique pouvant facilement être rangée dans le compartiment à bouteilles de chaque réfrigérateur. Le couvercle permet de conserver les boissons parfaitement fraîches et leur évite de prendre les odeurs extérieures. La carafe et les verres disposent d'une poignée, mais, grâce à leur fonctionnelle, peuvent même être tenus par de petites mains d'enfants. (APR-MELITTA)



A vous de choisir. Et pourquoi pas les trois modèles ?

Qui dit vacances pense automatiquement bains dans l'eau tiède des lacs ou des mers, longues séances sur le sable ou sur une chaise longue, jeux en plein air.

Cette année, le soleil a été inexistant durant le printemps et le début de l'été, c'est donc avec une peau fort pâle que la majorité des vacanciers se retrouvent à la plage. Qu'importe, la peau brunira rapidement et les yeux qui vous suivront regarderont davantage votre ligne... et votre tenue même ultra-légère.

Les fabricants, influencés par les lignes plus féminines, plus élégantes, de la mode actuelle, ont créé un style de maillots de bain sophistiqué, permettant à leur coupe recherchée d'être portés pour l'après-bain. Les maillots une-pièce font une réapparition remarquée, ils sont élégants et peuvent parfaitement remplacer le bustier. Quand aux deux-pièces, il est possible d'associer les différents éléments, le soutien-gorge pouvant fort bien être porté avec une jupe ou des pantalons.

Les maillots ont des teintes lumineuses, ils moulent bien le corps et, bien qu'extensibles, ils gardent le même aspect lorsqu'ils sont mouillés ou secs. La tendance principale veut un profond décolleté, des garnitures faites de drapés et de bretelles, voire de ruchés. La forme bandeau pour le soutien-gorge reste en vogue.

On trouve des modèles accompagnés de peignoirs et de jupes transparents, qui transforment en un clin d'œil la tenue de plage en un ensemble très chic.

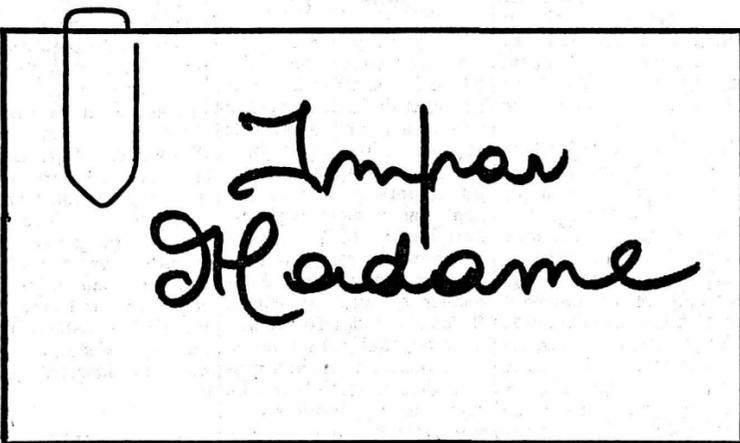
On remarque aussi des teintes phosphorescentes et des dessins géométriques.



Le maillot une pièce a fait une réapparition remarquable



D'amusantes et pratiques toilettes pour les jeux dans le sable



## Comment bronzer sans risques ?

Nous l'avons dit, il est dangereux de s'exposer longtemps au soleil sans protection. Mais quelle protection choisir ? Nombreux sont les produits lancés sur le marché et les grandes marques ont effectué des recherches pour découvrir crèmes et lotions capables de transformer une face pâle en statue de bronze. Les explications données sont malheureusement mal comprises du grand public, voici donc résumés les cinq points principaux à retenir:

### QU'EST-CE QUE LE BRONZAGE ?

Le bronzage ou brunissement de la peau est une réaction de défense de l'organisme face à l'action nocive des rayons UV. Lorsque la peau n'est pas protégée, des symptômes visibles et douloureux font leur apparition: le rougissement de la peau, appelé « erythème », plus connu sous le nom coup de soleil et qui peut s'aggraver jusqu'à la formation de cloques.

### QU'EST-CE QUE LE FILTRE SOLAIRE ?

Les filtres solaires sont connus depuis dix ans à peine. Ce sont des substances organiques qui ont la propriété d'absorber la lumière et de la transformer en énergie thermique. Il est important que le filtre solaire soit compatible avec la peau afin d'éviter toute réaction allergique de celle-ci.

### QU'EST-CE QUE LE FACTEUR PROTECTEUR ?

Le facteur protecteur signale la multiplication de la durée maximum de protection, sans risque de brûlures, lors de l'exposition au soleil. Ainsi le facteur protecteur 6 signifie que si le pouvoir protecteur naturel de la peau est de dix minutes, la durée inoffensive d'exposition au soleil pourra être six fois plus longue, c'est-à-dire d'une heure. Pour les premiers jours de vacances, il est toujours recommandé de commencer en utilisant le facteur protecteur le plus élevé.

### QU'EST-CE QUE LE POUVOIR PROTECTEUR NATUREL DE LA PEAU ?

Le pouvoir protecteur naturel de la peau indique la durée durant laquelle la peau non protégée peut rester exposée au soleil sans subir de dommages. Ce pouvoir naturel varie d'une personne à l'autre et dépend également de la situation géographique, de l'angle d'irradiation et de la saison.

### PAR QUELS CRITÈRES PEUT-ON JUGER LA SENSIBILITÉ AU SOLEIL ?

- la pigmentation des yeux (yeux foncés - sensibilité moins grande)
- la pigmentation des cheveux
- la pigmentation de la peau
- l'acclimatation au soleil

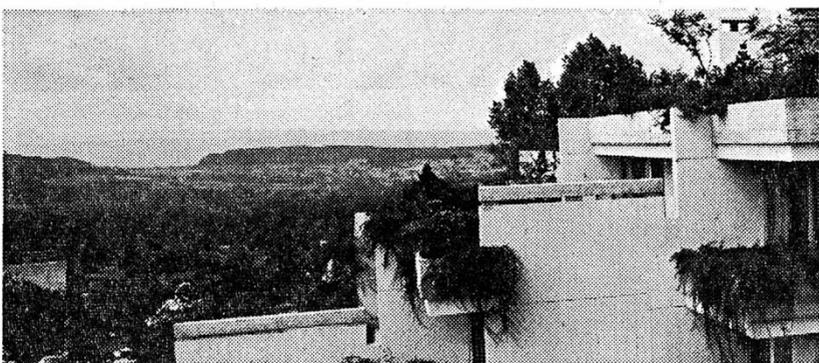
# l'UBS informe



Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 7/80



## Qui fixe les taux hypothécaires?

L'opinion publique suisse s'est toujours intéressée de très près aux variations des taux hypothécaires. En effet, le financement de la propriété immobilière par le crédit hypothécaire a, dans notre pays, une importance primordiale, puisque l'endettement hypothécaire s'y élève à Fr. 23 000 par habitant, ce qui place la Suisse nettement en tête du classement international. Les taux d'intérêt du crédit hypothécaire ont naturellement une forte incidence sur les loyers et, partant, sur le budget de nombreux ménages.

Il faut néanmoins souligner que le taux hypothécaire n'est que l'un des facteurs de coûts. C'est finalement le jeu de l'offre et de la demande sur le marché immobilier local qui détermine vraiment le prix d'un appartement. C'est si vrai que chacun peut constater de fortes disparités régionales en ce qui concerne le niveau des loyers.

A une époque où les taux hypothécaires sont restés relativement stables, à savoir du début des années cinquante au milieu des années soixante, les loyers ont tout de même sensiblement augmenté. Ce renchérissement était dû à une vive demande de logements, alors que les prix des terrains et le coût de la construction haussaient.

Mais si les taux hypothécaires n'entrent que pour une part seulement dans le calcul des loyers, ils n'en ont pas moins un caractère politique. On l'a bien vu, ces dernières semaines.

A ce propos, il est indispensable de rappeler - car on semble vouloir trop facilement l'oublier - que le coût d'un prêt hypothécaire a diminué d'un tiers au cours des cinq dernières années. En effet, les taux hypothécaires sont revenus à un niveau vraiment bas, qui se situe toujours au-dessous de celui qui fut le leur pendant une dizaine d'années, soit entre 1968 et 1978.

Mais que se cache-t-il derrière les variations des taux hypothécaires? Qui est responsable - ou plutôt quels facteurs sont à l'origine - des modifications des taux, lesquelles sont naturellement peu populaires lorsque les taux haussent?

### Le marché fixe les prix

Chaque chose a son prix, qui se forme selon le jeu de l'offre et de la demande. Si cela vaut pour les biens de consommation aussi bien que pour les appartements, les hypothèques n'échappent pas à cette règle. A l'origine, il y a l'épargne des consommateurs, autrement dit leur renoncement à effectuer certaines dépenses. Ils confient des fonds aux banques, qui sont alors à même de les prêter aux propriétaires immobiliers. Le prix que ces derniers doivent acquitter - l'intérêt - est déterminé par le coût du financement des hypothèques, autrement dit par l'intérêt que paient les banques aux déposants. Les fonds

destinés à financer les hypothèques sont essentiellement des dépôts d'épargne. La rémunération de ces dépôts, qui sont en principe dénonçables à court terme, est relativement modeste, ce qui permet de maintenir les taux hypothécaires à un faible niveau. Tant que les fonds d'épargne affluent en suffisance, les hypothèques ne renchérissent pas.

### Ralentissement de l'épargne

Au début de cette année, les marchés internationaux de l'argent et des capitaux ont été marqués par une escalade effrénée des taux d'intérêt, qui a eu pour effet de provoquer d'importants transferts de fonds d'épargne dans des placements notablement mieux rémunérés. Ce comportement parfaitement légitime des épargnants a entraîné une diminution des dépôts d'épargne. Mais, par ailleurs, la demande d'hypothèques augmentait. Comment alors les financer si les fonds d'épargne sont insuffisants? Une telle situation finit à plus ou moins longue échéance par freiner l'activité de la construction, secteur qui dépend notablement du marché hypothécaire.

### Rendre l'épargne attrayante

Il fallait donc rendre l'épargne plus attrayante, c'est-à-dire la rémunérer à des conditions plus avantageuses. Mais en payant plus d'intérêts aux épargnants, les banques sont obligées de demander, une fois ou l'autre, des intérêts plus élevés à leurs débiteurs hypothécaires. Si elles n'adaptent pas les taux hypothécaires à la rémunération des fonds d'épargne, leur marge d'exploitation se détériore.

### Structure bancaire

Ce danger menace surtout les établissements dont le bilan s'articule principalement sur les positions fonds d'épargne et placements hypothécaires. Un représentant de ces banques, le président de la direction de la Banque Cantonale Zougnoise, a récemment déclaré que le relèvement des taux hypothécaires avait été envisagé «essentiellement sur la demande pressante de banques régionales et de

## Rien à voir avec le secret bancaire

Après le jugement de deux douaniers

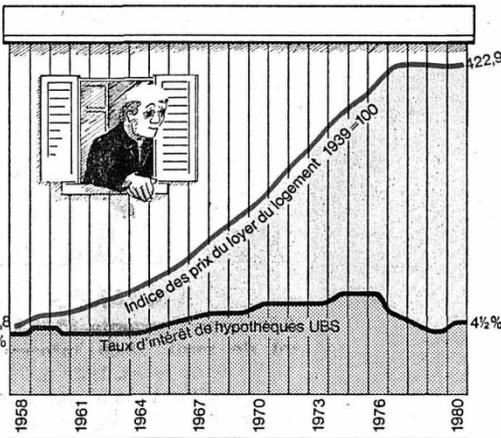
«La finale n'aura pas fait grand bruit. En l'absence des accusés, le Tribunal du district de Zurich a prononcé des peines d'emprisonnement avec sursis et assorties d'une peine accessoire sous forme d'interdiction du territoire suisse pour une durée plus ou moins longue selon le degré du délit retenu. Les autorités douanières françaises sont ainsi avisées: il leur faudra trouver autre chose si elles veulent en savoir davantage sur leurs concitoyens. A notre avis, c'est là que se situe le noeud de toute l'affaire. En mettant la main au collet du tandem Schultz/Rui, la police suisse n'est pas tombée dans un piège comme dans le cas Bachmann/Schilling, deux personnages qui, contrairement aux directives reçues de leurs supérieurs, ont tenté de recueillir des renseignements à des fins privées. Dans l'affaire des douaniers d'outre-Jura, il s'agit davantage de la création d'un service de renseignements mis sur pied par une administration française et qui a sciemment violé la souveraineté de notre pays.

Même si on a invoqué le secret bancaire que l'on s'ingénie à qualifier d'immoral, cela ne rend le comportement des deux douaniers pas moins répréhensible. Si, en usant de pratiques illégales, chaque Etat s'arrogeait le droit de violer les lois d'autres pays qui ne correspondent pas à ses propres conceptions, alors le jour ne serait pas très éloigné où même un dictateur, de quelque bord qu'il soit, pourrait en toute tranquillité faire appliquer sa justice en n'importe quel point du globe.

Et dans le cas de la France, on aimerait bien savoir comment elle réagirait si, par exemple, deux hauts fonctionnaires du département dirigé par M. Furgler tentaient, avec l'autorisation de leur supérieur, une opération de chantage vis-à-vis du Crédit Lyonnais afin de découvrir si l'achat d'un terrain en Suisse n'a pas été financé avec des capitaux français. Mais nous croyons pouvoir dire d'emblée que ces deux fonctionnaires ne s'en sortiraient pas avec une peine conditionnelle de quelques mois...»

Ulrich Bollmann

Extrait de la «Revue commerciale et financière suisse», 19 juin 1980



Le taux hypothécaire n'entre que pour une part modeste dans le calcul du loyer d'un appartement. Fixé à 4% aujourd'hui, il est encore inférieur à celui des années 1968-1978, lorsque les loyers renchérirent de 80 % environ en dix ans.

banques cantonales» (Zuger Nachrichten du 11. 6. 1980).

Si les grandes banques essayaient de maintenir les taux hypothécaires à un niveau artificiellement bas, bien des établissements de taille petite et moyenne ne seraient plus compétitifs et se verraient boutés hors du marché.

Mais dans l'intérêt de l'économie suisse, il est indispensable que soit maintenue la structure actuelle de son système bancaire. Et pour cela, il faut que les banques petites et moyennes puissent conserver une capacité bénéficiaire satisfaisante. C'est d'ailleurs dans cette perspective que les représentants des différents groupes de banques opérant dans le secteur hypothécaire se consultent avant tout ajustement des taux d'intérêt.

### Stabilité d'abord

Aujourd'hui, un relèvement des taux hypothécaires serait matériellement justifié. Mais pour des raisons ayant trait à la politique de stabilisation, cette mesure ne peut être rendue effective. En effet, les banques sont tout aussi soucieuses que la Banque nationale des conséquences prévisibles des tensions inflationnistes. Néanmoins, s'aligner sur la politique anti-inflationniste ne doit pas déboucher sur une impasse, à savoir ne plus pouvoir financer la construction par l'octroi d'hypothèques.

Il faut donc attendre l'évolution de la situation au cours des prochains mois



## Vive les vacances et adieu les soucis

Temps des vacances, temps des voyages: pour beaucoup, ces quelques semaines passées loin du train-train quotidien sont les plus belles de l'année. Mais les vacances aussi, ça se prépare: ceux qui partent à l'étranger ne devraient pas seulement se préoccuper de savoir quels sont les musées et monuments à visiter, quelle est la longueur de la plage, etc. Se renseigner avant le départ sur les formalités douanières, sur les prescriptions de change, sur les coutumes du pays, tels que les pourboires, sur le voltage est tout aussi important, car, de cette façon, on s'évite bien des déboires. Afin de faciliter les choses aux vacanciers, l'Union de Banques Suisses édite depuis un nombre d'années des «Notices de voyages»

concernant une soixantaine de pays. Elles contiennent de nombreux renseignements pratiques, notamment: marchandises exonérées de droit d'entrée, spécialités gastronomiques, heures d'ouverture des magasins et des banques, tarifs postaux, prescriptions sur l'importation et l'exportation de billets de banque locaux, cours de change indicatifs, adresse des ambassades ou consulats suisses. Ces notices sont disponibles gratuitement à tous les guichets de l'Union de Banques Suisses. Les caissiers de l'UBS sont volontiers à disposition pour conseiller sur les moyens de paiement à emporter avec soi (billets de banque, chèques de voyage, cartes de crédit) et remettent également aux intéressés une table de conversion des monnaies permettant d'avoir sur le champ l'équivalent en francs suisses du prix local des produits ou des services.

## La Suisse en chiffres

A combien s'élève le revenu national du canton du Jura, la charge fiscale moyenne des Urnais? Quel est le canton qui a le plus de raccordements téléphoniques par habitant ou quel est celui qui a le parc automobile le plus dense? A combien se chiffrent les actifs suisses à l'étranger et les actifs étrangers en Suisse?

La réponse à ces questions, et à bien d'autres encore, concernant notre pays, les divers cantons ainsi que les dix principaux partenaires commerciaux de la Suisse figure dans la statistique de poche, édition 1980, publiée par l'Union de Banques Suisses sous le titre «La Suisse en chiffres». Cette publication, qui paraît en neuf langues, suscite un large écho à l'étranger également. Elle est remise gratuitement à tous les guichets de l'Union de Banques Suisses.



Et pour partir l'esprit vraiment libre, un bon conseil: mettre dans un safe (on peut en louer même pour une courte période) tout ce que l'on entend garder à l'abri des voleurs, du feu et des regards indiscrets, en somme tout ce qu'une assurance ne pourra jamais remplacer. La sécurité, à l'UBS, n'est pas un vain mot.

Publication et rédaction: Service de presse et d'information de l'Union de Banques Suisses, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich

## La Suisse a les taux hypothécaires les plus bas

Les hypothèques sont en Suisse moitié moins chères qu'en Allemagne fédérale et en Autriche, pour ne prendre que les pays qui la suivent directement dans ce classement. Bien que l'endettement hypothécaire résultant essentiellement des prix élevés des terrains et d'une construction particulièrement soignée soit important, il ne pèse pas plus que dans d'autres pays.

Allemagne fédérale	10,10 % (mai) <sup>1)</sup>
Autriche	10-10,5 % (juillet)
Belgique	13,68 % (mai) <sup>2)</sup>
Canada	16,94 % (avril)
Danemark	18,70 % (avril)
Etats-Unis	12-14 % (mai) <sup>4)</sup>
France	12,60-19,75 % (mai)
Grande-Bretagne	15,00 % (mai)
Pays-Bas	11,79 % (mai)
Suède	11,70 % (mai) <sup>3)</sup>
Suisse	4,50 % (juillet)

- 1) Taux moyen, y compris amortissement de 1 %
- 2) Pour l'épargne logement
- 3) Moyenne des hypothèques en 1er et 2e rangs
- 4) Disparités régionales



### Pour une meilleure compréhension entre les peuples

«Up with People», une formation de 100 chanteurs, acteurs et musiciens réunissant des jeunes de 14 pays, a récemment donné un concert-spectacle à Zurich et littéralement enthousiasmé un large public composé de jeunes et de moins jeunes. La société SBG-Polybahn AG avait invité ce groupe unique en son genre dans le cadre des concerts-intermédiaires organisés par l'Union de Banques Suisses. Le show, qui se déroula sur scène et dans le public, a soulevé l'enthousiasme par la richesse du programme présenté. Un excellent orchestre formé uniquement d'amateurs accompagnait un groupe de danseurs évoluant sur une chorégraphie très colorée. Tous ces jeunes ont su communiquer au public leur joie de vivre. «Up with People», qui comprend 520 jeunes gens et jeunes filles âgés de 18 à 25 ans, est divisé en cinq groupes évoluant à travers le monde. Le but d'«Up with People» est de bâtir un pont entre les peuples, entre les idéologies, pour une meilleure compréhension mutuelle.

<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <span style="background-color: black; color: white; padding: 2px 5px; font-weight: bold;">Mercredi</span> <span style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •</span> </div>			
Tranches horaires	 <span style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">romande</span>		
10-12 h		<b>11.15 Jeune pratique: La voile</b> <b>11.30 Jeu: Avis de recherche</b>	<b>11.45 Journal</b>
12-14 h		<b>12.00 Actualités</b> <b>12.38 Série: Les Héritiers (6)</b> <b>13.40 JO de Moscou: Gymnastique dames</b>	<b>12.35 Série: Ah ! Quelle Famille !</b> <b>13.00 Les mercredis d'été d'aujourd'hui Madame: Un vieux couple si jeune</b>
14-16 h		<b>15.10 Spécial Caméra au poing</b> Les grands singes	<b>14.00 Série: Switch</b> <b>14.55 JO de Moscou: Gymnastique</b> <b>15.55 Variétés: Les fêtes d'Angelo Branduardi</b>
16-18 h		TV romande à 18 h. 05: Safari en ballon <b>17.50 Point de mire: Programmes radio</b>	<b>16.10 Le Petit Prince orphelin</b> <b>16.35 Croque vacances</b> <b>16.42 Bricolage</b> <b>16.57 Momo et Ursule</b> <b>17.00 Tigris, Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl</b>
18-19 h	<b>18.00 Téléjournal</b> <b>18.05 Documentaire: Safari en ballon</b> <b>18.55 Bol d'Or 1980</b> Résumés filmés	<b>18.00 JO de Moscou</b> Natation: 100 m. papillon dames, demi-finales - 100 m. papillon messieurs, finale - 100 m. dos dames, finale - 200 m. brasse dames, finale - 4 x 200 m. nage libre, finale	<b>18.20 Actualités régionales</b> <b>18.45 Maman, si tu me voyais</b> Rencontre avec Michel Delpech - Kricorian - Umberto Tozzi
19-24 h	<b>19.10 Un jour d'été: Actualité</b> <b>19.30 Téléjournal</b> <b>19.50 Jeu: Vrai ou faux</b> <b>20.05 Jeu: Ping-pong</b> <b>20.20 Téléfilm: Gendarme et voleur</b> Interprété par Evelyne Dandry - Eddi Arent et Hans Putz <b>21.55 Téléjournal</b> <b>22.05 Le journal des JO</b> Les événements du jour - Natation (finale)	<b>19.00 Actualités</b> <b>19.30 Série: Les Incorrigibles (5)</b> <b>20.33 Cela s'appelait l'Empire</b> 3. L'Algérie d'un siècle <b>21.30 A bout portant: Yvette Horner</b> <b>22.05 Actualités</b>	<b>19.00 Journal</b> <b>19.35 Le Misanthrope: Comédie de Molière</b> Avec Marc Delsaert - Jean-Claude Durand - Richard Fontana - Jany Gastaldi <b>21.40 Résumé JO</b> <b>22.40 Journal</b>

**TF 1 à 21 h. 15**  
**Yvette Horner**  
 «A bout portant», Danièle Lord offre ce soir un portrait d'Yvette Horner.  
 Elevée chez les sœurs, elle a fait ensuite ses études au Conservatoire de Musique. Yvette Horner se destinait à être pianiste. Mais très jeune, elle joua de l'accordéon dans les bals populaires et, poussée par le succès, elle en fit sa carrière.  
 Deux aspects du personnage se dégagent ! Un esprit populaire que tout le monde connaît et un côté rigoriste sérieux, ignoré de tous.  
 Des séquences filmées illustreront le parallèle: un bal populaire du 14 juillet filmé à Saint-Cloud; une fête des Catherinettes au cours de laquelle, elle évoque ses débuts.  
 Puis un retour aux sources: l'Ecole de Pierre Petit (récital de piano); l'Ecole Normale de Musique (elle joue «Arabesque» de Debussy et des extraits de Musiques Contemporaines); les Orgues de Saint Eustache.



**17.55 Tribune libre**  
**18.10 Soir 3: Informations**  
**18.20 Actualités régionales**  
**18.40 FR3 Jeunesse**  
**19.00 Jeux de 20 heures**  
**19.30 Vertige pour un tueur: Un film de Jean-Pierre Desagnat**  
 Avec Marcel Bozzuffi - Sylvia Koscina - Marc Cassot - Michel Constantin, etc.  
**20.50 Soir 3: Informations**

• IMPAR-TV •

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>SUISSE ALÉMANIQUE</b><br/>                 17.15 Pour les enfants<br/>                 18.00 Carrousel<br/>                 18.15 Gschichte-Chischte<br/>                 18.25 Téléjournal<br/>                 18.30 JO à Moscou<br/>                 19.30 Téléjournal<br/>                 20.00 La télévision au travail<br/>                 21.00 The Osmond Family-Show<br/>                 21.45 Téléjournal<br/>                 21.55 JO à Moscou</p> <p><b>SUISSE ITALIENNE</b><br/>                 18.00 JO de Moscou<br/>                 19.00 Téléjournal<br/>                 19.10 Laissez-les vivre, faune en danger<br/>                 19.40 Rencontres<br/>                 20.10 Magazine régional<br/>                 20.30 Téléjournal<br/>                 20.45 Le monde des Mayas</p> | <p>21.30 Aujourd'hui aux JO de Moscou<br/>                 23.00 Téléjournal</p> <p><b>ALLEMAGNE 1</b><br/>                 15.15 Une place pour les animaux<br/>                 16.00 Pour les enfants<br/>                 16.50 Téléjournal<br/>                 17.00 Programmes régionaux<br/>                 19.00 Téléjournal - Jeux olympiques<br/>                 19.30 Schach dem Roboter<br/>                 21.00 Magazine culturel<br/>                 21.45 Le fait du jour</p> <p><b>ALLEMAGNE 2</b><br/>                 14.00 Pour les enfants<br/>                 16.00 Téléjournal<br/>                 16.10 Taxi<br/>                 16.35 Plaquette tournante<br/>                 17.20 L'apprentissage commence tôt<br/>                 18.00 Téléjournal<br/>                 18.30 Gegen den Wind<br/>                 19.15 Bilan<br/>                 20.00 Téléjournal - Jeux olympiques<br/>                 20.30 La Taupe (5)<br/>                 21.15 Conseils aux consommateurs<br/>                 21.20 FBI - Kampf dem Terror<br/>                 22.55 Téléjournal</p> |
|---|--|

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>SUISSE ROMANDE 1 (MF)</b><br/>                 12.25 Appels urgents. 12.30 Le journal de midi. 18.00 Informations, tourisme et sport. 18.30 Le journal du soir. Revue de la presse suisse alémanique. 24.00 Hymne national.</p> <p><b>SUISSE ROMANDE 2 (MF)</b><br/>                 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Les années du siècle. 15.00</p> | <p>Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Le temps de créer: poésie. 20.30 Les concerts de Genève: L'Orchestre de la Suisse romande. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.</p> | <p><b>FRANCE MUSIQUE</b><br/>                 12.05 Jazz. 13.00 Un grand soleil chargé d'amour. 16.05 Chœurs Via Nova de Munich. 18.05 Kiosque. 19.00 Festival estival de Paris. 22.00 Les nuits d'été.</p> <p><b>FRANCE CULTURE</b><br/>                 12.30 Quintette à vent. 13.00 Sons. 13.05 Un livre, des voix. 13.47 L'école des parents et des éducateurs. 14.02 Les après-midi de France-Culture. 16.32 De 1927 à 1932: le blues. 17.30 Feuilleton. 18.25 Jazz. 18.30 La science en marche. 19.00 Festival d'Avignon. 21.30 Nuits magnétiques.</p> |
|--|---|---|

A voir

Croque vacances et Claude Pierrard

**TF1 à 16 h. 35**  
 Un visage jeune, des cheveux poivre et sel, un fréquent et chaleureux sourire sur les lèvres, Claude Pierrard garde dans la vie le langage simple et précis qu'il emploie dans «Infos-Jeunes».

A 15 ans, il découvre la télévision chez ses parents et déjà, l'idée de son adaptation comme moyen de communication privilégié entre les jeunes retient son attention.

Pourtant, après son baccalauréat, il se destine à l'enseignement et commence une licence d'anglais.

En 1963, il se présente par jeu au concours «Voulez-vous devenir présentateur de télévision», organisé au salon de la Radio et de la Télévision par Pierre Sabbagh. Sur 2 000 concurrents, il arrivera 7e au classement général et 1er des moins de 20 ans.

En 1965, il anime la rubrique jeunesse du journal de la station régionale de Reims puis devient présentateur du journal télévisé de la jeune 3e chaîne: «Inter 3».

En 1975, il se trouve sur TF1 où il présente en alternance avec Michel Denisot, les «News» du journal de 13 h.

Mais sa première conception de la télévision comme moyen d'information pour la jeunesse ne l'avait pas quitté: il crée en 1975 «Infos Jeunes».

«Infos Jeunes» est l'une des plus anciennes émissions des «Visiteurs du Mercredi»; diffusée tous les mercredis à 16 h. 40, elle dure 18 minutes et s'adresse aux jeunes de 7 à 13 ans.

Un style jeune et décontracté, un langage adapté mais non bêtifiant, peu de plateaux et beaucoup d'images, des sujets qui intéressent les jeunes, tels sont les ingrédients de base d'«Infos Jeunes».

*Pourquoi ne faites-vous pas présenter le journal des jeunes par des jeunes ?*

«A cause, d'une part, des problèmes techniques que cela pose: un jeune, intimidé par les caméras, aurait beaucoup de mal à conserver la forme précise et rapide d'un journal télévisé. D'autre part il me semble que faire participer seulement quelques jeunes sur un plateau, c'est, en quelque sorte, exclure la plupart des téléspectateurs, frustrer bon nombre d'entre eux et donc faire perdre beaucoup d'intérêt à l'émission à leurs yeux».

*Avez-vous des contacts avec les jeunes en dehors des émissions ?*

«Oui, grâce au courrier: nous recevons une moyenne de 500 lettres par semaine en période scolaire et de 3 à 500 lettre par semaine en période de vacances !

Il m'arrive très souvent aussi d'être reconnu dans la rue par mes jeunes téléspectateurs qui ne se gênent pas pour me dire leur avis sur l'émission et me demander telle ou telle rubrique ! J'ai même été arrêté une fois, alors que j'étais en vacances à l'étranger, par un petit garçon qui voulait plus de dessins animés dans l'émission».

Jusqu'au 26 septembre, on retrouvera tous les jours «Infos-Jeunes» dans «Croque Vacances».

Le bonheur des uns ne fait pas toujours le malheur des autres; pendant que les uns seront en vacances, Claude Pierrard lui, travaillera. Pourtant il ne semble pas s'en porter mal puisqu'il apprécie par dessus tout «la disponibilité du public de l'été».

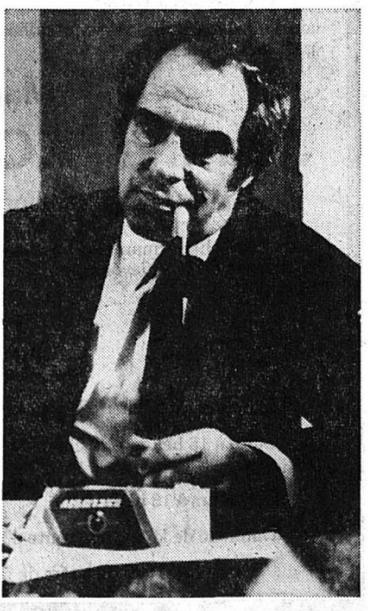
Le Misanthrope

Antenne 2 à 19 h. 35

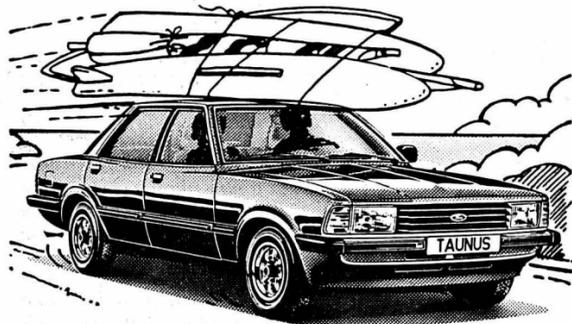
Comédie en cinq actes et en vers de Molière (Jean-Baptiste Poquelin, 1622-1673), représentée pour la première fois le 4 juin 1666 et publiée dans les premiers jours de 1667. Les deux premières représentations eurent un certain succès de curiosité, puis les recettes allèrent en diminuant: Molière dut adjoindre au spectacle le «Médecin malgré lui» qui attirait toujours un public considérable.

Repris seul en octobre 1666, le «Misanthrope» ne fut joué que pendant trente-cinq représentations et ne reparut ensuite que vingt-cinq fois jusqu'à la mort de Molière.

C'est donc la pièce de Molière qui attira le moins de monde de son vivant: elle fut cependant fort appréciée des connaisseurs. Ce n'est que par la suite, et, en partie à cause des fausses interprétations qu'on lui donna, qu'elle connut un très vif succès: elle est maintenant considérée comme le chef-d'œuvre de Molière. Il semble que celui-ci ait beaucoup plus travaillé à cette comédie qu'à toutes les autres. Nous savons que, dès l'époque de la «première» en trois actes de «Tartuffe», Molière avait déjà commencé cette nouvelle comédie.



TV romande à 20 h. 25: Gendarme et voleur



## Ford Taunus. Pour les adeptes du soleil. A des conditions estivales.

Nous pouvons maintenant prendre le temps de vous démontrer en détail les atouts et la sobriété de cette vaste Taunus qui est le best-seller des familles en Europe - et que nous vous offrons à des conditions très attrayantes: La Ford Taunus embellit votre été à partir de 12 250.- francs déjà!



Sécurité comprise.

## Bien calculer, c'est profiter de l'été!

### Garage des Trois Rois S.A.

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Neuchâtel

Garage Rio, Le Noirmont - Garage Mérija S.A., St-Imier

#### COMMISSION INTERCANTONALE DE LA PÊCHE DANS LE LAC DE NEUCHÂTEL

### Arrêté concernant la pêche à la gambe et la capture de perches

(du 10 juillet 1980)

La Commission intercantonale de la pêche dans le lac de Neuchâtel, vu:

les articles 21 et 50 du Concordat du 21 mars 1980 sur la pêche dans le lac de Neuchâtel;  
les articles 28, 34 et 47 du règlement d'exécution du 21 mars 1980 du Concordat précité,

considérant:

Le nouveau règlement d'exécution du Concordat sur la pêche dans le lac de Neuchâtel prévoit, en son article 34 al. 1 que les perches capturées par les pêcheurs amateurs doivent être conservées, quelle que soit leur longueur.

En 1980 toutefois, il convient de sauvegarder la plus grande quantité possible de perches de dimension inférieure à 15 cm. Les dispositions prises dans ce sens par l'arrêté du 28 mars 1980 doivent être adaptées eu égard à l'entrée en vigueur du nouveau Concordat et règlement d'exécution.

Sur la proposition de la commission technique, arrête:

**Article premier.** - L'article 28 du règlement d'exécution du 21 mars 1980 du Concordat sur la pêche dans le lac de Neuchâtel est complété comme suit:

al. 5: La pêche à la gambe ne peut se pratiquer qu'avec des hameçons ayant une ouverture minimum de 10 mm, distance mesurée entre la pointe et la tige.

**Art. 2.** - L'article 34 al. 1 du règlement d'exécution est abrogé.

**Art. 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 21 juillet 1980. Il abroge l'arrêté du 28 mars 1980 concernant la pêche à la gambe et la capture de perches. Il sera publié dans la Feuille officielle des cantons de Fribourg, Vaud et Neuchâtel.

Au nom de la Commission intercantonale de la pêche dans le lac de Neuchâtel  
Le Président: J. Cottet  
Le Secrétaire: H. Corboud



économiser  
sur  
la publicité  
c'est vouloir  
récolter  
sans avoir  
semé

Je cherche  
appartement à la  
campagne,  
éventuellement

### FERME

à rénover.

Tél. 039/22 21 31.

## Restaurant JUMBO

**Ce soir:**

- Filets de perches au beurre
- Pommes nature
- Salade
- Petite portion **5.-**
- Grande portion **8.50**

### UNE PRÉSENCE ROMANDE

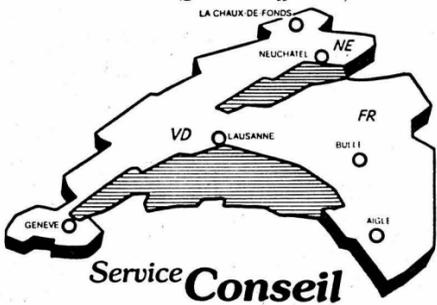
**GROUPE GECCO** LAUSANNE • GENÈVE  
LA CHAUX-DE-FONDS • BULLE  
NEUCHÂTEL • AIGLE

## GECCO

**voire gérant et courtier  
... surtout si votre bien  
immobilier n'est pas  
situé là où vous habitez**

### Un contact personnel

Un téléphone, une visite à l'un de nos bureaux. Vous n'avez qu'un seul interlocuteur, un contact personnel (garantie de discrétion) mais 16 gérants ou courtiers aux lieux de situation de vos biens immobiliers (garantie d'efficacité).



Service Conseil

Testez notre maîtrise des particularités locales (fiscalité - valorisations locations - marché immobilier, etc.).

Un service gratuit à votre disposition. Une simple question ou un problème immobilier urgent: téléphonez-nous et nous vous renseignerons volontiers, sans engagement de votre part, en toute discrétion et rapidement.

LAUSANNE (021) 20 35 45      GENÈVE (022) 21 84 44      LA CHAUX-DE-FONDS (039) 22 11 14 (15)  
NEUCHÂTEL (038) 24 44 46 (47)      AIGLE (025) 26 46 46      BULLE (029) 2 44 44

## AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

### LES PONTS-DE-MARTEL

Repose en paix, chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Horni, leurs enfants et petit-enfant;  
Monsieur et Madame André Horni et leurs enfants;  
La famille de feu Frédéric Von Kaenel;  
La famille de feu Auguste Horny,  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Madame Georgette HORNY née VON KAENEL

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, après quelques jours de maladie, mardi 22 juillet 1980, dans sa 77e année.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 22 juillet 1980.

L'incinération et le culte auront lieu jeudi 24 juillet, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille:  
André Horni, Grande-Rue 11, 2316 Les Ponts-de-Martel.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'œuvre des Perce-Neige, ccp 23 - 252.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

### LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Repose en paix, chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman.

Madame et Monsieur Henri Singelé-Dubois, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean Dubois-Matthey, à La Chaux-de-Fonds, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Charles Dubois-Quellet, à La Chaux-de-Fonds, et leurs enfants;

Madame et Monsieur Marcel Nicole-Dubois, aux Geneveys-sur-Coffrane, et leurs enfants;

Monsieur Louis Burgy, aux Geneveys-sur-Coffrane;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Robert-Nicoud;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Oscar Dubois, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Berthe ROBERT

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui dans sa 74e année.

2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, le 21 juillet 1980.  
1er-Mars 25.

Dieu a tant aimé le monde, qu'Il a donné son fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle.  
Mat. 11. 28.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, vendredi 25 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Adresse de famille: Monsieur et Madame Jean Dubois,  
Gentianes 47, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



## La clé du succès

une annonce  
dans  
L'IMPARTIAL

JUVET  
JUILLET  
OUVERT  
TOUS LES  
MATINS  
P. AUBRY  
NUMA-DI.02 27

## BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à conserver s.v.p.)

(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 20 cts) l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue \_\_\_\_\_

No postal  Localité \_\_\_\_\_

Nouvelle adresse: Hôtel/chez \_\_\_\_\_

No postal  Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus

### AVIS IMPORTANT

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.-** par changement  
Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50  
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
- AVION:** Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

Monsieur et Madame Bernard Kocherhans-Béatrix et leurs enfants Anick et Caroline, à Villeneuve,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Madame Jeanne KOCHERHANS Buraliste postale retraitée

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 19 juillet 1980 à l'âge de 80 ans.

«J'ai mis mon espoir en l'Eternel et j'ai confiance en sa parole».  
(Ps. 130 : 5.)

L'incinération a lieu à Vevey ce mercredi 23 courant.

Culte à 16 heures à la chapelle du crématoire où les fleurs peuvent être déposées.

Honneurs à 16 h.20.

Domicile de la famille: route d'Arvel 16, 1844 Villeneuve.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**CANTON DE BERNE****Protection des eaux  
Le délai  
sera respecté**

Présidée par le conseiller d'Etat Henri Sommer, la Direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique vient d'établir son rapport de gestion pour 1979. On y relève que les travaux pour une conception cantonale de l'environnement, qui se fondent sur la législation fédérale, se poursuivent assidûment. Quant au délai de 10 ans impartit par la loi fédérale de 1971 sur la protection des eaux pour l'exécution de l'assainissement des eaux usées, il pourra être respecté dans ses grandes lignes. En effet, il ne manque plus que deux installations d'épuration régionales et quelques installations communales.

Pour ce qui concerne l'élimination des cadavres d'animaux, cinq nouveaux postes collecteurs ont été aménagés. Sur le territoire du canton de Berne, environ 10 de ces postes doivent encore être construits.

Concernant le contrôle des citernes, le registre cantonal comprend actuellement 347 communes avec 112.400 installations de citernes. Pour 1979, 9330 propriétaires de citernes ont été invités à faire réviser leur installation, et 970 propriétaires furent avertis parce qu'ils n'avaient pas donné suite, en 1978, à l'invitation de procéder à la révision. En 1979, 639 installations de citernes ont donné lieu à des réclamations.

Enfin, concernant l'approvisionnement en eau, le rapport mentionne que l'été 1979 fut caractérisé par un temps chaud et sec, mais que la sécheresse n'a pas eu d'effets aussi graves pour la végétation et les poissons qu'au début de l'été 1976. On n'a signalé aucune difficulté dans l'approvisionnement en eau. (kr)

**BERTHOUD****Incendie d'une ferme  
Une défectuosité  
des installations  
électriques**

Une défectuosité des installations électriques est à l'origine de l'incendie qui a entièrement détruit lundi une ferme et ses écuries à Hasle près de Berthoud.

La ferme avait subitement été dépourvue de courant lundi matin. Un électricien devait constater une défectuosité de la station du transformateur alimentant la ferme. L'incendie s'est déclaré lorsque l'électricien a voulu changer un fusible. (ats)

**mémento****SAINT-IMIER**

La Main-Tendue: téléphone 143.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

**Hôpital: tél. 42 11 22.**

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

**COURTELARY**

Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

**TRAMELAN**

L'Impartial: fermé jusqu'au 2 août.  
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.  
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

**En cas de décès**

**RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT**  
Chasseral 79  
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

**PESEUX**

Ma grâce te suffit.

Madame Pierre Rieben, à Pesieux;  
Mademoiselle Micheline Rieben, à Pesieux;  
Madame et Monsieur Jean-Pierre Seiler-Rieben et leurs enfants, Alain, Christiane, Françoise et Catherine, au Locle;  
Monsieur Pierre-Etienne Rieben, à Cingoli (Italie);  
Les enfants et petite-fille de feu Hubert Rieben, Californie;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alice Thomas-Rieben, à Bercher;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille de feu Jean Rieben, à Genève;  
Madame et Monsieur Auguste Besancet-Rieben et leurs enfants, à Marin, Neuchâtel et Canada;  
Monsieur Clément Amiet, à Berne;  
Monsieur Pierre Amiet et son fils, à Pesieux;  
Madame et Monsieur André Hertig, à Colombier;  
Madame Arnotine Cochart-Lisfranc, à Namur,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Pierre RIEBEN, Dr h. c.  
actuaire**

leur cher mari, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 77e année.

2034 PESEUX, le 21 juillet 1980.  
(Avenue Fornachon 28).

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 24 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Prière instante de ne pas faire de visite.

En sa mémoire, veuillez penser au Service d'aide familiale à Neuchâtel (ccp 20 - 3485).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION  
ET LE PERSONNEL DE PRASA  
PIERRE RIEBEN ACTUAIRE SA**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur  
Pierre RIEBEN  
actuaire-conseil  
Dr honoris causa**

Après avoir créé un bureau d'actuaire-conseil indépendant en 1936, le défunt a fondé en 1964 la société qui porte aujourd'hui son nom, et dont il a présidé le Conseil d'administration avant d'en être nommé président d'honneur.

Tous les collaborateurs de PRASA Pierre Rieben actuaire SA conserveront de Monsieur Pierre Rieben un souvenir vivant et ému.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel le jeudi 24 juillet 1980.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

En mémoire du défunt, veuillez penser au Service d'aide familiale, ccp 20 - 3485.

**LA FÉDÉRATION DU DISTRICT DE COURTELARY  
DU PARTI RADICAL**

a le regret d'annoncer à ses membres et sympathisants le décès de

**Monsieur  
Frédéric RACLE  
maire de Courtelary**

membre du Parti radical.

C'est un souvenir reconnaissant qu'ils garderont de ce membre dévoué.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

**L'ASSEMBLÉE ET LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION  
DES COMMUNES DU JURA BERNOIS**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Frédéric RACLE  
maire de Courtelary et membre de l'Assemblée.**

Ils garderont un souvenir reconnaissant de son activité et de son dévouement inlassable au service du Jura bernois.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

**COURTELARY**

Que ta volonté soit faite.  
Matthieu 26, 42.  
Au revoir papa chéri.

Madame Elsa Racle-Zehr, à Courtelary;  
Monsieur et Madame Blaise Racle-Scalzeri et leurs enfants Frédéric et Sybille, à Courtelary;  
Madame et Monsieur Jean-Claude Bourquin-Racle et leurs enfants Corinne, Dominique et Christelle, à La Neuveville;  
Madame et Monsieur René Bussmann-Racle et leurs enfants Patricia et José, à Luterbach;  
Madame et Monsieur Richard Stawarz-Racle et leurs enfants Xavier et Christophe, au Locle;  
Madame et Monsieur Denis Dell'Acqua-Racle et leurs enfants Anouk, Isabelle et Mariève, à Cormoret;  
Mademoiselle Anne-Lise Racle, à Courtelary,  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin et la profonde douleur d'annoncer le décès subit de

**Monsieur  
Frédéric RACLE  
Industriel et Maire**

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-père, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, aujourd'hui le 20 juillet 1980, dans sa 65e année.

COURTELARY, le 20 juillet 1980.

Le culte sera célébré à l'église de Courtelary le jeudi 24 juillet 1980 à 14 heures.

Le corps repose dans la chambre mortuaire, rue Dr-Schwab 20 à Saint-Imier.

L'urne funéraire sera déposée devant le domicile.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Le Conseil municipal de Courtelary**

a le pénible devoir d'aviser la population du décès subit de

**Monsieur  
Frédéric RACLE  
son dévoué maire.**

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

**La Société de développement de Courtelary**

a le pénible devoir de faire part du décès tragique de

**Monsieur  
Frédéric RACLE**

son membre fondateur et dévoué vice-président.

Pour les obsèques, prière de s'en référer à l'avis de la famille.

**Le comité de la Caisse-maladie «LA PRÉVOYANCE»**

a le pénible devoir d'annoncer le décès de son président

**Monsieur  
Frédéric RACLE**

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

**LE COMITÉ DE CENTRE-JURA**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Frédéric RACLE  
Maire de Courtelary et membre de l'Association**

Il gardera de lui un excellent souvenir.

**LA JURASSIENNE CAISSE-MALADIE ET ACCIDENTS**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Frédéric RACLE  
membre du Conseil d'administration**

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

CORTÉBERT, le 23 juillet 1980.

## Au Maroc

## Amnistie générale

Le roi Hassan II du Maroc a décidé de libérer tous les prisonniers politiques et d'autoriser les Marocains en exil à rentrer dans leur pays, a annoncé hier le quotidien «Al Maghrib» (pro-gouvernemental).

Le journal confirme que 44 prisonniers politiques — sur un nombre total de 150 à 200 — dont le poète Abdellatif Laabi, ont été libérés samedi, et que les autres doivent être élargis aujourd'hui.

Les opposants au régime marocain vivants en exil volontaire, dont bon nombre ont été condamné par contumace à de longues peines de prison pour complot contre la monarchie, seront par ailleurs autorisés à rentrer au Maroc sans être poursuivis, ajoute «Al Maghrib».

La plupart des prisonniers politiques avaient été reconnus coupables d'atteinte à la sécurité de l'état et de complot visant à renverser le régime. Ils avaient été condamnés à Casablanca en 1973 et en 1977 à des peines allant de cinq ans de prison à la prison à perpétuité. (ats, reuter)

## Rapport alarmant du professeur Jean Bernard

## Un record du monde français: l'alcoolisme !

## Suite de la première page

Il faudra surtout, ajoute le rapport, agir sur les prix, ce qui suppose une augmentation sensible (de l'ordre de 45 % répartis dans le temps et selon la qualité), interdire complètement la publicité pour les boissons alcooliques, réformer le code des débits de boisson et promouvoir les boissons non alcooliques.

Le Pr. Bernard a cité la cas des ventes promotionnelles (supermarchés, aéroports, etc.) et la «dégustation» sur les routes qui devraient être interdites.

Le rapport rappelle également, en matière de publicité, que la loi française a été jugée «discriminatoire» par la commission européenne parce qu'elle s'applique plus rigoureusement à certains produits étrangers.

Dernier volet de cette étude, l'information et l'éducation des «catégories à haut risque» comme les femmes enceintes ou les jeunes (récemment, une enquête a permis de montrer que l'alcoolisme se développe chez les enfants et les adolescents) et certaines professions. D'après le Pr. Bernard, les syndicats sont prêts à collaborer pour que soient éliminées toutes les boissons alcooliques des lieux de travail.

## Attentat meurtrier en Espagne

Des terroristes ont fait exploser hier une série de bombes sous un pont qu'empruntait un convoi de la garde civile, tuant un policier et faisant 34 blessés.

Trente-cinq autres gardes civils qui circulaient dans deux autres autocars ont échappé à l'attentat car huit charges n'ont pas explosé. C'est le dernier véhicule du convoi qui a été atteint. Il a été pratiquement détruit.

La police estime que 45 kilos d'explosifs avaient été placés sous le pont qu'empruntaient les gardes civils pour se rendre à un champ de tir des environs de Logrono. Cette localité est située au nord de l'Espagne, non loin du Pays basque.

D'après la police, l'attentat ressemble à ceux que l'ETA a déjà commis, mais elle ne possède pas la preuve absolue que l'organisation séparatiste est bien à son origine. Hier soir, l'attentat a été revendiqué par le GRAPO (Groupe révolutionnaire antifasciste du premier octobre).

Lundi, dans la zone industrielle de Bilbao, des hommes avaient déjà ouvert le feu sur une voiture de patrouille de gardes civils, dont les occupants n'ont pas été atteints.

L'attentat de mardi est le plus meur-

## Etats-Unis

## Enfin la pluie !

La pluie qui a commencé à tomber dans plusieurs régions du Texas a été accueillie avec soulagement après la vague de chaleur qui a fait 1211 morts dans 23 Etats américains depuis le 22 juin.

Toutefois, dans les milieux agricoles, on soulignait qu'il faudra davantage de précipitations pour mettre fin à la canicule.

De son côté, le président Jimmy Carter a annoncé que l'aide fédérale aux agriculteurs texans touchés par la sécheresse serait accélérée. Il a demandé aux organisations fédérales de «faire tout leur possible pour atténuer les effets de la canicule».

Le nord et le nord-est des Etats-Unis qui avaient été épargnés par la chaleur, ont connu lundi à leur tour la canicule. Pour la seconde journée, les températures ont dépassé 38 degrés. (ap)

## Situation toujours tendue en Bolivie

## Indignation générale dans le monde

Alors que les forces armées prétendent avoir la situation en main en Bolivie, la résistance au coup d'Etat de jeudi dernier se poursuivrait dans certains centres miniers. Dans la capitale, La Paz, la radio et la télévision se sont tuées et les journaux ne paraissent plus. Enfin, des protestations continuent à s'élever de par le monde et des missions diplomatiques boliviennes sont occupées à Paris, Genève et Madrid.

Hier, le ministre de l'Information bolivienne, le général Fernando Palacios, a déclaré à la radio nationale que le calme le plus complet régnait en Bolivie et a démenti l'isolement de la Bolivie. Il a également annoncé que le général Garcia Meza s'adresserait dans la journée à la nation pour dresser les grandes lignes de sa politique.

La Paz a retrouvé un aspect presque normal malgré la présence de nombreu-

ses patrouilles de militaires dans les rues de la ville. On estime que quatre-vingt-dix pour cent de la population de la capitale a repris le travail alors que les transports fonctionnent à nouveau normalement.

Dans les zones minières du pays, trois stations de radio ont réussi à reprendre leurs émissions clandestines et appellent les ouvriers et les paysans à poursuivre leur mouvement de grève pour s'opposer au nouveau régime.

Presque tous les pays de l'Amérique du Sud ont exprimé leur indignation après la chute de Mme Gueiler. Le président panaméen Aristides Royo a demandé à la Commission interaméricaine des droits de l'homme de tout mettre en œuvre afin de faire cesser la violation de ces droits en Bolivie.

## RÉUNION DU PACTE ANDIN

Le gouvernement argentin a révélé que le nouveau gouvernement bolivien

n'avait pas encore demandé à être reconnu et a démenti formellement que l'Argentine ait soutenu techniquement ou économiquement les forces armées boliviennes.

Les quatre pays qui forment avec la Bolivie le Pacte andin (Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela) pourraient ne pas reconnaître le nouveau gouvernement bolivien.

Les présidents de ces quatre pays arrêteront leur position sur la Bolivie la semaine prochaine lors d'une réunion à Lima, à l'occasion des cérémonies marquant la prise de fonctions du président péruvien élu, Belaunde Terry.

De son côté, le gouvernement américain, après avoir rappelé son ambassadeur à La Paz, a également suspendu son aide militaire et économique à la Bolivie d'un montant de quelque 200 millions de dollars.

L'ambassade de Bolivie à Paris est occupée depuis lundi par un groupe de militants boliviens. Il en est de même de la mission diplomatique à Genève dont les occupants ont entamé une grève de la faim.

Enfin, une trentaine d'étudiants boliviens ont occupé hier l'ambassade de leur pays à Madrid. Un des étudiants boliviens a déclaré qu'il s'agissait d'une occupation pacifique qui ne durera que quarante-huit heures. Il a ajouté que l'ambassadeur, M. William Bluske, qui a démissionné lundi pour protester contre le putsch, a autorisé l'occupation. (ats, reuter)

## Pour redresser l'économie britannique

## Dénationalisations en série

Par 231 voix contre 137, les députés britanniques ont décidé hier de donner l'exemple à leurs concitoyens en limitant à 9,5 pour cent la hausse de leur traitement pour cette année, suivant ainsi les conseils de Mme Margaret Thatcher.

Le premier ministre espère que cette initiative encouragera les Britanniques à affronter la pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale. Le chômage touche 1,6 million de personnes et le taux d'inflation s'élève à 21 pour cent.

Les 635 membres de la Chambre des communes figurent parmi les députés les plus mal payés du monde occidental. Leur traitement va passer de 10.725 livres (101.672 ff) à 11.750 livres (111.388 ff). Une commission avait recommandé une hausse de 14,6 pour cent.

Les ministres seront encore plus touchés par l'austérité car leur traitement

n'augmentera que de cinq pour cent. Ces traitements se situent entre 6050 livres (57.350 ff.) et 22.000 livres (209.000 ff.) pour le premier ministre. Lord Hailsham, président de la Chambre des Lords est le mieux payé avec 22.228 livres (210.720 ff.).

Le gouvernement a d'autre part annoncé lundi que les monopoles de l'Etat britannique sur le téléphone et la production d'électricité vont prendre fin.

Le secrétaire de l'Industrie, Sir Keith Joseph, a déclaré à la Chambre des communes que le gouvernement a décidé d'assouplir le monopole de la poste sur la fourniture de téléphones et de matériel de télécommunications. Les entreprises privées vont ainsi être autorisées à installer et à entretenir des téléphones dans les foyers et les bureaux, en concurrence avec les postes qui continueront cependant à se charger du réseau téléphonique lui-même.

Il y a cinq jours, Sir Keith Joseph avait déjà révélé que le gouvernement allait bientôt permettre à des entreprises privées d'acheminer certaines catégories de courrier.

Le secrétaire à l'Energie, M. David Howell, a de son côté annoncé la fin du monopole d'Etat sur la production d'électricité. (ap)

trier depuis celui du 1er février qui a coûté la vie à six gardes civils près de Bilbao. (ap)

## Les exécutions se poursuivent en Iran

## Incident de frontière avec l'Irak

Le président iranien Abolhassan Bani-Sadr, en fonction depuis février, a prêté serment hier, devant le Parlement, devenant ainsi officiellement le premier président de la République islamique d'Iran. Pendant ce temps les exécutions et les procès de conjurés et d'opposants au régime se poursuivent dans tout le pays.

La main gauche posée sur le Coran et la droite sur la Constitution, M. Bani-Sadr a lu la longue formule de la prestation de serment et a prononcé la phrase rituelle «je jure sur le Coran d'agir dans l'intérêt de la nation, fidèle à l'islam et au guide de la révolution».

Selon des témoins oculaires, cinq journalistes étrangers de la presse télévisée — ainsi qu'une interprète de nationalité iranienne — ont été appréhendés lundi par les gardiens de la révolution à l'Hôtel «Intercontinental» (de Téhéran). Trois d'entre eux ont été libérés hier.

Selon ces mêmes témoins, les gardiens

de la révolution auraient apposé les scellés sur les chambres d'hôtel des journalistes sans donner d'explications.

Aucune précision à ce propos n'a pu être obtenue du Ministère iranien des affaires étrangères.

Enfin, l'armée irakienne a attaqué les installations pétrolières de la province iranienne de Kermanshahr dans la nuit de lundi à mardi, mettant le feu à un puits qui brûlait toujours hier matin, a annoncé l'agence irannienne Pars.

Selon l'agence, les Irakiens ont pilonné au mortier le secteur pendant la nuit, endommageant aussi un poste de gendarmerie. Les gendarmes iraniens, appuyés par des gardiens de la révolution, ont riposté.

Notons encore que M. Ali Tabatabai, président de la «Iranian Freedom Foundation», une organisation d'opposants au régime révolutionnaire iranien, a été assassiné hier à Washington, a annoncé la police. (ats, afp, ap, reuter)

## Le moratoire a été refusé

## Pas de sursis pour les baleines

Réunie à Brighton, sur la «Riviera anglaise», la Commission baleinière internationale a rejeté hier l'idée d'un moratoire sur la chasse commerciale aux baleines.

Treize pays ont voté en faveur du moratoire, neuf s'y sont opposés, deux se sont abstenus. Une majorité des trois quarts était nécessaire.

Le Japon et l'URSS, principaux pays baleiniers, ont mené la campagne contre le moratoire, proposé à la réunion annuelle de la commission par les Etats-Unis, la France et les Pays-Bas.

La commission a également voté, les pays se départageant de la même manière, contre l'idée d'un moratoire dans deux ans.

Les adversaires de la chasse à la baleine craignent son extinction dans les dix ans.

Ont voté en faveur du moratoire: Aus-

tralie, Argentine, Danemark, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Mexique, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Seychelles, Suède, Suisse.

Ont voté contre: Afrique du Sud, Canada, Chili, Corée du Sud, Espagne, Islande, Japon, Pérou, URSS.

Abstentions: Brésil, Norvège. (ats, reuter)

● SAN SALVADOR. — 19 guerilleros et un militaire ont été tués au cours d'un raid des troupes gouvernementales contre une base clandestine.

● LOCRI (Calabre). — Le corps criblé de balles d'un ouvrier agricole a été découvert hier. C'est la 36e victime d'une vendetta entre deux familles.

● DACCA (Bangladesh). — Les hors-la-loi ont tué 2166 personnes au Bangladesh depuis janvier 1976, a annoncé le Ministère de l'intérieur.

## UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## La faute aux autres

Est-Ouest: guerre des télécommunications ?

Hier, le président du comité d'organisation des Jeux de Moscou, M. Vladimir Popov a accusé certains pays occidentaux, l'Italie, la Suède, la France, les Pays-Bas et les Etats-Unis en particulier, de retarder les communications de téléphone ou de télex.

Mesures de représailles de la part des occidentaux ? Nous en doutons fortement ! Pourquoi d'ailleurs les nations incriminées ennuieraient-elles leurs organes d'information, leurs représentants présents dans la capitale soviétique. Curieux, donc, les propos de M. Popov !

Les Russes veulent-ils se donner bonne conscience, jouer les martyrs ? Veulent-ils masquer leurs insuffisances techniques ? C'est vraisemblablement le cas.

Nombre de représentants de la presse écrite, de la radio et de la télévision à qui jusqu'à maintenant on n'a guère facilité le travail — samedi ils se sont vus refuser l'entrée du village olympique — préfèrent quand ils en ont la possibilité, passer par d'autres voies que celles proposées par les organisateurs... de peur sans doute d'être censurés. C'est notamment le cas de plusieurs télévisions qui envoient directement leurs films par avion plutôt que d'avoir recours aux studios, aux centres de retransmission mis à leur disposition.

On en a eu la preuve samedi sur TF1. Sans les journalistes, les cameramen, les réalisateurs français, jamais le monde n'aurait su que les représentants de la Nouvelle-Zélande, lors de la cérémonie d'ouverture, avaient défilé avec un drapeau noir flanqué des cinq anneaux olympiques blancs. La télévision soviétique s'est bien entendu bien gardée de diffuser cette séquence.

La presse occidentale veut faire son travail honnêtement. Elle veut pouvoir dire, écrire ce qu'elle voit. Elle désire surtout éviter l'aventure survenue le 14 juillet à l'ambassadeur de France à Moscou qui s'est vu refuser l'antenne parce, dans son allocution, il condamnait l'intervention soviétique en Afghanistan. Pas étonnant dès lors qu'elle cherche à utiliser d'autres canaux.

Les Russes ne peuvent l'en empêcher. Leur seul arme est celle à laquelle ils ont eu recours hier: rejeter leur faute sur le monde occidental.

Michel DERUNS

## Grève des comédiens américains

## Pas de cinéma à Hollywood

— par Jay ARNOLD —

Une grande partie des acteurs de télévision se sont joints au mouvement de grève lancé par le Syndicat des acteurs de cinéma et, tout comme dans les studios d'Hollywood, les projecteurs se sont éteints sur les plateaux de New York.

Les membres de la Fédération américaine des artistes de télévision et de radio (A.F.T.R.A.) ont voté la grève lundi au cours d'assemblées générales à New York et Los Angeles.

Toutefois, les négociations entre les syndicats et l'Association des producteurs de cinéma et de télévision se sont poursuivies hier.

La grève des comédiens a déjà interrompu plusieurs tournages. Burt Reynolds, qui est pourtant l'un des comédiens les mieux payés de tous les Etats-Unis, a quitté le film sur lequel il travaillait à New York tandis que Candice Bergen et Jacqueline Bisset, en tournages extérieurs, ont dû en faire autant.

La grève des comédiens de télévision pourrait avoir des conséquences assez sérieuses, la plupart des séries et dramatiques prévues pour l'automne étant en cours de réalisation.

Si la grève dure plus d'un mois, les chaînes de télévision seront obligées d'aller se ravitailler plus tôt que prévu dans leur stocks ou sur le marché étranger.

Les deux syndicats demandent une augmentation de 40 % des salaires et un pourcentage de 12 % sur les ventes de vidéo-cassettes, vidéo-disques, etc. Ils affirment que le coût de la vie a augmenté de 35 % depuis le dernier accord salarial. En 1979, ajoutent-ils, près de 90 % des membres du syndicat ont gagné moins de 10.000 dollars (40.000 ff).

De leur côté, les producteurs ont proposé une augmentation de 8,4 % pour la première année de contrat. Ils sont d'ac-

cord pour verser aux acteurs une part des revenus provenant des ventes de cassettes et autres mais refusent le chiffre de 12 %. (ap)

## Elargissement de la CEE

## Rien ne presse

La Communauté européenne a informé le Portugal hier à Bruxelles que, comme pour l'Espagne, ce pays devrait attendre que les Neuf aient procédé «à d'importants travaux préparatoires» avant d'entamer les négociations sur les principaux problèmes posés par la demande d'adhésion à la CEE.

La Communauté s'est toutefois engagée à accorder «avant la fin de l'année» plusieurs prêts au Portugal pour aider son économie «à s'intégrer dans l'Europe d'une façon harmonieuse». Leur montant sera fixé plus tard.

La CEE a opposé à la demande portugaise exactement les mêmes arguments que ceux avancés la veille à M. Leopoldo Calvo Sotelo, représentant de l'Espagne. (ats, afp)

## ● BUENOS AIRES. — Victor Kortchnoi et Lev Polougaiévsky ont fait match nul au terme de leur première partie d'échecs, en demi-finale des prétendants au titre mondial.

## Prévisions météorologiques

Beau et chaud.

## Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429 m. 70.

## Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Hier à 17 h.: + 1,26 m. = 751,26 m.